

Respecter nos engagements Aujourd'hui et demain

Rapport annuel 2016

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Great-West Lifeco Inc. est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et les sociétés de son groupe administrent un actif consolidé de plus de 1,2 billion de dollars et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

Table des matières

1	Points saillants financiers de 2016
2	Vue d'ensemble
4	Rapport des administrateurs aux actionnaires
7	Respecter nos engagements
14	Rapport de gestion
80	Responsabilité à l'égard de l'information financière
81	États financiers consolidés
154	Rapport de l'auditeur indépendant
155	Sources de bénéfices
157	Sommaire de cinq ans
158	Administrateurs et membres de la haute direction
159	Renseignements à l'intention des actionnaires



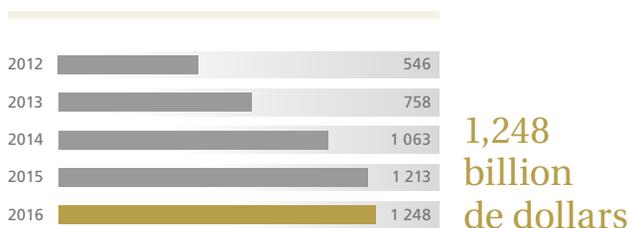
Pour consulter notre rapport annuel en ligne ou pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos de Great-West Lifeco, y compris ses notations actuelles, visitez le site greatwestlifeco.com.

- L'information financière contenue dans le présent rapport est présentée en millions de dollars canadiens pour la période close le 31 décembre 2016, sauf indication contraire.
- Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la page 14 du présent rapport.
- Pour consulter notre organigramme, se reporter à la troisième de couverture du présent rapport. 

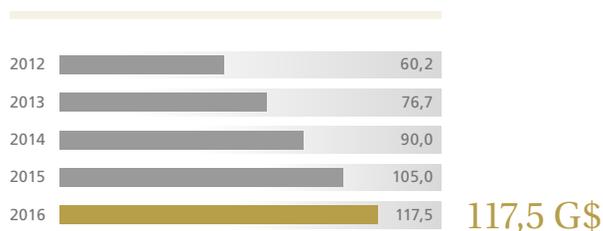
Points saillants financiers de 2016

Une performance solide en 2016

Total de l'actif administré
(en G\$)

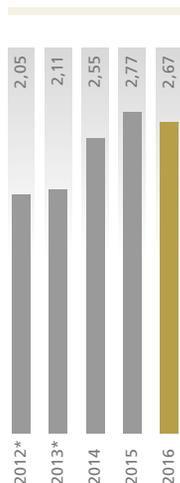


Primes et dépôts
(en G\$)

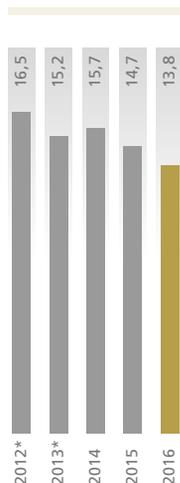


Notre engagement envers la valeur pour les actionnaires

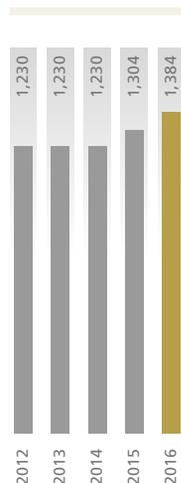
Bénéfice par action ordinaire
(en dollars)



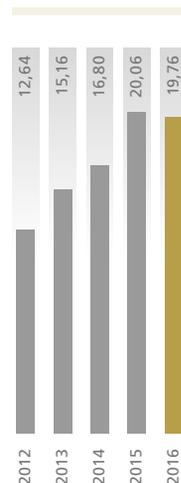
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires
(en pourcentage)



Dividendes par action ordinaire
(en dollars)



Valeur comptable par action ordinaire
(en dollars)



Bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de

2,6 G\$

Rendement des capitaux propres de

13,8 %

*Ces données se fondent sur le bénéfice d'exploitation, une mesure financière non définie par les IFRS.

Great-West Lifeco

Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments.

Notre société



FONDÉE EN 1891



FONDÉE EN 1874



FONDÉE EN 1847

Plus de 13 millions de RELATIONS CLIENTS



FONDÉE EN 1907



FONDÉE EN 1937



FONDÉE EN 1939

Plus de 12 millions de RELATIONS CLIENTS

Plus de 5 millions de RELATIONS CLIENTS*

*Comprend les données de la Canada-Vie en Europe.



28,3 G\$

en prestations versées aux clients



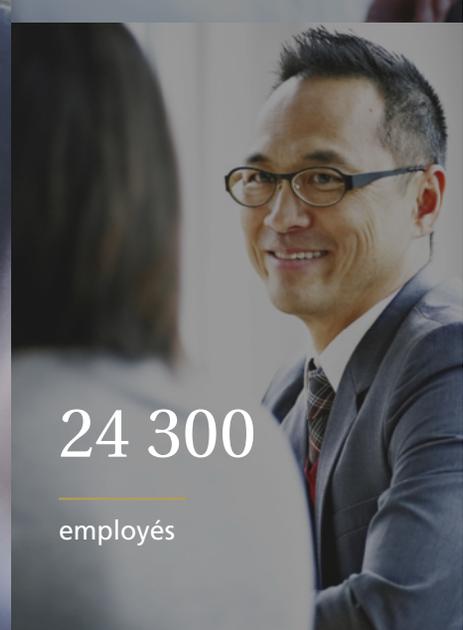
Plus de
240 000

relations conseillers



Plus de
30 millions

de relations clients



24 300

employés

Respecter nos engagements – Aujourd’hui et demain

Le respect de nos engagements est au cœur de la mission de Great-West Lifeco; c’est pourquoi nous nous concentrons sans relâche sur nos clients, sur la gestion rigoureuse de nos ressources et sur les investissements stratégiques continus dans nos gens, nos capacités et nos collectivités.

La santé et la stabilité financières soutiennent les engagements à long terme que nos sociétés ont pris envers nos clients depuis près de 170 ans, ainsi que les nouveaux engagements qu’elles prennent chaque jour. Cet engagement à maximiser le rendement à long terme pour nos clients et nos actionnaires, jumelé à une gestion rigoureuse des dépenses et aux investissements ciblés dans les occasions de croissance, ont été les catalyseurs du rendement de Great-West Lifeco en 2016. Nos sociétés en exploitation ont axé leurs efforts sur l’investissement dans les capacités numériques afin de s’assurer que nos produits et services demeurent intéressants et accessibles, de même que sur la réduction des dépenses ainsi que l’évaluation et l’intégration méticuleuses des acquisitions.

La conjoncture a présenté diverses difficultés en 2016, notamment la faiblesse persistante des taux d’intérêt, la faible croissance économique, l’intérêt soutenu pour l’investissement passif, les exigences réglementaires accrues et l’incertitude géopolitique. Plus particulièrement, ces difficultés ont eu un effet défavorable sur la livre sterling, ce qui a réduit l’apport au bénéfice de nos sociétés en exploitation au Royaume-Uni.

Malgré ces conditions difficiles, Great-West Lifeco a généré en 2016 des produits et un bénéfice semblables à ceux de l’exercice précédent, en plus de maintenir une situation du capital stable et solide, et de conserver les meilleures notations du secteur. Notre approche équilibrée à l’égard du risque et de la croissance, notamment notre rigueur en matière de tarification, de sélection des placements et de conception des produits, est le principal facteur nous permettant de respecter nos engagements en cours et à venir.

Le présent rapport, intitulé « Respecter nos engagements », met en évidence nos réussites ainsi que les nombreuses initiatives stratégiques mises en œuvre pour tirer parti des occasions qui se présentent dans ce monde qui se transforme à vue d’œil. Au fil de notre évolution, notre objectif global sera de trouver des manières différentes et novatrices de satisfaire et de prévoir les besoins changeants de nos clients.

Nos principales forces

Au Canada, nous nous concentrons sur l’amélioration du bien-être financier, physique et mental des Canadiens. Nos produits et services contribuent à la vie de plus de 13 millions de gens, soit environ un Canadien sur trois. En 2016, la Great-West a célébré son 125^e anniversaire, ce qui démontre notre engagement envers la croissance à long terme et témoigne de la rigueur de nos gens, de nos valeurs et de nos pratiques commerciales durables. Nous cherchons toujours à répondre aux besoins et aux préférences en évolution de nos clients afin de conserver un lien avec les nouvelles générations.

En novembre, nous avons annoncé que les activités de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie seraient dorénavant structurées autour de deux principales unités d’exploitation axées sur les clients individuels et sur les clients collectifs, et qu’elles seraient soutenues par une nouvelle fonction marketing client stratégique. Les gains de productivité et les économies de coûts associés à ces changements, jumelés au réinvestissement dans les innovations et les gammes de services centrées sur les clients, favoriseront la croissance du bénéfice et nous aideront à atteindre notre objectif de fournir une expérience client plus globale.

Aux États-Unis, notre fournisseur de services de retraite, Empower, a transformé la manière dont les participants, les promoteurs de régimes et les conseillers voient la planification de la retraite. Empower utilise une interface Web à la fine pointe de la technologie pour accroître la participation des clients, notamment en les encourageant à augmenter leurs cotisations, et pour favoriser leur préparation à la retraite.

À la suite de l’acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, en 2015, notre filiale américaine Great-West Financial a solidifié la position d’Empower au deuxième rang des fournisseurs de services de retraite en importance aux États-Unis, elle qui compte plus de huit millions de participants.

« Le respect de nos engagements envers nos parties prenantes est au cœur de notre entreprise et c'est ce respect qui, jumelé à nos valeurs, guide notre planification à court et à long terme. »



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

Notre société liée de gestion d'actifs aux États-Unis, Putnam Investments, continue d'offrir de solides résultats en matière de placement à ses clients. La société a été reconnue pour le rendement de ses placements sur cinq ans dans diverses catégories d'actif, occupant ainsi le 5^e rang, sur 54 sociétés, de la liste dressée dans le rapport de Barron's/Lipper sur les meilleures familles de fonds en 2016.

En novembre, nous avons annoncé l'intention de Putnam de réduire ses dépenses et d'harmoniser ses ressources afin de bien se positionner pour saisir les occasions actuelles et à venir. Bien que ces changements aient été en partie motivés par la pression exercée sur les produits dans un contexte sectoriel en évolution, notre objectif visant à établir une société de services de gestion d'actifs rentable aux États-Unis demeure le même.

En ce qui a trait à la réglementation, deux aspects ont fait l'objet d'une attention accrue à l'échelle mondiale, soit la protection des intérêts des clients et l'harmonisation des normes. Notre expertise sur les marchés mondiaux permet à nos sociétés de collaborer de façon proactive avec les responsables des politiques et de participer ainsi à l'élaboration du contexte réglementaire. À l'interne, nous nous investissons tout autant à faire évoluer nos produits et services ainsi que notre façon de prodiguer des conseils pour répondre aux attentes et aux besoins changeants de nos clients.

En Europe, nous avons tiré parti des changements apportés à l'égard du capital réglementaire et des modifications législatives pour créer des occasions de croissance. Au Royaume-Uni, certaines modifications législatives qui ont assoupli l'accès des participants à leur épargne-retraite nous ont permis de stimuler la croissance. En Allemagne, pays d'Europe où nos activités croissent le plus rapidement, le régime Solvabilité II a créé une occasion de croissance unique pour nos produits en unités de compte efficaces à l'égard du capital. Le régime Solvabilité II a aussi créé des occasions pour nos activités de réassurance.

Prévoir et s'adapter dans un environnement en évolution

Les changements démographiques, les technologies et la mondialisation sont différents facteurs qui, pris ensemble, présentent des défis, mais aussi des occasions pour les sociétés, qui devront rester concurrentielles et établir des relations profondes et durables avec leurs clients.

Les changements démographiques influent directement sur la composition et le type des produits et services que nous offrons. Les clients plus âgés cessent d'accumuler des actifs et se tournent progressivement vers les produits de retraite, et l'on prévoit que ces clients participeront au plus important transfert intergénérationnel de patrimoine de l'histoire. De leur côté, les clients plus jeunes forcent les établissements de services financiers à trouver de nouvelles façons de répondre à leurs besoins et leurs attentes uniques. L'immigration à l'échelle mondiale crée des populations multiculturelles. Les sociétés prospères s'adapteront pour satisfaire aux besoins et préférences des divers segments de leur clientèle.

Les nouvelles technologies permettent à tous les clients, peu importe leur âge et leur milieu, de choisir la manière, le moment et l'endroit de leur interaction avec les fournisseurs de biens et de services. Nos activités ne sont pas à l'abri de ces changements, et l'évolution des technologies financières fait maintenant partie de notre environnement concurrentiel.

Plus que jamais, les clients disposent d'un grand nombre d'options pour les aider à obtenir de l'information et à solliciter des conseils, à prendre des décisions et à acheter des produits par l'entremise du canal qu'ils préfèrent. Nous y voyons là des occasions à saisir, et nous investissons actuellement dans des solutions novatrices afin d'élargir notre offre de produits et de trouver de nouvelles façons d'interagir avec nos clients.



Stefan Kristjanson
Président et chef de l'exploitation
Canada



Arshil Jamal
Président et chef de l'exploitation
Europe



Robert L. Reynolds
Président et chef de la direction
Great-West Lifeco U.S. LLC

La division d'assurance-maladie d'Irish Life, Irish Life Health, en est un exemple, elle qui permet aux clients de souscrire des produits par l'entremise de canaux numériques et de conseillers. Irish Life Health a été créée en 2016 à la suite de transactions qui ont mené à l'acquisition d'Aviva Health Insurance et à la prise de contrôle de GloHealth Financial Services. Cette nouvelle entité tire parti de la plateforme numérique novatrice de GloHealth et des moyens traditionnels d'Aviva.

La couverture OnePlan Protection d'Irish Life, dont la formule est entièrement nouvelle sur le marché irlandais, est une combinaison originale et abordable de produits d'assurance-vie, de remplacement du revenu et d'assurance contre certaines maladies regroupés en une police unique. Les jeunes familles peuvent ainsi obtenir tous ces produits en souscrivant une seule police de protection de la sécurité financière adaptée à leur budget et à leurs besoins.

L'outil Wayfinder, dont le projet pilote s'est tenu en 2016, est une nouvelle application puissante destinée aux participants de régimes collectifs au Canada. Par l'entremise de l'application, les participants ont accès à des renseignements et à des conseils établis en fonction d'un aperçu global des actifs qu'ils détiennent dans divers établissements de services financiers. Wayfinder correspond à la première étape d'une initiative progressive qui s'échelonne sur plusieurs années, alors que nous faisons appel aux technologies pour mieux aider nos clients à faire affaire avec nous.

Le regard porté vers l'avenir, nous suivons activement l'arrivée des nouvelles technologies et solutions financières. Notre investissement stratégique dans Portag3 Ventures, un fonds axé sur les technologies financières, nous donne un aperçu des technologies prometteuses et de la manière dont nous pourrions les utiliser pour renforcer nos relations futures avec la clientèle.

Conseil d'administration

Great-West Lifeco croit qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour générer continuellement un solide rendement à long terme et des résultats positifs pour les clients et les actionnaires.

Au cours de l'assemblée annuelle de 2016 de Great-West Lifeco, il a été annoncé que Michel Plessis-Bélair mettrait fin à son long mandat à titre de membre du conseil d'administration. M. Plessis-Bélair était administrateur de notre organisation depuis 1990. M. Plessis-Bélair était également membre des comités d'audit, de direction et des placements. Ses 26 années de service, font de lui le membre du comité d'audit de la Great-West ayant occupé ce poste le plus longtemps. Nous le remercions pour sa contribution précieuse aux affaires de la Compagnie et en particulier pour son soutien capital au fil des années à l'égard des modifications de la réglementation et des normes comptables.

Au cours de l'assemblée annuelle de 2016, Gary Doer et Rima Qureshi ont été élus au conseil d'administration. Jusqu'à récemment, M. Doer était l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, et il a été auparavant premier ministre du Manitoba pendant plus de 10 ans. M^{me} Qureshi est présidente de la division nord-américaine d'Ericsson, une société internationale de logiciels et de services technologiques.

Remerciements

Le respect de nos engagements envers nos parties prenantes est au cœur de notre entreprise et c'est ce respect qui, jumelé à nos valeurs, guide notre planification à court et à long terme.

Nous remercions nos clients, nos employés et nos conseillers, qui ont permis à Great-West Lifeco de réaliser une solide performance en 2016. Nous demeurons en bonne position pour créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes pour 2017 et les années à venir.

Jeffrey Orr
Président du conseil

Paul Mahon
Président et
chef de la direction



Respecter nos engagements

Nos clients,
notre priorité

8

Investir dans
la croissance

10

Les gens et
les collectivités

12

Respecter nos engagements

Nos clients,
notre priorité



Nous entretenons plus de 30 millions de relations clients dans le monde, et nous présentons des solutions novatrices dans le but d'offrir à nos clients plus de choix et de souplesse afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs.

Dans le but d'aider nos clients canadiens à vivre leur départ à la retraite sans heurts, nous avons créé le programme de revenu de retraite BonjourLaVie. Le conseiller et le client travaillent de concert, ce qui permet à ce dernier de prendre une part active à chacune des étapes de sa transition. Cette approche unique permet au conseiller d'harmoniser ses conseils de planification financière avec les aspirations et le style de vie du client, en vue d'établir un plan réaliste qui offre un revenu prévisible tout en laissant place aux occasions de croissance. En 2016, le programme de revenu de retraite BonjourLaVie a été reconnu pour sa capacité à simplifier les idées complexes en matière de planification financière. Grâce à ce programme, ces idées sont traduites en termes clairs qui aident le client à répondre à quatre grandes questions : À quoi ressemblera ma retraite? Aurai-je assez d'argent pour faire ce que je veux? Comment puis-je faire durer mon épargne? Et, finalement, est-ce que tout ira bien pour moi?

Notre programme de formation *PARCOURS judicieux* procure aux participants de nos régimes de retraite collectifs du Canada l'information dont ils ont besoin selon l'étape de la planification stratégique à laquelle ils en sont. Le programme de formation *PARCOURS judicieux* offre des styles d'apprentissages uniques sous forme de vidéos, d'outils interactifs, de jeux et d'articles qui aident les gens à passer à l'action pour atteindre leurs objectifs d'épargne. Ces documents sont également disponibles à l'adresse <https://www.parcoursjudicieuxexpress.com/>.

Il n'a jamais été aussi simple pour les participants de nos régimes d'accéder à l'information sur leur régime d'assurance collective de la Great-West. Par l'intermédiaire de notre site Web *GroupNet* pour les participants de régime, ou de nos applications mobiles *GroupNet Mobile* ou *GroupNet* pour

Apple Watch, plus d'un million de participants de nos régimes communiquent avec nous en ligne. Ils bénéficient d'un accès convivial et sécuritaire pour soumettre leurs demandes de règlement, pour obtenir de l'information sur les prestations, les soldes des garanties et les paiements liés aux sinistres, pour faire une recherche sur un médicament et vérifier s'il est couvert et selon quel pourcentage (pour les régimes prévoyant le paiement direct), et même pour repérer le fournisseur de soins de santé le plus près à l'aide d'un système de localisation GPS intégré.

En Irlande, en 2016, Irish Life a lancé OnePlan Protection. Les groupes de discussion ont confirmé que l'approche novatrice et les caractéristiques des produits de OnePlan Protection sont particulièrement intéressantes pour les jeunes familles. En regroupant des avantages habituellement vendus séparément, les jeunes familles peuvent se protéger de tout un éventail d'éventualités au moyen d'un seul produit, en faisant affaire avec un seul fournisseur et en n'ayant qu'un seul paiement à effectuer. Le caractère novateur et le prix abordable de OnePlan Protection permettent à Irish Life de se démarquer sur le marché.

Les nouvelles activités exercées sous la marque Irish Life Health tirent parti de la créativité de GloHealth en matière de technologies numériques ainsi que des activités traditionnelles de consultation d'Aviva, afin d'offrir aux clients la souplesse nécessaire pour satisfaire à leurs besoins en matière d'assurance-maladie. En plus de la convivialité du système en ligne de demandes de règlement d'assurance-maladie en libre-service, les clients ont accès à un service de médecin numérique, qui comprend des consultations vidéo face à face ainsi que des services par téléphone et par messagerie offerts par des médecins irlandais diplômés.

Bonjour la vie



Le planificateur de retraite BonjourLaVie, qui a été primé, permet au client et au conseiller de travailler ensemble afin d'élaborer un régime de revenu de retraite flexible et sécuritaire.

ONEPLAN PROTECTION



OnePlan Protection d'Irish Life offre une couverture unique à un prix abordable, ce qui en fait un produit intéressant pour les jeunes familles.

Respecter nos engagements

Investir dans la croissance

Les clients sont notre priorité, et nous continuons d'élaborer des solutions technologiques novatrices afin de mieux les servir et d'aller au-devant de leurs besoins. Nous tirons parti de la puissance de l'analytique pour élargir notre clientèle, augmenter l'efficacité de nos activités et améliorer l'expérience client en offrant diverses façons d'accéder à nos produits et services

Empower Retirement est le deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers pour des régimes de retraite à cotisations définies aux États-Unis, avec plus de huit millions de participants aux régimes. Empower a recours à une technologie de pointe afin d'aider les employeurs et les employés à tirer le maximum de leurs programmes d'épargne-retraite.

Afin d'épargner pour demain, il faut gérer efficacement ses finances aujourd'hui. C'est pourquoi Empower offre aux participants de ses régimes un moyen simple de payer leurs factures, d'économiser pour les urgences, de réduire leurs dettes et d'effectuer leurs cotisations de retraite par l'intermédiaire d'un seul compte. Le service est conçu pour assurer un suivi systématique des factures et des dates d'échéance ainsi que pour programmer les paiements selon les cycles de paie, laissant aux employés un montant prévisible pour leurs dépenses discrétionnaires. Plus les participants des régimes ont un bon aperçu de l'état de leurs finances aujourd'hui, plus ils peuvent améliorer leur capacité d'épargne-retraite.

En 2016, Empower a amélioré l'expérience pour les participants à ses régimes en offrant des outils en ligne novateurs qui permettent aux employés de modéliser différents scénarios de cotisation aux régimes de retraite, d'estimer les coûts éventuels futurs des soins de santé, d'établir les objectifs de retraite, de modifier le montant des cotisations et de parler avec un représentant du service à la clientèle en ligne. Les employés peuvent comparer leur situation avec celle d'autres employés qui ont le même profil démographique, et ainsi trouver la motivation d'augmenter leurs cotisations d'épargne-retraite.

Au Canada, nous avons procédé à une mise à l'essai de Wayfinder, un outil en ligne qui vise à améliorer les résultats financiers des participants des régimes de retraite. Wayfinder permet aux participants d'obtenir un aperçu global de leur épargne-retraite, en présentant un affichage qui regroupe les actifs

financiers qu'ils détiennent, toutes institutions financières confondues.

En 2016, Putnam Investments a été reconnue comme chef de file du secteur pour ses initiatives d'engagement numérique. DST Kasina, une des principales sociétés de services-conseils du secteur, a accordé à la société le premier rang en ce qui a trait à l'engagement numérique pour les conseillers financiers, les courtiers et les autres intermédiaires. Plus tôt au cours de l'exercice, Putnam s'est vu décerner la première mention annuelle de chef de file en matière de médias sociaux lors de la 23^e cérémonie des Annual Mutual Fund Industry Awards. Ce prix est remis à une société qui a fait preuve de leadership sur le plan des médias sociaux, grâce aux conseils qu'elle a fournis aux clients et au public en général, et à son engagement auprès d'eux.

Le secteur des services financiers évolue de plus en plus rapidement, et nous devons rester à l'affût des nouveautés technologiques pour respecter nos engagements. Afin d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers ainsi que notre résilience en ce qui a trait au respect de leurs besoins et préférences en constante évolution, nous gardons l'œil ouvert sur l'avenir grâce à notre participation dans Portag3 Ventures, un partenariat d'entreprises entre Great-West Lifeco, la Corporation Financière Power, la société mère, et la Société financière IGM, une société liée. Portag3 a effectué un placement prometteur dans Wealthsimple, une plateforme de gestion de placements autogérée qui offre aux clients des conseils automatisés sur leur portefeuille, ainsi que des options de placement dans des FNB assortis de frais peu élevés au moyen d'une interface en ligne simple. Nous cherchons à être des partenaires à long terme pour les entreprises dans lesquelles nous investissons, de même qu'à agir en tant que mentors et experts, en vue de commercialiser des technologies qui nous donnent un avantage concurrentiel.



EMPOWER
RETIREMENT



Empower Retirement transforme la façon dont les particuliers, les promoteurs de régimes et les professionnels financiers aux États-Unis abordent la planification de la retraite.



Putnam
INVESTMENTS



Putnam Investments est toujours reconnue comme chef de file du secteur en ce qui a trait aux initiatives en matière d'engagement numérique.

Respecter nos engagements

Les gens et les collectivités

La responsabilité sociale d'entreprise demeure une des pierres angulaires de nos sociétés partout dans le monde. La gestion responsable et éthique est depuis longtemps une valeur intrinsèque pour nous, car nous croyons qu'elle est essentielle pour assurer une rentabilité à long terme et créer de la valeur pour nos parties prenantes. Nous nous efforçons de contribuer de façon positive à nos collectivités et à bâtir un avenir plus viable pour les générations à venir.

La parfaite alliance communautaire : voilà notre approche de la présence sociale au Canada. C'est avec cette perspective que nous abordons les difficultés qui se présentent à l'échelle nationale, et que nous prenons des mesures à l'égard de bon nombre de préoccupations locales et régionales. En 2016, nous avons soutenu plus de 900 initiatives, auxquelles nous avons contribué à hauteur de 12,4 M\$. Nous favorisons les modèles novateurs d'efficacité de la prestation de services, de même que les efforts orientés par la créativité, la coordination et la compassion qui visent à transformer de façon durable les collectivités partout au pays. Nos apports à des projets artistiques et culturels, au développement des collectivités, à l'éducation, aux services sociaux ainsi qu'à la santé et au bien-être favorisent le mieux-être global.

Bon nombre de ces initiatives naissent grâce à nos gens, qui donnent leur temps, leurs ressources et leur expertise afin d'améliorer la vie des gens autour d'eux, et dont nous soutenons et encourageons les efforts. Par exemple, en 2016, dans le cadre du 125^e anniversaire de la Great-West, nous avons fait 125 dons de 1 000 \$ chacun à des organismes de bienfaisance partout au Canada, pour lesquels nos employés agissent comme bénévoles.

En Irlande, le partenariat d'Irish Life avec les organismes Healthy Ireland, Health Services Executive et National Office for Suicide Prevention soutient le Healthy Club Project commandité par la Gaelic Athletic Association, la principale organisation de sport amateur et de culture en Irlande. L'investissement de 1 M€ sur trois ans d'Irish Life dans cette initiative communautaire phare permettra d'améliorer la santé et le bien-être des participants et de leurs collectivités.

Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a établi un solide partenariat avec Mount Grace, une école située près de son siège social, à Potters Bar. Les employés consacrent de nombreuses heures chaque année à aider les élèves de Mount Grace dans leur apprentissage à l'école et à les préparer aux défis auxquels ils feront face à l'université et sur le marché de l'emploi.

Aux États-Unis, Great-West Financial a lancé un nouveau programme d'engagement communautaire appelé ACT – *Associates. Community. Together.*, qui vise à encourager les employés à soutenir les causes qui leur tiennent à cœur. La société amplifie l'apport des employés à leur collectivité en offrant son propre soutien, notamment en égalant les dons effectués et en rémunérant les heures consacrées au bénévolat. Qu'il s'agisse d'événements locaux ou d'initiatives à grande échelle, comme la campagne *Giving Together*, l'objectif est de contribuer aux collectivités partout aux États-Unis.

Sur le plan environnemental, Great-West Lifeco figure sur la liste *Climate A List* du CDP. Il s'agit du meilleur classement accordé par le CDP, qui indique que la société fait figure de chef de file mondial pour la gestion et les communications en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

En 2016, Conseillers immobiliers GWL, notre filiale immobilière, a reçu la désignation *Green Star* pour la deuxième année d'affilée lors de son évaluation par le *Global Real Estate Sustainability Benchmark* (GRESB). Elle s'est classée au second rang des sociétés fermées de gestion immobilière au Canada, obtenant un résultat largement supérieur à la moyenne mondiale et à celui de ses concurrents régionaux, dans chaque catégorie évaluée.

En février, GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée, notre filiale canadienne de gestion de placements, est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable, une initiative mise en place par les Nations Unies. GLC intègre des facteurs relatifs à l'environnement, aux principes sociaux et à la gouvernance dans les processus d'investissement rigoureux qui sont en place dans toutes les divisions de placement. Putnam Investments et Irish Life Investment Managers sont également signataires des Principes pour l'investissement responsable mis en place par les Nations Unies, dont l'objectif est de contribuer à l'élaboration d'un système financier mondial plus durable.

LA
Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Nous avons célébré le 125^e anniversaire de la Great-West en effectuant 125 dons de 1 000 \$ chacun à des organismes de bienfaisance partout au Canada, pour lesquels nos employés agissent comme bénévoles.

 **Irish Life**



Irish Life contribue à améliorer la santé des collectivités en Irlande, grâce à un engagement de trois ans dans le Healthy Club Project de la Gaelic Athletic Association.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2015, avec le trimestre clos le 30 septembre 2016 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2015. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial® offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de

fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la CanadaVie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2016.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, de façon non limitative, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la Compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la Compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les ententes, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la Compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la Compagnie aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré », « actif administré » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts :					
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	8 905 \$	8 334 \$	6 162 \$	31 125 \$	24 501 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits de l'individuelle	3 399	3 211	3 814	13 512	12 983
Produits de la Collective	1 875	1 875	2 001	7 846	8 609
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	14 179	13 420	11 977	52 483	46 093
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	691	655	665	2 751	2 625
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	15 169	15 187	15 480	62 232	56 257
Total des primes et dépôts ⁽¹⁾	30 039	29 262	28 122	117 466	104 975
Honoraires et autres produits	1 345	1 271	1 333	5 101	5 058
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ⁽²⁾	4 373	10 589	5 532	34 675	22 842
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	676 \$	674 \$	683 \$	2 641 \$	2 762 \$
Par action ordinaire					
Bénéfice de base	0,686	0,682	0,688	2,668	2,774
Dividendes versés	0,346	0,346	0,326	1,384	1,304
Valeur comptable ⁽³⁾	19,76	19,18	20,06		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾					
Bénéfice net	13,8 %	13,8 %	14,7 %		
Total de l'actif selon les états financiers	399 912 \$	401 489 \$	399 935 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁵⁾	259 215	256 544	252 480		
Total de l'actif géré ⁽⁵⁾	659 127	658 033	652 415		
Autres actifs administrés ⁽⁶⁾	589 291	570 475	560 102		
Total de l'actif administré	1 248 418 \$	1 228 508 \$	1 212 517 \$		
Total des capitaux propres	25 008 \$	24 256 \$	25 260 \$		

(1) En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la Compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

(2) Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

(3) Certains chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

(4) Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique portant sur la répartition du capital.

(5) Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la Compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la Compagnie surveille les politiques de placement.

(6) Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la Compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la Compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

POINTS SAILLANTS DE 2016 POUR LIFECO

La situation du capital et la performance financière demeurent solides

- La vigueur de la situation du capital de la Compagnie est attestée par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE) de 240 % qu'affichait au 31 décembre 2016 La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 641 M\$, soit une baisse de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Même si à la clôture de l'exercice, le bénéfice net de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne avait augmenté par rapport à 2015, le bénéfice a subi l'influence défavorable des fluctuations des devises, plus particulièrement de l'affaiblissement de la livre sterling, et de la diminution du bénéfice au sein de l'exploitation américaine, compte tenu des coûts de 20 M\$ associés à la restructuration de Putnam.
- En 2016, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 % pour se chiffrer à 0,3460 \$ par action.
- La Compagnie a effectué un retour sur les marchés financiers européens en décembre 2016 en émettant des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€, dont le produit a été affecté au soutien des établissements à l'étranger et à des fins d'exploitation générale. Les obligations sont assorties d'un coupon annuel de 1,75 %, ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la cote de l'Irish Stock Exchange.
- Le ratio de levier financier de la Compagnie était de 28 % au 31 décembre 2016, compte tenu de l'émission d'obligations pour un montant de 500 M€, ce qui est conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la Compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

La stabilité dans un contexte économique et réglementaire difficile à l'échelle mondiale

- Le 23 juin 2016, la population du Royaume-Uni a voté en faveur de la sortie de l'Union européenne (UE). L'exploitation européenne de la Compagnie est fondée sur des unités d'exploitation solides et stables et bénéficie d'un portefeuille de placement diversifié. Les activités de la Compagnie au Royaume-Uni se composent principalement d'activités intérieures et ont continué d'afficher un bon rendement en cette période d'incertitude. Les activités en Irlande et en Allemagne sont également intérieures et n'ont subi qu'une incidence minime. Ces unités d'exploitation disposent d'une capitalisation adéquate, et la Compagnie est décidée à maintenir sa présence sur ces marchés. Le facteur ayant eu l'incidence la plus importante sur les résultats financiers de la Compagnie en 2016 a été l'affaiblissement de la livre sterling. Au deuxième semestre de 2016, ce recul a entraîné une diminution de 12 % du taux de change moyen appliqué au bénéfice net en livres sterling de la Compagnie par rapport au premier semestre de 2016. Au cours des prochaines années, alors que le Royaume-Uni et l'UE devront négocier leur nouveau partenariat, la Compagnie continuera de collaborer étroitement avec ses clients, ses partenaires d'affaires et les organismes de réglementation.
- Le 12 septembre 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a publié une ligne directrice intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF prévoit remplacer la ligne directrice sur le ratio du MMRPCE par la ligne directrice sur le TSAV. Il a déclaré que cette dernière ne devrait pas accroître le montant de capital dans le secteur par rapport à l'actuelle ligne directrice sur le MMRPCE et continue d'évaluer la nouvelle ligne directrice. La Compagnie poursuivra ses discussions continues avec le BSIF et d'autres participants du secteur en 2017.

- Les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe ont prêté une attention particulière à la nouvelle réglementation Solvabilité II, entrée en vigueur en 2016. Toutes les filiales réglementées européennes de la Compagnie ont respecté les nouvelles exigences. Au cours de l'exercice, la Compagnie a géré efficacement la volatilité du capital conformément à cette nouvelle réglementation. En 2017, la Compagnie continuera de raffiner ses modèles internes de gestion du risque et sa gestion de l'éventuelle volatilité du capital dans le cadre de la nouvelle réglementation.
- Les dernières élections américaines ont mis en évidence l'éventualité d'importants changements de politiques, notamment une réforme fiscale au palier fédéral pour les sociétés. Tant le Congrès que le président ont l'intention de réduire le taux d'imposition des sociétés. Une diminution du taux d'imposition des sociétés aurait vraisemblablement une incidence favorable sur le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour les exercices suivant l'adoption du taux. Une modification des lois fiscales et des taux d'imposition pourrait avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt différé comptabilisés ainsi que sur les taux d'imposition effectifs à venir. Une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi entraînerait une diminution de l'actif ou du passif d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable non récurrente sur les résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel le taux serait adopté. Un ajustement non récurrent des comptes d'impôt différé n'aurait pas d'incidence sur l'impôt en trésorerie payé.

Perspectives pour 2017

- Lifeco concentre ses efforts sur les investissements stratégiques visant à favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires.
- Les unités d'exploitation principales de l'exploitation canadienne seront recentrées sur les clients de l'Individuelle et de la Collective, une initiative soutenue par une nouvelle fonction de marketing stratégique. Ces changements visent le développement d'une approche globale de l'expérience client et appuieront la croissance du bénéfice sans négliger les réinvestissements dans les innovations et les services offerts aux clients, qui seront permis par les gains de productivité et les réductions de coûts.
- L'exploitation américaine continue de simplifier ses procédures administratives afin de soutenir la croissance d'Empower Retirement, de réduire ses coûts, d'améliorer l'expérience des clients et de renforcer son engagement. Putnam a annoncé avoir réduit les coûts grâce à une restructuration des ressources afin de soutenir son objectif de constituer une marque de gestion d'actifs évolutive et rentable visant à maintenir un solide rendement des placements. À la suite de l'élection américaine, les niveaux des marchés et les taux d'intérêt ont augmenté aux États-Unis, ce qui devrait avoir une incidence favorable sur les résultats de la société; la volatilité devrait par contre se maintenir en 2017, au fur et à mesure que la nouvelle administration présidentielle dévoilera ses projets.
- Au sein de l'exploitation européenne, le développement des capacités de la Compagnie en matière de rentes collectives au Royaume-Uni continuera de compléter notre position solide sur le marché des produits de rentes immédiates dans ce pays. Les investissements dans les technologies numériques seront encore privilégiés pour stimuler la croissance des activités d'assurance collective de la Compagnie en tant que chef de file au Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la Compagnie dans ce secteur tout en maintenant le contrôle des coûts. En Allemagne, la Compagnie raffermira sa présence sur le marché grandissant des produits de retraite en unités de compte en maintenant des produits novateurs et une excellente offre de services. Les investissements dans la technologie se poursuivront afin de favoriser l'efficacité des processus et de jeter les bases de capacités futures améliorées pour les activités en Allemagne. L'unité réassurance s'appuiera sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin de continuer de répondre aux besoins des clients.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie et Irish Life, ainsi que celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est chiffré à 676 M\$, contre 683 M\$ il y a un an et 674 M\$ au trimestre précédent. Ce

montant représente 0,686 \$ par action ordinaire (0,685 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 0,688 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) il y a un an et à 0,682 \$ par action ordinaire (0,681 \$ après dilution) au trimestre précédent. Le bénéfice net de Lifeco au quatrième trimestre de 2016 tient compte de coûts de 20 M\$ associés à la restructuration de l'unité Gestion d'actifs (Putnam).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 641 M\$ contre 2 762 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,668 \$ par action ordinaire (2,663 \$ après dilution) pour 2016, comparativement à 2,774 \$ par action ordinaire (2,768 \$ après dilution) il y a un an.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	103 \$	70 \$	51 \$	345 \$	307 \$
Gestion du patrimoine	132	99	119	436	479
Assurance collective	98	110	74	400	432
Exploitation générale canadienne	(7)	10	18	37	(23)
	326	289	262	1 218	1 195
Exploitation américaine					
Services financiers	80	89	86	333	384
Gestion d'actifs	(3)	(6)	41	(52)	32
Exploitation générale américaine	(22)	(5)	(2)	(32)	(7)
	55	78	125	249	409
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	225	251	234	927	886
Réassurance	86	54	73	277	313
Exploitation générale européenne	(4)	8	(4)	(4)	(25)
	307	313	303	1 200	1 174
Exploitation générale de Lifeco	(12)	(6)	(7)	(26)	(16)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	676 \$	674 \$	683 \$	2 641 \$	2 762 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS**Taux d'intérêt**

Au cours de l'exercice, les taux d'intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la Compagnie exerce ses activités, sauf au Royaume-Uni où les taux ont diminué. La fluctuation nette des taux d'intérêt n'a pas eu d'incidence sur l'étendue des scénarios de taux d'intérêt pris en compte dans le cadre du processus d'évaluation et n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net. La fluctuation nette des taux d'intérêt au cours du trimestre et de l'exercice n'a pas eu d'incidence significative sur le ratio du MMPRCE de la Great-West.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

La sensibilité de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Dans les régions où la Compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2016 et depuis le début de l'exercice ont surtout augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2015 et ont augmenté à la fin du trimestre par rapport à ceux au 30 septembre 2016. Par rapport aux prévisions de la Compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence négligeable sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2016 et une incidence défavorable de 10 M\$ depuis le début de l'exercice 2016 (incidence favorable de 9 M\$ et incidence défavorable de 12 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la Compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie. En outre, l'incidence des placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs et l'exploitation générale canadienne sur le bénéfice net a été négligeable au quatrième trimestre de 2016 et favorable, se chiffrant à 4 M\$, depuis le début de l'exercice 2016 (incidence favorable de 6 M\$ et de 5 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015). Par rapport au quatrième trimestre de 2015, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 11 % au Canada (indice S&P/TSX), de 7 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 10 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100), mais elle a diminué de 7 % dans la grande

région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 4 % au Canada, de 3 % aux États-Unis, de 4 % au Royaume-Uni et de 10 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2016.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a diminué par rapport au quatrième trimestre de 2015. L'incidence globale des fluctuations des

devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une baisse de 33 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 (50 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2016 au 31 décembre 2016, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté, tandis que les taux du marché à la fin de la période qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling ont diminué. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des pertes de change latentes de 50 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (pertes nettes latentes de 1 449 M\$ depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016		
	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total
Exploitation canadienne	– \$	(2) \$	(2) \$	– \$	1 \$	1 \$
Exploitation américaine	(1)	1	–	1	(1)	–
Exploitation européenne	5	3	8	(18)	12	(6)
Total	4 \$	2 \$	6 \$	(17) \$	12 \$	(5) \$

Au quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, ce qui a eu une incidence favorable de 4 M\$ sur le bénéfice net (une charge nette de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2015). La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des dotations à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 2 M\$ sur le bénéfice net pour le trimestre (une charge nette de 25 M\$ au quatrième trimestre de 2015).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 17 M\$ sur le bénéfice net (reprise nette de 7 M\$ en 2015), essentiellement en raison des pertes de valeur sur des prêts hypothécaires liées à l'insolvabilité de British Home Stores (BHS), un détaillant au Royaume-Uni. La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des dotations à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 12 M\$ sur le bénéfice net depuis le début de l'exercice (une charge nette de 55 M\$ en 2015).

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses actuarielles, ce qui a eu une incidence positive de 115 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 97 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 171 M\$ pour le trimestre précédent. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la morbidité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par l'incidence de la révision des hypothèses à l'égard des charges, a eu une incidence positive de 75 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, la révision des hypothèses économiques a eu une incidence

positive de 20 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, quelques modifications mineures, notamment la révision des hypothèses économiques, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses à l'égard des charges, ont eu une incidence positive de 20 M\$ sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la révision des hypothèses actuarielles a eu une incidence positive de 446 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 376 M\$ pour l'exercice 2015.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure définie par les IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les douze premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine individuels, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine collectifs, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	1 543 \$	1 298 \$	1 304 \$	5 371 \$	4 894 \$
Gestion du patrimoine	3 041	2 716	2 804	10 979	10 832
Assurance collective	2 097	2 040	2 002	8 311	7 838
	6 681	6 054	6 110	24 661	23 564
Exploitation américaine					
Services financiers	3 525	3 575	5 087	14 156	13 798
Gestion d'actifs	11 119	11 341	10 869	45 471	39 850
	14 644	14 916	15 956	59 627	53 648
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	4 984	5 325	4 497	22 276	22 127
Réassurance	3 730	2 967	1 559	10 902	5 636
	8 714	8 292	6 056	33 178	27 763
Total des primes et dépôts	30 039 \$	29 262 \$	28 122 \$	117 466 \$	104 975 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne	3 871 \$	3 117 \$	3 492 \$	12 933 \$	12 635 \$
Exploitation américaine	18 384	23 011	31 630	98 218	95 715
Exploitation européenne – Assurance et rentes	4 410	4 645	3 917	19 179	19 485
Total des souscriptions	26 665 \$	30 773 \$	39 039 \$	130 330 \$	127 835 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 522 \$	1 480 \$	1 623 \$	6 229 \$	6 168 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(13)	1	(1)	(35)	–
Profits nets réalisés	25	41	78	165	213
Produits tirés des placements – réguliers	1 534	1 522	1 700	6 359	6 381
Frais de placement	(27)	(26)	(30)	(107)	(110)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 507	1 496	1 670	6 252	6 271
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 943)	2 307	(844)	3 903	(2 010)
Produits nets tirés des placements	(2 436) \$	3 803 \$	826 \$	10 155 \$	4 261 \$

Au quatrième trimestre de 2016, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 3 262 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2016 se sont soldées par une diminution de 3 943 M\$, comparativement à une diminution de 844 M\$ au quatrième trimestre de 2015. La diminution au quatrième trimestre de 2016 découle principalement de la hausse du rendement des obligations dans l'ensemble des régions. La diminution au quatrième trimestre de 2015 découlait principalement de la hausse du rendement des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Au quatrième trimestre de 2016, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 163 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2015. La diminution s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises, alors que le dollar canadien s'est raffermi par

rapport à la livre sterling, ainsi que par la baisse des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 14 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 5 894 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2016 se sont soldées par une augmentation de 3 903 M\$, comparativement à une diminution de 2 010 M\$ au cours de l'exercice 2015. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une baisse des rendements des obligations au Royaume-Uni et à la remontée des marchés boursiers au Canada en 2016, comparativement à une hausse des rendements des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis et à un recul des marchés boursiers au Canada en 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les produits nets tirés des placements réguliers ont diminué de 19 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises – le dollar canadien s'est raffermi par rapport à la livre sterling – ainsi que par la baisse des profits nets réalisés, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 84 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 106 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2016, les produits nets tirés des placements ont diminué de 6 239 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des diminutions nettes de la juste valeur de 3 943 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2016, comparativement à des augmentations nettes de la juste valeur de 2 307 M\$ au trimestre précédent. La diminution nette des justes valeurs au cours du quatrième trimestre est essentiellement attribuable à la hausse des rendements des obligations, tandis que l'augmentation nette des justes valeurs au trimestre précédent s'expliquait surtout par la baisse des rendements des obligations.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	345 \$	338 \$	328 \$	1 329 \$	1 302 \$
Contrats SAS	41	39	41	165	157
	386	377	369	1 494	1 459
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	619	566	637	2 311	2 378
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	340	328	327	1 296	1 221
Total des honoraires et autres produits	1 345 \$	1 271 \$	1 333 \$	5 101 \$	5 058 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne	1 444 \$	3 485 \$	2 799 \$	11 862 \$	9 991 \$
Exploitation américaine	387	1 776	1 084	6 271	4 138
Exploitation européenne	2 542	5 328	1 649	16 542	8 713
Total	4 373 \$	10 589 \$	5 532 \$	34 675 \$	22 842 \$

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les variations des passifs relatifs aux contrats comprennent l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la dotation à la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 4,4 G\$, ce qui comprend un montant de 7,9 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant négatif de 3,5 G\$ au titre de la baisse des passifs relatifs aux contrats. La diminution de 1,2 G\$ par rapport à la période correspondante de 2015 comprend une baisse de 3,2 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats et une hausse de 2,0 G\$ des paiements de prestations. Cette baisse de la variation des passifs relatifs aux contrats s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouveaux traités et des traités restructurés en matière de réassurance, partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 34,7 G\$, ce qui comprend un montant de 27,7 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 7,0 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 11,8 G\$ par rapport à l'exercice de 2015 comprend une hausse de 6,1 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats et une hausse de 5,7 G\$ des paiements de prestations. Cette hausse de la variation des passifs relatifs aux contrats s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, facteur partiellement contrebalancé par l'acquisition des activités de rentes de The Equitable Life Assurance Society (Equitable Life) qui avait entraîné une augmentation des passifs liés aux contrats au cours du premier trimestre de 2015. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouveaux traités et des traités restructurés en matière de réassurance.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont diminué de 6,2 G\$. Cette diminution comprend une baisse de 6,7 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par des ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. La diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de 0,5 G\$ des paiements de prestations, en raison principalement des nouveaux traités de réassurance, facteur atténué par l'incidence de la baisse des volumes d'affaires.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES**Autres prestations et charges**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Commissions	853 \$	584 \$	584 \$	2 602 \$	2 218 \$
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 250	1 180	1 175	4 799	4 466
Taxes sur les primes	112	109	92	411	339
Charges financières	75	74	73	302	303
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	44	43	37	177	146
Coûts de restructuration et d'acquisition	35	19	7	63	35
Total	2 369 \$	2 009 \$	1 968 \$	8 354 \$	7 507 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2016, les autres prestations et charges ont augmenté de 401 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2015, pour se chiffrer à 2 369 M\$, essentiellement en raison d'une hausse des commissions attribuable aux souscriptions plus élevées au sein de l'exploitation canadienne ainsi que d'une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs attribuable à la hausse des volumes d'affaires et à des initiatives stratégiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les autres prestations et charges ont augmenté de 847 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 354 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels ainsi que de l'augmentation des taxes sur les primes.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, les autres prestations et charges ont augmenté de 360 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une hausse des commissions attribuable aux souscriptions plus élevées au sein de l'exploitation canadienne et de la hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs attribuable à la hausse des volumes d'affaires et à des initiatives stratégiques.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2016, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 18 %, en hausse comparativement à 8 % au quatrième trimestre de 2015. La hausse du taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2016 s'explique principalement par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, qui tiennent notamment compte de l'incidence favorable d'un ajustement de 27 M\$ US au sein de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine en 2015 qui ne s'est pas reproduit en 2016.

La Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 12 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 13 % pour l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif de la Compagnie découle principalement d'éléments non récurrents comptabilisés au premier trimestre de 2016 en raison des décisions prises à l'égard de l'impôt et des règlements conclus avec les autorités fiscales.

Au quatrième trimestre, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 18 %, ce qui représente une hausse comparativement à 13 % au troisième trimestre. La hausse du taux d'imposition effectif tient principalement aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré**

	31 décembre 2016			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	70 311 \$	44 904 \$	47 940 \$	163 155 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 133	2 388	2 428	9 949
Autres actifs	3 171	4 537	18 697	26 405
Actif net des fonds distincts	74 909	35 414	90 080	200 403
Total de l'actif	153 524	87 243	159 145	399 912
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 852	219 699	33 664	259 215
Total de l'actif géré	159 376	306 942	192 809	659 127
Autres actifs administrés	15 911	534 428	38 952	589 291
Total de l'actif administré	175 287 \$	841 370 \$	231 761 \$	1 248 418 \$

	31 décembre 2015			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	67 701 \$	43 809 \$	50 071 \$	161 581 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 132	2 465	2 352	9 949
Autres actifs	2 793	4 535	22 883	30 211
Actif net des fonds distincts	70 269	35 966	91 959	198 194
Total de l'actif	145 895	86 775	167 265	399 935
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 039	218 231	29 210	252 480
Total de l'actif géré	150 934	305 006	196 475	652 415
Autres actifs administrés	15 390	503 125	41 587	560 102
Total de l'actif administré	166 324 \$	808 131 \$	238 062 \$	1 212 517 \$

Au 31 décembre 2016, le total de l'actif administré avait augmenté de 35,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2015 pour atteindre 1,2 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence positive de la fluctuation des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en grande partie par l'incidence de la fluctuation des devises.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2016				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	23 580 \$	8 384 \$	18 905 \$	50 869 \$	31 %
Obligations de sociétés et autres obligations	21 138	24 589	20 177	65 904	41
Total partiel des obligations	44 718	32 973	39 082	116 773	72
Prêts hypothécaires	12 892	5 169	3 590	21 651	13
Actions	7 903	160	602	8 665	5
Immeubles de placement	1 574	5	2 761	4 340	3
Total partiel des placements de portefeuille	67 087	38 307	46 035	151 429	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	615	852	1 792	3 259	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 609	5 745	113	8 467	5
Total de l'actif investi	70 311 \$	44 904 \$	47 940 \$	163 155 \$	100 %

	31 décembre 2015				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics ⁽¹⁾	21 732 \$	9 413 \$	19 304 \$	50 449 \$	31 %
Obligations de sociétés et autres obligations ⁽¹⁾	21 388	22 638	20 468	64 494	40
Total partiel des obligations	43 120	32 051	39 772	114 943	71
Prêts hypothécaires	12 691	4 932	4 398	22 021	14
Actions	6 971	168	734	7 873	5
Immeubles de placement	1 788	5	3 444	5 237	3
Total partiel des placements de portefeuille	64 570	37 156	48 348	150 074	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	578	627	1 608	2 813	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 553	6 026	115	8 694	5
Total de l'actif investi	67 701 \$	43 809 \$	50 071 \$	161 581 \$	100 %

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de la présentation.

Au 31 décembre 2016, l'actif investi totalisait 163,2 G\$, soit une augmentation de 1,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2015. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux activités normales, notamment le transfert de placements en portefeuille qui étaient auparavant présentés en tant que fonds détenus par des assureurs cédants, tel qu'il est décrit à la note 6 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016. L'augmentation a été contrebalancée pour l'essentiel par l'incidence des fluctuations des devises, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport à la livre sterling, au dollar américain et à l'euro. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2016, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 116,8 G\$, soit 72 % de l'actif investi, contre 114,9 G\$, ou 71 % de l'actif investi, au 31 décembre 2015. Au cours du deuxième trimestre de 2016, les obligations d'État au Royaume-Uni et d'autres obligations d'États ont vu passer leur notation de AAA à AA; une décision des agences de notation directement attribuable au vote du Royaume-Uni en faveur du retrait de l'UE, ce qui a entraîné une modification de la répartition entre les catégories de notation. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 82 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Montant (\$)	Pourcentage (%)	Montant (\$)	Pourcentage (%)
AAA	27 762 \$	24 %	36 434 \$	32 %
AA	29 816	26	20 364	18
A	37 787	32	35 623	31
BBB	20 116	17	20 984	18
BB ou inférieure	1 292	1	1 538	1
Total	116 773 \$	100 %	114 943 \$	100 %

Au 31 décembre 2016, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,3 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, ce qui est semblable au résultat au 31 décembre 2015, soit 1,5 G\$, ou 1,3 % du portefeuille d'obligations.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des

risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2016				31 décembre 2015	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	706 \$	1 369 \$	2 075 \$	9 %	1 962 \$	9 %
Résidences multifamiliales	2 946	3 041	5 987	28	5 821	26
Biens commerciaux	260	13 329	13 589	63	14 238	65
Total	3 912 \$	17 739 \$	21 651 \$	100 %	22 021 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 21,7 G\$, soit 13 % de l'actif investi, au 31 décembre 2016, comparativement à 22,0 G\$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2015. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,9 G\$, soit 18 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 353 \$	633 \$	1 263 \$	5 249 \$	3 367 \$	731 \$	1 692 \$	5 790 \$
Immeubles de bureaux	1 845	657	729	3 231	1 703	621	946	3 270
Bâtiments industriels	1 570	1 534	842	3 946	1 595	1 375	977	3 947
Autres	340	450	373	1 163	390	435	406	1 231
Total	7 108 \$	3 274 \$	3 207 \$	13 589 \$	7 055 \$	3 162 \$	4 021 \$	14 238 \$

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
Ontario	1 005 \$	49 %	946 \$	49 %
Québec	436	21	405	21
Alberta	140	7	136	7
Colombie-Britannique	127	6	123	6
Terre-Neuve	113	5	105	5
Saskatchewan	86	4	84	4
Nouvelle-Écosse	65	3	62	3
Manitoba	53	3	55	3
Nouveau-Brunswick	46	2	42	2
Autres	4	—	4	—
Total	2 075 \$	100 %	1 962 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 763 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 26 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le

fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la Compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2016.

Portefeuille de participations

Portefeuille de participations par type	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
Actions cotées en Bourse	7 988 \$	62 %	7 054 \$	54 %
Actions non cotées en Bourse	677	5	819	6
Total partiel	8 665	67	7 873	60
Immeubles de placement	4 340	33	5 237	40
Total	13 005 \$	100 %	13 110 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	702 \$	– \$	625 \$	1 327 \$	955 \$	– \$	730 \$	1 685 \$
Bâtiments industriels	293	–	596	889	288	–	762	1 050
Commerces de détail	207	–	1 114	1 321	204	–	1 417	1 621
Autres	372	5	426	803	341	5	535	881
Total	1 574 \$	5 \$	2 761 \$	4 340 \$	1 788 \$	5 \$	3 444 \$	5 237 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 13,0 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2016, comparativement à 13,1 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2015. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. L'augmentation de 0,8 G\$ liée aux actions s'explique principalement par la remontée des marchés boursiers au Canada. La diminution de 0,9 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par le raffermissement du dollar canadien par

rapport à la livre sterling et par le montant net des biens immobiliers cédés, principalement au Canada.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
Juste valeur par le biais du résultat net	231 \$	53 \$	(1) \$	283 \$	287 \$	69 \$	(1) \$	355 \$
Disponibles à la vente	8	3	(1)	10	12	2	(3)	11
Prêts et créances	122	–	(43)	79	50	–	(20)	30
Total	361 \$	56 \$	(45) \$	372 \$	349 \$	71 \$	(24) \$	396 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 361 M\$, ou 0,2 % du portefeuille de placements, y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2016, comparativement à 349 M\$, ou 0,2 %, au 31 décembre 2015, soit une augmentation nette de 12 M\$. L'augmentation du montant des placements ayant subi une perte de valeur s'explique principalement par de nouvelles pertes de valeur contrebalancées en partie par des cessions et remboursements, ainsi que par le raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling et au dollar américain.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 56 M\$ au 31 décembre 2016, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 45 M\$ au 31 décembre 2016, contre 24 M\$ au 31 décembre 2015. Cette augmentation tient principalement à la perte de valeur liée aux prêts hypothécaires de BHS. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la dotation à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2016, le total de la dotation à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 946 M\$, comparativement à 3 558 M\$ au 31 décembre 2015, soit une diminution de 612 M\$ découlant essentiellement de l'incidence des modifications des hypothèses et des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les activités normales.

Les provisions pour perte de valeur de 45 M\$ (24 M\$ au 31 décembre 2015) et les dotations à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 946 M\$ (3 558 M\$ au 31 décembre 2015) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2016 (2,4 % au 31 décembre 2015).

Secteur de l'énergie**Obligations, prêts hypothécaires et placements détenus liés au secteur de l'énergie⁽¹⁾**

	31 décembre 2016				31 décembre 2015
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Total
Obligations ^{(2) (3)}	1 618 \$	2 102 \$	1 336 \$	5 056 \$	5 216 \$
Prêts hypothécaires ⁽⁴⁾	2 093	392	44	2 529	2 560
Immeubles de placement	288	–	–	288	300
Total	3 999 \$	2 494 \$	1 380 \$	7 873 \$	8 076 \$

(1) Les obligations détenues liées au secteur de l'énergie correspondent à une sous-catégorie de certains secteurs d'activité présentés à la note 7a)ii) des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016.

(2) Le coût amorti de ces obligations se chiffrait à 4 823 M\$ au 31 décembre 2016 et à 5 177 M\$ au 31 décembre 2015.

(3) Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants dont la valeur comptable est de 279 M\$ et le coût amorti était de 259 M\$ au 31 décembre 2016.

(4) Comprend des prêts hypothécaires assurés de 625 M\$ au 31 décembre 2016 et de 613 M\$ au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, les placements liés au secteur de l'énergie détenus par la Compagnie, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, se chiffraient à 7,9 G\$ (8,1 G\$ au 31 décembre 2015). Cette somme comprend une exposition directe sous forme d'obligations de 5,1 G\$ (5,2 G\$ au 31 décembre 2015) ou 2,9 % de l'actif investi, y compris des fonds détenus par des assureurs cédants) et une exposition indirecte sous forme de prêts hypothécaires commerciaux et d'immeubles de placement de 2,8 G\$ (2,9 G\$ au 31 décembre 2015) ou 1,7 % de l'actif investi, y compris des fonds détenus par des assureurs cédants.

Au 31 décembre 2016, les obligations liées au secteur de l'énergie détenues par la Compagnie constituaient un portefeuille diversifié dans plusieurs sous-secteurs et dont près de 97 % des titres sont de grande qualité. Environ la moitié de l'actif du portefeuille était investi dans des entités du secteur intermédiaire et de raffinage, et l'autre moitié dans des entités intégrées et indépendantes fournissant des services liés aux champs pétrolifères.

En outre, l'exposition indirecte de la Compagnie au secteur de l'énergie sous forme de prêts hypothécaires commerciaux et d'immeubles de placement était concentrée dans certaines régions où l'économie est davantage tributaire du secteur de l'énergie et est diversifiée en fonction du type d'immeuble, l'actif investi se répartissant ainsi : 31 % dans les résidences multifamiliales, 28 % dans les immeubles industriels et les autres immeubles, 23 % dans les immeubles de bureaux et 18 % dans les

commerces de détail. Environ 80 % de l'actif du portefeuille se concentre dans la province de l'Alberta, le reste de l'actif se concentre surtout dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était de 59 % au 31 décembre 2016.

En décembre 2016, Moody's Investors Service (Moody's) et Standard & Poor's Ratings Services ont révisé à la hausse leurs perspectives pour les prix du pétrole brut. Les hypothèses à l'égard des prix des hydrocarbures sont une donnée clé des prévisions des flux de trésorerie, ainsi que du profil de risque de crédit du secteur et de l'émetteur, en particulier pour les sous-secteurs des entités intégrées et indépendantes fournissant des services liés aux champs pétrolifères. Moody's a modifié ses perspectives pour les sous-secteurs des entités intégrées et des entités indépendantes, les jugeant maintenant stables et positives, respectivement, tandis que ses perspectives pour les services liés aux champs pétrolifères demeurent négatives. Moody's a également maintenu ses perspectives stables pour les entités du secteur intermédiaire et pour les sociétés en commandite principales, mais a révisé ses perspectives pour le sous-secteur du raffinage, les jugeant maintenant négatives. Les augmentations des dotations à la provision pour pertes sur créances futures découlant des réductions des notations propres au secteur de l'énergie ont été modestes, et les pertes de valeur ont été minimales en 2016. La remontée des prix du pétrole brut durant la majeure partie de l'exercice a entraîné un resserrement généralisé des écarts de taux des obligations détenues par la Compagnie.

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2016						31 décembre 2015
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Autres	Total	Total
Prêts hypothécaires	343 \$	1 434 \$	700 \$	923 \$	372 \$	3 772 \$	4 520 \$
Immeubles de placement	–	1 094	623	596	416	2 729	3 411
Total	343 \$	2 528 \$	1 323 \$	1 519 \$	788 \$	6 501 \$	7 931 \$

Au 31 décembre 2016, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la Compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 6,5 G\$ (7,9 G\$ au 31 décembre 2015), ce qui représentait 3,8 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants. Cette diminution de 1,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2015 est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises qui s'explique par le raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 1,9 G\$ (2,1 G\$ au 31 décembre 2015), soit 1,1 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 4,6 G\$ (5,8 G\$ au 31 décembre 2015), soit 2,7 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants. Ce portefeuille était bien diversifié en fonction du type d'immeuble, l'actif investi se répartissant ainsi : 39 % dans les commerces de détail, 36 % dans les immeubles industriels et autres, 20 % dans les immeubles de bureaux et 5 % dans les résidences multifamiliales. Au 31 décembre 2016, le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 54 %, et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,1. Au 31 décembre 2016, la durée moyenne pondérée des emprunts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de 14 ans.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2016. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais

sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2016, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 159 M\$ (107 M\$ au 31 décembre 2015) et un montant de 475 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (671 M\$ au 31 décembre 2015). En 2016, les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés et les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont diminué principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro sur la juste valeur des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 0,5 G\$ pour se chiffrer à 17,2 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes, partiellement contrebalancées par l'incidence des fluctuations des devises, notamment le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling, sur les dérivés libellés en devises.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 528 M\$ au 31 décembre 2016, comparativement à 461 M\$ au 31 décembre 2015. La valeur de marché des swaps de devises a augmenté en raison du raffermissement, à la fin de la période, du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Goodwill et immobilisations incorporelles**

	31 décembre	
	2016	2015
Goodwill	5 977 \$	5 913 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	3 030	3 115
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	942	921
Total	9 949 \$	9 949 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 9 949 M\$ au 31 décembre 2016, un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2015. Le goodwill a augmenté de 64 M\$ pour atteindre 5 977 M\$ en raison de l'acquisition d'Aviva Health Insurance Limited (Aviva Health) et de GloHealth Financial Services Limited (GloHealth) par Irish Life, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence des fluctuations des devises. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont diminué de 64 M\$ en 2016, en raison de l'incidence des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par des entrées d'immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients de 35 M\$ relativement à l'acquisition d'Aviva Health et de GloHealth, ainsi que par les entrées nettes de logiciels informatiques.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2016. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. En outre, aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée au titre des immobilisations incorporelles à durée déterminée en 2016.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

AUTRES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL**Autres actifs du fonds général**

	31 décembre	
	2016	2015
Fonds détenus par des assureurs cédants	10 781 \$	15 512 \$
Actif de réassurance	5 627	5 131
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt à recevoir	4 311	3 553
Autres actifs	2 263	2 643
Actif d'impôt différé	1 845	1 891
Immeubles occupés par leur propriétaire	649	653
Instruments financiers dérivés	528	461
Immobilisations	304	298
Impôt exigible	97	69
Total	26 405 \$	30 211 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2016 totalisaient 26,4 G\$, soit 3,8 G\$ de moins qu'au 31 décembre 2015. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 4,7 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants, partiellement contrebalancée par une hausse de 0,8 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir et par une hausse de 0,5 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance. La baisse des fonds détenus par des assureurs cédants est principalement attribuable à deux transactions effectuées en 2016 qui ont fait en sorte que les actifs connexes sont maintenant comptabilisés à titre de placements de portefeuille comme il est expliqué à la note 6 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises qui s'explique par le raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour obtenir le détail des autres actifs.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES POLICES DE FONDS DISTINCTS**Fonds distincts**

	31 décembre		
	2016	2015	2014
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	81 033 \$	80 829 \$	68 911 \$
Fonds communs de placement	51 726	50 101	46 707
Obligations	41 619	42 160	37 912
Immeubles de placement	11 019	10 839	9 533
Trésorerie et autres	10 837	10 279	8 383
Prêts hypothécaires	2 622	2 596	2 508
Total partiel	198 856 \$	196 804 \$	173 954 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – fonds communs de placement	1 547	1 390	1 012
Total	200 403 \$	198 194 \$	174 966 \$
Variation d'un exercice à l'autre	1%	13%	9%

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 2,2 G\$ au 31 décembre 2016 par rapport au 31 décembre 2015 pour s'établir à 200,4 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 13,0 G\$, facteurs contrebalancés en grande partie par l'incidence des fluctuations des devises de 10,6 G\$ et par des retraits nets de 0,5 G\$.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT EXCLUSIFS

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2016	2015
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	31 328 \$	40 070 \$
Actions de croissance	13 252	14 468
Actions – valeur	23 163	22 798
Titres à revenu fixe	33 999	34 384
Marché monétaire	164	123
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	15 856	13 480
Total partiel	117 762	125 323
Comptes institutionnels		
Actions	84 257	77 236
Titres à revenu fixe	48 700	44 458
Autres	8 496	5 463
Total partiel	141 453	127 157
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	259 215 \$	252 480 \$

(1) Au 31 décembre 2016, les fonds communs de placement excluent des fonds gérés de Putnam de 10,9 G\$ (9,1 G\$ au 31 décembre 2015), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2016, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 219,7 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 5,8 G\$, et d'Irish Life, pour un montant de 32,9 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 6,7 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises et du marché.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2016	2015 ⁽¹⁾
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	157 949 \$	160 745 \$
Autres passifs du fonds général	16 552	15 736
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	200 403	198 194
Total	374 904 \$	374 675 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

Le total du passif a augmenté de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2015, passant ainsi à 374,9 G\$ au 31 décembre 2016.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 2,8 G\$. Cette diminution s'explique principalement par le raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain, contrebalancé en partie par l'incidence des nouvelles affaires et des ajustements à la juste valeur. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 2,2 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 13,0 G\$, qui a été essentiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises de 10,6 G\$ et par les retraits nets de 0,5 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2016					
Obligations	22 896 \$	17 464 \$	23 820 \$	31 550 \$	95 730 \$
Prêts hypothécaires	8 810	3 699	4 005	3 557	20 071
Actions	4 951	1 979	–	236	7 166
Immeubles de placement	1 410	13	–	2 679	4 102
Autres actifs ⁽¹⁾	9 127	5 970	1 256	14 527	30 880
Total de l'actif	47 194 \$	29 125 \$	29 081 \$	52 549 \$	157 949 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	47 194 \$	29 125 \$	29 081 \$	52 549 \$	157 949 \$
31 décembre 2015					
Obligations	22 306 \$	18 848 \$	23 023 \$	31 982 \$	96 159 \$
Prêts hypothécaires	8 341	3 839	3 813	4 358	20 351
Actions	4 266	1 732	–	226	6 224
Immeubles de placement	1 412	7	–	3 342	4 761
Autres actifs ⁽¹⁾	9 544	3 736	789	19 181	33 250
Total de l'actif ⁽²⁾	45 869 \$	28 162 \$	27 625 \$	59 089 \$	160 745 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ⁽²⁾	45 869 \$	28 162 \$	27 625 \$	59 089 \$	160 745 \$

(1) Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la Compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

AUTRES PASSIFS DU FONDS GÉNÉRAL**Autres passifs du fonds général**

	31 décembre	
	2016	2015 ⁽¹⁾
Débiteures et autres instruments d'emprunt	5 980 \$	5 395 \$
Autres passifs	3 836	3 367
Créditeurs	2 049	1 755
Instruments financiers dérivés	2 012	2 624
Passif d'impôt différé	1 645	1 586
Impôt exigible	549	492
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	320	356
Titres de fiducies de capital	161	161
Total	16 552 \$	15 736 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 16,6 G\$ au 31 décembre 2016, une hausse de 0,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2015, en raison essentiellement d'une augmentation des créditeurs et autres passifs de 0,8 G\$ et d'une augmentation des débiteures et autres instruments d'emprunt de 0,6 G\$, facteurs contrebalancés en partie par une baisse des instruments financiers dérivés de 0,6 G\$.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,8 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada-Vie.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum aux États-Unis.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2016, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 917 M\$ (3 488 M\$ au 31 décembre 2015).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2016			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	31 494 \$	– \$	16 \$	50 \$	50 \$
Exploitation américaine	12 412	9	–	43	52
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	8 745	7	–	377	377
Réassurance ⁽²⁾	1 169	391	–	20	411
Total de l'exploitation européenne	9 914	398	–	397	788
Total	53 820 \$	407 \$	16 \$	490 \$	890 \$

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2016 pour chaque police.

(2) L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2016. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015) et à 21 M\$ depuis le début de l'exercice (15 M\$ pour la période correspondante de 2015), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2016, les débentures et autres instruments d'emprunt sont établis à 5 980 M\$, soit une augmentation de 585 M\$ par rapport au 31 décembre 2015, en raison essentiellement de l'émission d'obligations de premier rang de 10 ans pour un montant de 500 M€. Les obligations sont assorties d'un coupon annuel de 1,75 % et leur prix a été fixé à 99,718 % de la valeur nominale, pour un rendement à l'échéance de 1,781 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la cote de l'Irish Stock Exchange. Il s'agit de la seconde émission de titres de créance de Lifeco dans un marché libellé en euros. Le 8 février 2017, Irish Life Assurance Plc, une filiale de la Compagnie, a remboursé le montant nominal et les intérêts courus de ses débentures subordonnées de 200 M€ à 5,25 %.

Au cours du deuxième trimestre de 2016, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale, a choisi de ne pas appeler au rachat de ses débentures subordonnées de second rang à 7,153 %, d'un montant de 300 M\$ US, dont la première date de remboursement par anticipation au pair est le 16 mai 2016 et la date d'échéance finale, le 16 mai 2046. Depuis le 16 mai 2016, les débentures portent intérêt à un taux variable correspondant au LIBOR à trois mois majoré de 2,538 %. Great-West Financial a également conclu un swap de taux d'intérêt externe de 30 ans selon lequel elle paiera un taux d'intérêt fixe de 4,68 % et recevra un taux d'intérêt variable correspondant au LIBOR à trois mois majoré de 2,538 %, sur le montant nominal.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2016, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la Compagnie au 31 décembre 2016 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 50 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 50 M\$ au 31 décembre 2015).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2016, le capital social en circulation se chiffrait à 9 644 M\$, dont 7 130 M\$ d'actions ordinaires, 2 264 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les 5 ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2016, 986 398 335 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 130 M\$ étaient en circulation, comparativement à 993 350 331 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 156 M\$ au 31 décembre 2015.

La Compagnie a initié le 8 janvier 2016, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 8 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été modifiée avec prise d'effet le 23 février 2016 pour porter à 20 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées.

Le 17 juin 2016, la Compagnie a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 5 809 000 de ses actions ordinaires aux termes d'ententes privées conclues entre la Compagnie et plusieurs vendeurs tiers dans des conditions de concurrence normale. Au 31 décembre 2016,

la Compagnie avait conclu des ententes privées aux fins du rachat de 1 600 000 de ses actions ordinaires. Après le 31 décembre 2016, et jusqu'à l'expiration de l'arrangement le 7 janvier 2017, la Compagnie n'a pas racheté d'actions ordinaires additionnelles.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a racheté et annulé 7 967 881 actions ordinaires (6 279 856 en 2015) au coût moyen par action de 33,54 \$ (35,17 \$ en 2015) en vertu de son programme de rachat dans le cours normal des activités, y compris les actions rachetées en vertu d'ententes privées.

Après le 31 décembre 2016, pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, et à des fins de gestion du capital, cette dernière a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 9 janvier 2017 et se terminera le 8 janvier 2018.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2016, la Compagnie avait en circulation 10 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les 5 ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 264 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série N ⁽¹⁾	Série O ⁽²⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S
Type	Taux rajusté tous les cinq ans	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	23 novembre 2010	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014
Actions en circulation	8 524 422	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	213 110 550 \$	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	2,176 %	Variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019

(1) Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les 5 ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Les actions privilégiées émises par la Compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2016	2015 ⁽¹⁾
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	610 \$	607 \$
London Life	1 798	1 780
Canada-Vie	357	222
Great-West Financial	17	17
	<u>2 782 \$</u>	<u>2 626 \$</u>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	<u>224 \$</u>	<u>195 \$</u>

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**LIQUIDITÉS**

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2016, la Compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,9 G\$ (7,1 G\$ au 31 décembre 2015) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 91,6 G\$ (90,5 G\$ au 31 décembre 2015). Au 31 décembre 2016, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient 1,1 G\$ (0,9 G\$ au 31 décembre 2015) par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie. Pour les entités réglementées dont le siège social est situé en Europe, les politiques en matière de solvabilité ont changé pour refléter la réforme Solvabilité II, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. En 2016, la Compagnie a assuré une gestion efficace de la volatilité du capital conformément à cette nouvelle réglementation. Les organismes de réglementation ont approuvé des mesures de transition et d'autres mesures concernant les activités liées aux prestations garanties à long terme qui permettent de réduire l'incidence de la volatilité actuelle du marché sur le capital réglementaire exigé dans la réforme Solvabilité II.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 389 \$	1 063 \$	6 254 \$	5 123 \$
Financement	510	(194)	(1 045)	(1 683)
Investissement	(1 689)	(1 802)	(4 565)	(3 424)
	210	(933)	644	16
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(11)	33	(198)	299
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	199	(900)	446	315
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 060	3 713	2 813	2 498
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 259 \$	2 813 \$	3 259 \$	2 813 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 199 M\$ par rapport au 30 septembre 2016. Au cours du quatrième trimestre de 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 389 M\$, une hausse de 326 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 510 M\$, principalement en raison de l'émission de titres d'emprunt libellés en euros et de l'augmentation de 166 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes de 371 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 689 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 446 M\$ par rapport au 31 décembre 2015. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6 254 M\$, une hausse de 1 131 M\$ par rapport à l'exercice 2015. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 045 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 492 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, au rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant de 267 M\$ et à la réduction de 31 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale, facteurs partiellement contrebalancés par l'émission de titres d'emprunt libellés en euros. Au premier trimestre de 2016, la Compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,326 \$ par action ordinaire à 0,346 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 565 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2016	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 585 \$	284 \$	200 \$	– \$	500 \$	– \$	4 601 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	664	109	99	74	59	49	274
– matériel	17	6	6	3	1	1	–
3) Obligations d'achat	283	108	53	62	42	15	3
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	1 172	1 084	88	–	–	–	–
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	273	273	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	7 994 \$	1 864 \$	446 \$	139 \$	602 \$	65 \$	4 878 \$

- Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2,9 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,7 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2016. L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West détient une facilité de lettres de crédit de 600 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2016, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 96 M\$ US à des parties externes.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 375 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 66 M\$ US à des parties externes.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 6 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GW&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre 2016, des lettres de crédit d'un montant de 1 167 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Great-West Life & Annuity Insurance Company détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2016, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Canada-Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M€ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par The Canada Life Group (U.K.) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettres de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2016, des lettres de crédit d'un montant de 500 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 627 M\$ US à d'autres filiales.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du MMRPCE. La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 215 %, sur une base consolidée.

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 décembre 2016 s'établissait à 240 % (238 % au 31 décembre 2015). Pour ce qui est de la London Life, le ratio du MMRPCE au 31 décembre 2016 s'établissait à 217 % (226 % au 31 décembre 2015). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2016 s'établissait à 275 % (260 % au 31 décembre 2015). Le ratio du MMRPCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,1 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2016 (0,9 G\$ au 31 décembre 2015).

Le ratio du MMRPCE de la Great-West, de 240 %, comprend 4 points de pourcentage pour l'incidence d'un nouvel emprunt subordonné de 200 M€ relatif à une tranche du produit des obligations d'un montant de 500 M€ émises par Lifeco au quatrième trimestre de 2016, emprunt qui a été réparti en aval. L'incidence connexe pour la Canada-Vie et la London Life était de 7 points de pourcentage et de néant, respectivement. Cette nouvelle débenture remplacera les billets perpétuels déjà détenus par Irish Life Assurance Plc (ILA), dont le remboursement par ILA a été annoncé le 8 février 2017. Le remboursement de ces billets entraînera une diminution du ratio du MMRPCE de la Great-West et de la Canada-Vie au premier trimestre de 2017. L'incidence nette, sur le ratio du MMRPCE, de la nouvelle débenture intersociétés au quatrième trimestre de 2016, conjuguée au remboursement effectué au premier trimestre de 2017, est de néant.

Aux fins du calcul de la situation du MMRPCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles. Selon la ligne directrice du BSIF sur le MMRPCE, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale doivent être amorties sur 12 trimestres.

Au 31 décembre 2016, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity Insurance Company, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 455 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity Insurance Company présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la Compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le 12 septembre 2016, le BSIF a publié une ligne directrice intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF prévoit remplacer la ligne directrice sur le MMRPCE par la ligne directrice sur le TSAV, et il a déclaré que cette dernière ne devrait pas accroître le montant de capital dans le secteur par rapport à l'actuelle ligne directrice sur le MMRPCE. Puisque le BSIF a élaboré la ligne directrice sur le TSAV afin d'harmoniser les mesures du risque avec les réalités économiques du secteur de l'assurance-vie, la distribution de capital et l'incidence selon le risque et selon l'entreprise pourrait changer. Le BSIF continue d'évaluer la nouvelle ligne directrice dans le but d'y apporter les derniers ajustements en fin de parcours.

La Compagnie poursuivra ses discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur pendant la période d'évaluation et la phase subséquente de mise en œuvre.

En raison de la nature évolutive des IFRS et des modifications proposées aux IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La Compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée

dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾

	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015
Exploitation canadienne	19,9 %	19,0 %	20,2 %
Services financiers aux États-Unis ⁽²⁾	10,6 %	11,0 %	13,0 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ⁽²⁾	(2,9)%	(0,3)%	1,4 %
Exploitation européenne	17,1 %	16,9 %	16,8 %
Exploitation générale de Lifeco	(5,2)%	(3,6)%	(2,7)%
Total du bénéfice net de Lifeco	13,8 %	13,8 %	14,7 %

(1) Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

(2) Le poste Services financiers aux États-Unis comprend les résultats de l'exploitation générale américaine, compte non tenu des coûts de restructuration de 20 M\$ liés à Putnam, qui sont compris dans le poste Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam).

La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 13,8 % au 31 décembre 2016, comparativement à 14,7 % au 31 décembre 2015.

NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la Compagnie a été maintenu à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la Compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. En 2016, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La Compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à

son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes. Au cours du quatrième trimestre de 2016, Standard & Poor's Ratings Services a ajouté Irish Life à ses notations groupées. ILLA n'est toutefois pas incluse dans les notations groupées de Fitch Ratings.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la Compagnie n'ont subi aucune modification en 2016.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Irish Life	Great-West Life & Annuity Insurance Company
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA	AA	AA		Non coté
	Santé financière		AA	AA	AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang					A	
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Notation de l'émetteur					A+	
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-	A-	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits spécialisés, à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL

ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} et au Groupe de planification successorale et patrimoniale de la London Life, ainsi que des réseaux de distribution soutenus par la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

La Great-West, la London Life et la Canada-Vie accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes qu'elles proposent. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité d'exploitation Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs de la Compagnie.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution et de chaque client, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits entre les canaux.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés.

Les activités de la Compagnie relatives aux produits d'assurance créances et aux ventes directes, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, offrent des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et aux autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE INDIVIDUELLE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

PART DE MARCHÉ

- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes⁽¹⁾
- Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 27 % des primes en vigueur⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie individuelle

- Assurance-vie temporaire
- Assurance-vie universelle
- Assurance-vie avec participation

Protection du vivant

- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 2 868 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 068 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 5 698 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 760 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 7 737 courtiers indépendants associés aux 36 agents généraux
- 1 897 conseillers associés aux 14 agents nationaux
- 3 509 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 141 courtiers directs et groupes de producteurs

(1) Au 30 septembre 2016

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 97 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 90 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 93 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et plus de 200 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 59 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 5 000 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ

- 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers⁽¹⁾
- 17 % des régimes de capitalisation collectifs⁽²⁾
- 23 % des nouvelles souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Services de retraite collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs
- Régimes d'épargne non enregistrés
- Régimes de participation différée aux bénéfices
- Régimes de retraite à cotisations définies
- CELI et REER collectifs

Investis dans :

- Fonds distincts
- Options de placement garanties
- Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
- Rentes immédiates
- Rentes différées
- Fonds de revenu de retraite
- Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placements uniquement

Investis dans :

- Fonds distincts
- Options de placement garanties
- Valeurs mobilières

Retraite et investissement de l'Individuelle

- Régimes d'épargne
- REER
- Régimes d'épargne non enregistrés
- CELI

Investis dans :

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
- Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum
- Fonds de revenu de retraite
- Fonds de revenu viager
- Rentes immédiates
- Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 2 868 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 068 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 5 698 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 760 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 7 737 courtiers indépendants associés aux 36 agents généraux
- 1 897 conseillers associés aux 14 agents nationaux
- 3 509 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 141 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

- 4 133 représentants en placement

Services de retraite collectifs

- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)

(1) Au 30 septembre 2016

(2) Au 30 juin 2016

ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾
- 21 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs⁽²⁾
- Détient la plus importante part de marché, soit 39 %, des produits d'assurance créances⁽²⁾, plus de 7,4 millions de participants aux régimes⁽¹⁾
- 5 % du marché des produits de ventes directes⁽²⁾, plus de 0,6 million de participants aux régimes⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie et assurance-maladie

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Assurance à l'intention des expatriés
- Assurance-maladie complémentaire

Assurance créances

- Assurance créances en cas de décès
- Assurance créances en cas d'invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- Assurance créances contre les maladies graves
- Assurance des soldes de carte de crédit

DISTRIBUTION

- 119 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 18 bureaux de la Collective
- 81 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Sélectpac situés dans 28 centres de ventes et de marketing

(1) Au 31 décembre 2016

(2) Au 31 décembre 2015

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de

la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

ASSURANCE COLLECTIVE

Le marché de l'assurance collective au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La Compagnie détient une importante part de marché, qui se chiffre à 21 %. Cette solide part de marché, qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution et une gamme étendue de produits et de services de qualité, constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	6 681 \$	6 054 \$	6 110 \$	24 661 \$	23 564 \$
Souscriptions	3 871	3 117	3 492	12 933	12 635
Honoraires et autres produits	386	377	369	1 494	1 459
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	326	289	262	1 218	1 195
Total de l'actif	153 524 \$	152 484 \$	145 895 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 852	5 625	5 039		
Total de l'actif géré	159 376	158 109	150 934		
Autres actifs administrés	15 911	15 815	15 390		
Total de l'actif administré	175 287 \$	173 924 \$	166 324 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Assurance individuelle	103 \$	70 \$	51 \$	345 \$	307 \$
Gestion du patrimoine	132	99	119	436	479
Assurance collective	98	110	74	400	432
Exploitation générale	(7)	10	18	37	(23)
Bénéfice net	326 \$	289 \$	262 \$	1 218 \$	1 195 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2016

- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont chiffrés à 24,7 G\$, contre 23,6 G\$ pour l'exercice 2015. Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2016 se sont chiffrés à 6,7 G\$, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont chiffrées à 12,9 G\$, contre 12,6 G\$ pour l'exercice 2015. Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions se sont établies à 3,9 G\$, une augmentation de 11 % par rapport au trimestre correspondant de 2015 qui s'explique par la vigueur des souscriptions au sein de toutes les unités d'exploitation, y compris une hausse de 161 % et de 29 % des souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle et de produits des Services de retraite collectifs, respectivement. L'unité Assurance collective a enregistré les meilleures souscriptions sur le marché pour le trimestre et l'ensemble de l'exercice 2016.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont été de 1 494 M\$, comparativement à 1 459 M\$ pour l'exercice 2015. Les honoraires et autres produits se sont établis à 386 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, une hausse de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2015.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net s'est élevé à 1 218 M\$, comparativement à 1 195 M\$ pour l'exercice 2015. Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net s'est établi à 326 M\$, soit une augmentation de 64 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité et de la hausse des honoraires nets, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

- En 2017, les activités de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie seront restructurées autour de deux nouvelles unités d'exploitation : une sera axée sur les clients individuels et l'autre sur les clients collectifs. Dans le cadre de cette restructuration, une nouvelle fonction marketing client stratégique sera créée afin de fournir une expérience client plus globale par l'intermédiaire de capacités et de services numériques novateurs.
- La Compagnie participe activement au marché canadien de réduction des risques liés aux régimes de retraite. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'exploitation canadienne de Lifeco a conclu son premier swap de longévité. Cette transaction s'ajoute aux autres stratégies et produits offerts par la Compagnie pour soutenir les sociétés dans la gestion des risques liés aux régimes de retraite.
- L'unité Assurance collective a augmenté sa portée sur le marché et a élargi son offre d'outils libre-service à l'aide de plusieurs nouvelles initiatives et nouveaux services en ligne :
 - La Great-West a annoncé qu'elle fournirait, à compter du début 2017, des produits d'assurance collective pour petites entreprises à Collage Technologies Inc., une entreprise qui offre des services et des outils automatisés de RH en ligne aux entreprises canadiennes.
 - Le portail e-Benefit de la Great-West offre aux conseillers du marché de l'assurance-maladie individuelle une expérience de souscription pratique et efficace.
 - Le service Assurance créances a lancé un portail libre-service à l'intention des clients, qui permet aux demandeurs de consulter de façon sécuritaire l'état de leur demande de règlement au titre de l'invalidité ou de la perte d'emploi.
- La Great-West et ses filiales, la London Life et la Canada-Vie, ont eu l'honneur de faire partie une fois de plus des 100 meilleurs employeurs au Canada. Elles ont également été nommées parmi les meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	1 543 \$	1 298 \$	1 304 \$	5 371 \$	4 894 \$
Souscriptions	341	164	137	785	530
Bénéfice net	103	70	51	345	307

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2016, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 239 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 543 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 237 M\$ pour le trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 458 M\$, essentiellement en raison de l'augmentation de 24 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant se sont chiffrées à 85 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 477 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 5 371 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 472 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 5 035 M\$, essentiellement en raison de l'augmentation de 13 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant se sont chiffrées à 336 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré à de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2016, les primes des produits d'assurance individuelle ont crû de 245 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 26 % des primes d'assurance-vie avec participation.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont crû de 204 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 341 M\$, ce qui reflète la hausse de 185 M\$, ou 183 %, des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation, ainsi que l'augmentation de 19 M\$, ou 73 %, des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire. L'augmentation des souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle découle principalement des modifications apportées à la législation sur l'exonération fiscale qui entrent en vigueur en janvier 2017. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 10 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont augmenté de 255 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 785 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation ont augmenté de 225 M\$, ou 58 %, et les souscriptions de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire ont augmenté de 27 M\$, ou 25 %, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués dans les résultats trimestriels. Les souscriptions de produits de protection du vivant ont augmenté de 3 M\$, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont crû de 177 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse de 134 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation et de l'augmentation de 41 % des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 103 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des placements et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de polices.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a augmenté de 38 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 345 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'apport des placements et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de police.

Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a crû de 33 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des placements et à la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 138 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 178 M\$, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 80 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 191 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par la diminution de l'apport des placements liés aux surplus d'actifs du compte de participation et par la hausse des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 181 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la baisse des charges, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

L'unité Assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2016. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que la Compagnie est en bonne posture pour 2017 et les années à venir. La Compagnie a revu ses stratégies afin d'améliorer considérablement sa croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2017, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2017, la première place du marché en matière de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions, y compris en lançant des produits améliorés d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire et d'assurance-vie universelle qui respecteront la nouvelle législation sur l'exonération fiscale qui entre en vigueur en janvier 2017, et elle continuera de mettre l'accent sur la croissance interne en améliorant constamment son service à la clientèle.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	3 041 \$	2 716 \$	2 804 \$	10 979 \$	10 832 \$
Souscriptions	3 350	2 863	3 220	11 476	11 472
Honoraires et autres produits	331	326	316	1 279	1 247
Bénéfice net	132	99	119	436	479

Primes et dépôts

Les primes et dépôts ont augmenté de 237 M\$ au quatrième trimestre de 2016 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 3 041 M\$. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des primes et dépôts liés aux produits de rentes collectifs à prime unique, contrebalancée en partie par la baisse des primes et dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts ont augmenté de 147 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 10 979 M\$. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des primes et dépôts liés aux produits de rentes collectifs à prime unique et aux régimes de capitalisation collectifs, contrebalancée en partie par la baisse des dépôts liés aux fonds de placement de l'Individuelle, qui reflète la diminution des flux de trésorerie liés aux actifs dans le secteur ayant trait aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 325 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes et dépôts liés aux produits de rentes collectifs à prime unique et aux fonds de placement de l'Individuelle.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions ont crû de 130 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3 350 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions liées aux produits de rentes collectifs à prime unique, qui a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions liées aux fonds de placement de l'Individuelle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions se sont chiffrées à 11 476 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent, étant donné que la hausse des souscriptions liés aux produits de rentes collectifs à prime unique et aux régimes de capitalisation collectifs a été contrebalancée par la baisse des souscriptions liées aux fonds de placement de l'Individuelle.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions ont crû de 487 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions liées aux produits de rentes collectifs à prime unique et aux fonds de placement de l'Individuelle, qui a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions liées aux régimes de capitalisation collectifs.

En ce qui a trait aux activités liées aux régimes de capitalisation collectifs et aux fonds de placement exclusifs de l'Individuelle, les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2016 se sont chiffrées à 193 M\$, comparativement à 358 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 784 M\$ au trimestre précédent, lesquelles incluaient le retrait d'un régime de capitalisation collectif à faible marge de 910 M\$. Compte non tenu du retrait du régime de capitalisation collectif dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, les entrées nettes de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont chiffrées à 725 M\$, comparativement à 788 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré

	31 décembre	
	2016	2015
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	5 527 \$	5 739 \$
Fonds distincts	31 931	29 836
Fonds communs de placement exclusifs	5 530	4 917
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	7 595	7 161
Fonds distincts	42 978	40 433
Actifs institutionnels	322	122
Total de l'actif géré	93 883 \$	88 208 \$
Autres actifs administrés ⁽¹⁾		
Retraite et investissement de l'Individuelle	7 240	6 620
Services de retraite collectifs	538	526
Total des autres actifs administrés	7 778 \$	7 146 \$
Total de l'actif administré	101 661 \$	95 354 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	50 228	47 112
Services de retraite collectifs	51 433	48 242
Total de l'actif administré	101 661 \$	95 354 \$

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus ltée, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC ltée.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 331 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, facteur contrebalancé en partie par la baisse des marges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 32 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 279 M\$. La hausse s'explique principalement par l'augmentation des autres produits liés aux ententes de distribution et par la hausse des honoraires attribuable à la hausse de l'actif administré moyen, contrebalancées en partie par la baisse des marges.

Au quatrième trimestre de 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen qui est attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 132 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires nets, la hausse des volumes de nouvelles affaires et les résultats plus favorables au chapitre de la longévité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a diminué de 43 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 436 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux résultats moins favorables au chapitre de la longévité, à la baisse de l'apport des placements et à la hausse des charges d'exploitation, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des volumes de nouvelles affaires.

Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, des résultats plus favorables au chapitre de la longévité, de la hausse de l'apport des placements et de l'augmentation des volumes de nouvelles affaires.

PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2016, l'outil de planification BonjourLaVie^{MC} de la Compagnie s'est vu décerner le prix de la meilleure application interactive dans le domaine des assurances dans le cadre des 2016 Internet Advertising Competition Awards. Cet outil de planification permet aux conseillers en sécurité financière de la Compagnie d'aider les clients à élaborer un plan de retraite adapté à leurs besoins. La Compagnie a également lancé un projet pilote pour son outil Wayfinder, une nouvelle application en ligne qui permet aux participants des Services de retraite collectifs de

se créer des plans financiers personnalisés. Wayfinder utilise des outils avant-gardistes pour permettre aux participants de communiquer directement avec des spécialistes financiers par internet ainsi que d'importer des données d'autres institutions financières afin de dresser le portrait complet de leur situation financière. La Compagnie continuera d'axer ses efforts sur les services à la population vieillissante et sur l'amélioration de l'expérience client au moyen de diverses initiatives ciblant tant les clients de l'Individuelle que de la Collective.

En 2017, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant à certaines catégories de conseillers, au besoin, une aide adaptée à leurs besoins.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que la Compagnie est en bonne posture pour 2017 et les années à venir. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Les honoraires de la Compagnie continuent d'être comprimés par les conditions concurrentielles du marché. Néanmoins, la Compagnie compte contrebalancer cette influence en faisant croître son actif géré et en poursuivant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la Compagnie.

La Compagnie mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	2 097 \$	2 040 \$	2 002 \$	8 311 \$	7 838 \$
Souscriptions	180	90	135	672	633
Honoraires et autres produits	41	39	41	165	157
Bénéfice net	98	110	74	400	432

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 95 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 097 M\$, en raison d'une augmentation des primes et dépôts dans la plupart des marchés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts ont augmenté de 473 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 8 311 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 57 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation des primes et dépôts sur le marché des grandes affaires.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions ont crû de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 180 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires et sur le marché des produits d'assurance créances. Les souscriptions des produits d'assurance créances et sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions ont augmenté de 39 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 672 M\$. Cette augmentation s'explique par la hausse des souscriptions dans la plupart des marchés.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les souscriptions ont augmenté de 90 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de la hausse des souscriptions dans l'ensemble des marchés.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2016, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 41 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 165 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 98 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité à l'égard de l'assurance-invalidité à long terme sans ristourne et aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a diminué de 32 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 400 M\$. Cette diminution tient essentiellement aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité à l'égard de l'assurance-invalidité de longue durée, principalement liés aux grandes affaires sans ristourne, et à la hausse de l'impôt sur le résultat, étant donné que les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net de 2015, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie continue de procéder à des hausses tarifaires dans ses contrats d'assurance-invalidité à long terme, au besoin, au moment du renouvellement des contrats.

Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a diminué de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par les résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et la hausse de l'apport des placements.

PERSPECTIVES — ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2016, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant des parts de marché importantes, voire les plus importantes dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché combinée à son expertise en gestion des dépenses et à sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue des primes reçues. Grâce notamment à des investissements efficaces dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2016, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 7 M\$, comparativement à un bénéfice net de 18 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse des produits nets tirés des placements et à la hausse des charges d'exploitation. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'exploitation générale canadienne a enregistré un bénéfice net de 37 M\$, comparativement à une perte nette de 23 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation du bénéfice net s'explique principalement par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par la hausse des produits nets tirés des placements, lesquels tiennent compte d'un profit à la vente d'un immeuble de placement au cours du deuxième trimestre, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Pour le quatrième trimestre de 2016, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 7 M\$, comparativement à un bénéfice net de 10 M\$ pour le trimestre précédent. Cette variation du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse des produits nets tirés des placements. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2016.

PERSPECTIVES — EXPLOITATION CANADIENNE

En 2017, les activités de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie seront restructurées autour de deux nouvelles unités d'exploitation. Une sera axée sur les clients individuels, l'autre sur les clients collectifs, et les deux seront soutenues par une nouvelle fonction marketing client stratégique. Ces changements, dont l'objectif est de fournir une expérience client plus globale, donneront lieu à des gains de productivité et à des économies de coûts qui favoriseront la croissance du bénéfice ainsi que le réinvestissement dans des innovations et des gammes de services centrées sur les clients. Dans le cadre de cette restructuration, le secteur d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle de l'unité d'exploitation Gestion du patrimoine sera regroupé avec l'unité Assurance individuelle afin de créer une unité d'exploitation axée sur les clients individuels. Le secteur d'activité Services de retraite collectifs de l'unité d'exploitation Gestion du patrimoine sera regroupé avec l'unité Assurance collective afin de créer une unité d'exploitation axée sur les clients collectifs.

EXPLOITATION AMÉRICAINNE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La Compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire de son unité des Marchés de l'Individuelle.

L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, la Compagnie offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est le principal fournisseur de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, et ses clients comptent 22 États qui ont recours à ses services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent ses régimes de placement seulement.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS
<p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays⁽¹⁾ pour plus de 8 millions de comptes de participants et 36 334 régimes⁽¹⁾ • Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants⁽²⁾ • 32 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽³⁾ • 10 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽³⁾ • Les fonds Great-West Lifetime sont les 13^e fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽⁴⁾
<p>PRODUITS ET SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique et produits de rentes individuels • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres
<p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels • Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement • Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

(1) Au 31 décembre 2016

(2) Au 30 septembre 2016

(3) La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2016.

(4) Au 31 décembre 2015

<p>GESTION D'ACTIFS</p> <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 152 G\$ US⁽¹⁾ • Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation stratégique de distribution au Japon <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables • Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) • Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie <p>DISTRIBUTION</p> <p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 157 500 conseillers • Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam • Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam • Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

(1) Au 31 décembre 2016

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	14 644 \$	14 916 \$	15 956 \$	59 627 \$	53 648 \$
Souscriptions	18 384	23 011	31 630	98 218	95 715
Honoraires et autres produits	619	566	637	2 311	2 378
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	55	78	125	249	409
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	41	60	92	188	318
Total de l'actif	87 243 \$	86 824 \$	86 775 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	219 699	216 458	218 231		
Total de l'actif géré	306 942	303 282	305 006		
Autres actifs administrés	534 428	514 616	503 125		
Total de l'actif administré	841 370 \$	817 898 \$	808 131 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Services financiers	80 \$	89 \$	86 \$	333 \$	384 \$
Gestion d'actifs ⁽¹⁾	(3)	(6)	41	(52)	32
Exploitation générale ⁽¹⁾	(22)	(5)	(2)	(32)	(7)
	55 \$	78 \$	125 \$	249 \$	409 \$
Services financiers (en dollars américains)	59 \$	68 \$	63 \$	250 \$	299 \$
Gestion d'actifs (en dollars américains) ⁽¹⁾	(2)	(5)	31	(39)	25
Exploitation générale (en dollars américains) ⁽¹⁾	(16)	(3)	(2)	(23)	(6)
	41 \$	60 \$	92 \$	188 \$	318 \$

(1) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net de l'unité Gestion d'actifs ne tient pas compte de coûts de restructuration de 20 M\$ (15 M\$ US), qui sont compris dans l'exploitation générale américaine.

FAITS NOUVEAUX EN 2016

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net s'est chiffré à 188 M\$ US, une baisse de 130 M\$ US par rapport à l'exercice 2015. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est chiffré à 41 M\$ US, une baisse de 51 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net tenait compte des coûts de restructuration de 15 M\$ US relatifs à Putnam.
- Le 6 avril 2016, le département du Travail des États-Unis a publié un nouveau règlement qui modifie et élargit la définition de fiduciaire pour y inclure le fait de fournir des conseils en placement au responsable d'un régime de retraite ou au titulaire d'un compte de retraite individuel. Globalement, les entités auront jusqu'au 10 avril 2017 pour se conformer au règlement, mais elles auront jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour respecter certains éléments. La Compagnie a analysé le règlement en le comparant avec les pratiques commerciales en cours, plus particulièrement dans son unité Empower Retirement et son unité des Marchés de l'Individuelle. En vertu du nouveau règlement, des changements doivent être apportés à certains aspects de l'offre de produits et de la prestation de services, mais la direction est d'avis que Great-West Financial et Putnam seront tout de même en mesure de mener à terme leur stratégie d'affaires globale et d'atteindre leurs objectifs de croissance. La nouvelle administration présidentielle américaine a demandé au département du Travail d'examiner les répercussions du règlement, mais à l'heure actuelle, on ne sait pas si la date d'entrée en vigueur sera reportée. Par conséquent, la Compagnie maintient son plan de mise en œuvre en vue de respecter la date de conformité originale.

- Les dernières élections américaines ont mis en évidence l'éventualité d'importants changements de politiques, notamment une réforme fiscale au palier fédéral pour les sociétés. Tant le Congrès que le président ont l'intention de réduire le taux d'imposition des sociétés. Une diminution du taux d'imposition des sociétés aurait vraisemblablement une incidence favorable sur le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour les exercices suivant l'adoption du taux. Une modification des lois fiscales et des taux d'imposition pourrait avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt différé comptabilisés ainsi que sur les taux d'imposition effectifs à venir. Une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi entraînerait une diminution de l'actif ou du passif d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable non récurrente sur les résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel le taux serait adopté. Un ajustement non récurrent des comptes d'impôt différé n'aurait pas d'incidence sur l'impôt en trésorerie payé.
- Au cours du quatrième trimestre de 2016, Putnam a annoncé qu'elle comptait réduire ses charges de 65 M\$ US et restructurer ses ressources afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir. L'objectif est de réduire les charges grâce à la diminution des effectifs, à l'abandon de certains programmes d'exploitation secondaires et à la consolidation des fournisseurs. Des réductions annualisées d'environ 40 M\$ US avaient été réalisées au 31 décembre 2016. Le reste des réductions sera réalisé en 2017. Putnam a réduit de près de 8 % le nombre de ses employés dans le cadre de cette initiative. Cette réduction du personnel a principalement touché les professionnels de l'exploitation et des technologies, ainsi qu'un petit nombre de professionnels de la gestion de placements. La Compagnie a engagé des coûts de restructuration relativement à ces initiatives pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, ce qui a donné lieu à une diminution de 15 M\$ US du bénéfice net. Ces coûts de restructuration sont compris dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE**SERVICES FINANCIERS****FAITS NOUVEAUX EN 2016**

- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont chiffrés à 10,7 G\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent. Les primes et dépôts se sont établis à 2,7 G\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, ce qui représente une diminution de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du nombre d'importantes souscriptions de régime d'Empower Retirement.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions se sont chiffrées à 39,3 G\$ US, une baisse par rapport à 43,2 G\$ US pour l'exercice précédent. Les souscriptions se sont établies à 5,5 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 10,0 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison de la baisse du nombre d'importantes souscriptions de régime d'Empower Retirement.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont été de 1 029 M\$ US, comparativement à 973 M\$ US pour l'exercice 2015. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 288 M\$ US, en hausse de 28 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net s'est élevé à 250 M\$ US, comparativement à 299 M\$ US pour l'exercice 2015. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est chiffré à 59 M\$ US, une baisse de 4 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- Empower Retirement continue d'engager des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires alors qu'elle cherche à apporter des améliorations afin d'enrichir les interactions avec le client et de simplifier les procédures administratives pour les prochaines années. Initialement, la Compagnie prévoyait investir un montant total d'environ 150 M\$ US dans le cadre de cette initiative qui s'échelonne sur plusieurs années. Une tranche de plus de 149 M\$ US avait déjà été investie au 31 décembre 2016. La Compagnie s'attend à ce que le solde de l'investissement nécessaire pour achever les activités d'intégration soit d'environ 10 M\$ US. En 2015, ces coûts ont fait diminuer le bénéfice net de 34 M\$ US. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, ces coûts ont fait diminuer le bénéfice net de 3 M\$ US et de 22 M\$ US, respectivement.
- La Compagnie s'est fixé un objectif annuel en matière de réduction des coûts qui s'établit entre 40 M\$ US et 50 M\$ US avant impôt et qui devrait se concrétiser grâce aux investissements dans les activités d'Empower Retirement. Les activités d'intégration devaient s'achever d'ici le deuxième trimestre de 2017, et la réduction annuelle des coûts d'exploitation devrait être entièrement réalisée une fois la transformation des activités terminée, au cours des deux ou trois prochains exercices. La Compagnie s'attend à ce que ces synergies se concrétisent grâce aux efficacités permises par la transition des activités vers une plateforme administrative unique, grâce à l'utilisation accrue de Great-West Global, un service lancé au troisième trimestre de 2015 et qui regroupe plus de 565 professionnels situés en Inde, et grâce aux améliorations en matière de coûts favorisées par le volume des activités. Une charge d'amortissement liée aux améliorations apportées aux systèmes et aux infrastructures sera incluse dans les activités courantes. La Compagnie s'attend à ce que ces améliorations fassent croître la part de marché, car elles favoriseront la croissance future des souscriptions et amélioreront le taux de maintien des participants et des actifs. Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de plus de 7,5 millions au 31 décembre 2015 à plus de 8 millions au 31 décembre 2016.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	3 525 \$	3 575 \$	5 087 \$	14 156 \$	13 798 \$
Souscriptions	7 265	11 670	20 761	52 747	55 865
Honoraires et autres produits	383	335	349	1 362	1 247
Bénéfice net	80	89	86	333	384
Primes et dépôts (en dollars américains)	2 650 \$	2 729 \$	3 796 \$	10 680 \$	10 688 \$
Souscriptions (en dollars américains)	5 462	8 908	15 493	39 324	43 195
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	288	256	260	1 029	973
Bénéfice net (en dollars américains)	59	68	63	250	299

Primes et dépôts

Les primes et dépôts se sont établis à 2,7 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2016, une diminution de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui est principalement attribuable à la diminution du nombre d'importantes souscriptions de régime d'Empower Retirement en 2016.

Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont chiffrés à 10,7 G\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent. Empower Retirement a enregistré une diminution des souscriptions, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des dépôts des participants de régimes existants et l'augmentation des transferts nets des options de placement de détail. Cette diminution nette a été contrebalancée par la hausse des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres, de l'assurance des banques de détail et des produits de rentes individuels sur les Marchés de l'Individuelle.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2016 se sont chiffrés à 2,7 G\$ US, un montant comparable à celui enregistré au trimestre précédent.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2016, les souscriptions ont diminué de 10,0 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,5 G\$ US, en raison principalement d'une baisse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement. La diminution des souscriptions au sein d'Empower Retirement s'explique

principalement par la baisse du nombre d'importantes souscriptions de régime attribuable au fait que deux importantes souscriptions de régime ont été enregistrées au quatrième trimestre de 2015, ce qui ne s'est pas reproduit en 2016. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions ont diminué de 3,9 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 39,3 G\$ US, en raison d'une baisse de 4,3 G\$ US des souscriptions au sein d'Empower Retirement, qui a été contrebalancée en partie par une hausse de 0,4 G\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. La diminution des souscriptions au sein d'Empower Retirement s'explique principalement par la baisse du nombre d'importantes souscriptions de régime. Cette augmentation au sein des Marchés de l'Individuelle est attribuable à la hausse des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres, de l'assurance des banques de détail et des produits de rentes individuels.

Les souscriptions au quatrième trimestre de 2016 ont diminué de 3,4 G\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de 3,2 G\$ US des souscriptions au sein d'Empower Retirement, qui s'explique par la baisse du nombre d'importantes souscriptions de régime en raison d'une importante souscription de régime enregistrée au troisième trimestre de 2016 et qui ne s'est pas répétée, ainsi qu'à la diminution des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres pour les Marchés de l'Individuelle.

Empower Retirement – Valeur des comptes (en dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2016	2015	2016	2015	% de variation
Fonds général – options fixes	1 226 \$	527 \$	12 219 \$	10 993 \$	11 %
Fonds distincts – options variables	(162)	(801)	19 421	19 583	(1)
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	3 665	9 212	19 950	16 285	23
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	34 243	(12 930)	398 825	364 582	9
	38 972 \$	(3 992) \$	450 415 \$	411 443 \$	9 %

(1) Au 31 décembre 2016, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 8,2 G\$ US de fonds gérés par Putnam (6,6 G\$ US au 31 décembre 2015).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2016 a augmenté de 39,0 G\$ US par rapport au 31 décembre 2015, surtout en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la hausse des entrées nettes de trésorerie. Les entrées nettes de trésorerie liées à la valeur des comptes pour le compte général, les fonds communs de placement exclusifs et les options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement ont été contrebalancées en partie par les sorties d'actifs nettes au titre des fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 28 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 288 M\$ US. Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 tiennent compte d'ajustements de reclassement de 33 M\$ US, alors que ceux pour le quatrième trimestre de 2015 tiennent compte d'ajustements de 18 M\$ US relatifs à la variation des honoraires liés aux actifs. Compte non tenu de ces ajustements, les honoraires et autres produits ont augmenté de 13 M\$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la croissance du nombre de participants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 56 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour

s'établir à 1 029 M\$ US. Compte non tenu des ajustements évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, la hausse des honoraires et autres produits s'est chiffrée à 41 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires liés aux actifs, qui découle de la croissance de ces actifs, attribuable aux flux de trésorerie nets positifs et à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Au quatrième trimestre de 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 32 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des ajustements mentionnés dans les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a diminué de 4 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 59 M\$ US. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 comprenait un ajustement de 11 M\$ US au titre de la contrepartie éventuelle relative à l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS). Compte non tenu de cet ajustement, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ US, en raison principalement de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que de la hausse des honoraires nets et de l'apport des placements, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation, qui découle surtout de la croissance des activités. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2016 comprennent des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires relatives à Empower Retirement de 2 M\$ US, comparativement à 7 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a diminué de 49 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 250 M\$ US. Le bénéfice net pour 2016 comprend l'incidence positive de la décision de la direction de réclamer des crédits d'impôt étranger de 19 M\$ US, alors que le bénéfice net pour 2015 tient compte de l'ajustement de 11 M\$ US expliqué dans les résultats du trimestre. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net a diminué de 57 M\$ US, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et de la baisse de l'apport des placements, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le bénéfice net de l'exercice comprend des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires relatives à Empower Retirement de 16 M\$ US, comparativement à 28 M\$ US pour l'exercice 2015.

Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a diminué de 9 M\$ US par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la hausse des charges d'exploitation.

PERSPECTIVES — SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour jouir d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2017, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2016, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. D'autres investissements seront effectués en 2017 afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives mises en place en 2016 et en 2017 devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

En 2017, Great-West Financial continuera de chercher à atteindre l'efficacité opérationnelle. La transition des activités de tenue de dossiers vers une plateforme administrative unique se poursuit et devrait s'achever au cours du premier semestre de 2017. Une fois cette transition terminée, Empower Retirement ne disposera que d'une seule plateforme permettant la tenue de dossiers. Cette plateforme comprend une application interactive unique sur le Web, lancée en 2015, qui vise à aider les participants à mieux comprendre leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. La croissance des activités de Great-West Global n'exigeant pas d'interactions avec le client se poursuivra, et l'accent sur la réduction des coûts unitaires sera maintenu.

Par l'entremise de son secteur Marchés de l'Individuelle, Great-West Financial met l'accent sur la valeur et les produits novateurs qu'elle fournit aux partenaires et aux courtiers ainsi qu'à leurs clients afin de les aider à vivre plus longtemps en santé. En 2016 et en 2015, Great-West Financial a occupé le deuxième rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie offerts par l'entremise de banques. La stratégie de la Compagnie vise à préserver le patrimoine et le revenu de retraite des clients en leur offrant une vaste gamme de produits axés sur la croissance de l'actif, la protection du revenu et le transfert du patrimoine.

Aux fins de distribution des produits de revenu de retraite aux particuliers, la Compagnie a mis en place des partenariats stratégiques avec des banques et des courtiers indépendants. Depuis juin 2016, la Compagnie a ajouté 45 nouveaux courtiers dans sa plateforme de rentes, ce qui fait en sorte que la Compagnie dispose maintenant de plus de 45 000 conseillers au sein du principal canal de distribution pour les produits de revenu de retraite. De nouveaux produits ont été lancés en 2016 et ils devraient contribuer à la croissance des souscriptions en 2017. La Compagnie s'attend à ce que ces stratégies novatrices en matière de distribution et de produits à l'égard de la longévité fassent croître la part de marché de Great-West Financial dans le marché des produits de revenu de retraite.

Dans le marché des avantages à l'intention des cadres, Great-West Financial fournit des solutions qui répondent aux besoins complexes des entreprises en matière de financement des avantages du personnel et de rétention des principaux dirigeants. Great-West Financial noue des partenariats avec un réseau de conseillers et de courtiers spécialisés en avantages du personnel afin de créer des solutions taillées sur mesure en fonction des besoins des clients. Les relations de longue date avec les courtiers et les nouveaux partenariats ont contribué à la hausse des souscriptions auprès des banques régionales et des banques d'affaires en 2016, ce qui devrait favoriser la croissance des souscriptions dans l'avenir.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2016

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 152,1 G\$ US au 31 décembre 2016, en hausse de 3,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué de 7,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 148,0 G\$ US.
- Les souscriptions se sont chiffrées à 34,3 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 31,1 G\$ US pour l'exercice 2015. Les souscriptions de Putnam se sont établies à 8,4 G\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à 8,1 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, favorisées par une augmentation des souscriptions de fonds communs de placement.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires ont été de 716 M\$ US, comparativement à 885 M\$ US pour l'exercice 2015. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, les honoraires se sont chiffrés à 178 M\$ US, en baisse de 38 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2016, environ 85 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur une période de cinq ans.
- Pour la vingt-septième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement, faisant état de la constance et de la fiabilité du chef de file. Putnam a d'ailleurs remporté 25 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années, et a été récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour les cinq dernières années.
- Au quatrième trimestre de 2016, DST kasina, LLC a accordé à Putnam le titre de chef de file en ce qui a trait à l'engagement numérique pour les conseillers financiers, les courtiers et les autres intermédiaires.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Souscriptions	11 119 \$	11 341 \$	10 869 \$	45 471 \$	39 850 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	194	194	218	775	864
Honoraires liés au rendement	(6)	(13)	14	(30)	28
Frais administratifs	37	39	44	157	173
Commissions et frais de placement	11	11	12	47	66
Honoraires	236	231	288	949	1 131
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ^{(1) (3)}	(4)	9	23	(17)	56
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽¹⁾	1	(15)	18	(35)	(24)
Bénéfice net (perte nette) présenté ⁽³⁾	(3)	(6)	41	(52)	32
Souscriptions (en dollars américains)	8 360 \$	8 657 \$	8 111 \$	34 295 \$	31 097 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	146	148	163	585	676
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	(4)	(10)	11	(23)	23
Frais administratifs (en dollars américains)	28	30	33	119	135
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	8	8	9	35	51
Honoraires (en dollars américains)	178	176	216	716	885
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ^{(1) (3)}	(3)	7	17	(12)	43
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽¹⁾	1	(12)	14	(27)	(18)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains) ⁽³⁾	(2)	(5)	31	(39)	25
Marge d'exploitation avant impôt ^{(2) (3)}	(0,1)%	7,0 %	13,5 %	(1,9)%	8,5 %
Actif géré moyen (en dollars américains)	151 903 \$	151 740 \$	151 216 \$	148 003 \$	155 778 \$

(1) Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence des charges financières et des affectations de l'exploitation générale, des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

(2) La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non définie par les IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

(3) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net des activités principales et le bénéfice net présenté ne tiennent pas compte de charges de restructuration de 20 M\$ (15 M\$ US), qui sont compris dans l'exploitation générale américaine.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2016 se sont chiffrées à 8,4 G\$ US, comparativement à 8,1 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la hausse de 0,4 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 0,1 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions ont augmenté de 3,2 G\$ US par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 34,3 G\$ US. Les souscriptions institutionnelles ont augmenté de 4,7 G\$ US tandis que les souscriptions de fonds communs de placement ont diminué de 1,5 G\$ US.

Les souscriptions au quatrième trimestre de 2016 ont diminué de 0,3 G\$ US par rapport au trimestre précédent en raison de la diminution de 1,2 G\$ US des souscriptions institutionnelles, contrebalancée en grande partie par une hausse de 0,9 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2016 ont diminué de 38 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 178 M\$ US. La diminution s'explique principalement par la baisse des honoraires liés aux actifs découlant de la diminution de l'actif géré moyen, attribuable à une diminution des fonds communs de placement qui reflète la diminution des flux dans les secteurs où Putnam exerce ses activités, ainsi que par la baisse des honoraires liés au rendement pour les fonds communs de placement et les produits institutionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires se sont chiffrés à 716 M\$ US, en baisse de 169 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse tient principalement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre, ainsi qu'à la diminution des frais administratifs qui reflète la baisse du nombre de comptes.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 2 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des honoraires liés au rendement attribuable à leur caractère saisonnier, contrebalancée par la baisse des frais de gestion de placement évoquée pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2016, la perte nette des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) s'est chiffrée à 3 M\$ US, compte non tenu de coûts de restructuration de 15 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 17 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets et des produits nets tirés des placements, qui s'explique par des pertes latentes liées aux capitaux de lancement, contrebalancée par la baisse des coûts de rémunération. Pour le quatrième trimestre de 2016, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 2 M\$ US, comparativement à un bénéfice net présenté de 31 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2016, les charges financières et autres représentent un recouvrement de coûts de 1 M\$ US, contre 14 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres comprennent l'incidence positive d'un ajustement apporté à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat de 11 M\$ US pour le trimestre considéré, comparativement à 27 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 12 M\$ US, compte non tenu des coûts de restructuration évoqués pour les résultats trimestriels, comparativement à un bénéfice net de 43 M\$ US pour l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des honoraires nets, partiellement contrebalancée par la hausse des produits nets tirés des placements et la diminution des coûts de rémunération. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la perte nette présentée, y compris

les charges financières et autres, a été de 39 M\$ US, comparativement à un bénéfice net présenté de 25 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 9 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 27 M\$ US, principalement en raison de l'incidence positive d'ajustements apportés à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat de 17 M\$ US pour l'exercice considéré, contre 27 M\$ US pour l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2016, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 3 M\$ US, compte non tenu des coûts de restructuration évoqués pour les résultats trimestriels, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 7 M\$ US pour le trimestre précédent. Le bénéfice net des activités principales enregistré pour le troisième trimestre de 2016 inclut un recouvrement de coûts non récurrent de 8 M\$ US relatif à l'amortissement de certaines commissions, attribuable à la modification d'une estimation comptable. Compte non tenu de cet élément, la perte nette des activités principales a augmenté de 2 M\$ US, surtout en raison de la diminution des produits nets tirés des placements qui est attribuable à des pertes latentes liées aux capitaux de lancement, contrebalancée en grande partie par la diminution des coûts de rémunération. Pour le quatrième trimestre de 2016, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 2 M\$ US, comparativement à 5 M\$ US pour le trimestre précédent. Pour le quatrième trimestre de 2016, les charges financières et autres représentent un recouvrement de coûts de 1 M\$ US, comparativement à des charges de 12 M\$ US pour le trimestre précédent. Cette variation est principalement attribuable à l'incidence positive des ajustements apportés à certaines estimations liées à l'impôt évoqué dans les résultats trimestriels.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Actif au début	153 798 \$	147 650 \$	146 638 \$	148 370 \$	157 572 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	4 636	3 771	4 252	17 115	18 593
Rachats – fonds communs de placement	(5 560)	(5 363)	(6 543)	(24 654)	(22 735)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	(924)	(1 592)	(2 291)	(7 539)	(4 142)
Souscriptions – marchés institutionnels	3 724	4 886	3 859	17 180	12 504
Rachats – marchés institutionnels	(4 251)	(2 838)	(2 772)	(13 025)	(11 221)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(527)	2 048	1 087	4 155	1 283
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 451)	456	(1 204)	(3 384)	(2 859)
Incidence du rendement du marché	(225)	5 692	2 936	7 136	(6 343)
Actif à la fin	152 122 \$	153 798 \$	148 370 \$	152 122 \$	148 370 \$
Actif géré moyen					
Fonds communs de placement	71 679	72 563	80 180	72 326	84 689
Actifs institutionnels	80 224	79 177	71 036	75 677	71 089
Total de l'actif géré moyen	151 903 \$	151 740 \$	151 216 \$	148 003 \$	155 778 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, l'actif géré moyen a augmenté de 0,7 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 151,9 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif des marchés sur une période de douze mois, contrebalancée en grande partie par l'incidence cumulative des sorties d'actifs nettes sur la même période. Pour le quatrième trimestre de 2016, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,5 G\$ US comparativement à 1,2 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 0,9 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 0,6 G\$ US.

L'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué de 7,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 148,0 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative des sorties d'actifs nettes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 3,4 G\$ US comparativement à 2,9 G\$ US pour l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les sorties d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 7,5 G\$ US et elles ont été contrebalancées en partie par les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels de 4,1 G\$ US.

L'actif géré moyen a augmenté de 0,2 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des marchés, liée au moment où les fluctuations des marchés se produisent au cours des trimestres.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2017, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes de placement seulement à cotisations définies, et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2017. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2017, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2016, la perte nette a augmenté de 14 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 16 M\$ US, principalement en raison de l'augmentation des coûts de restructuration. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2016 comprennent des coûts de restructuration de 15 M\$ US et de 1 M\$ US liés à Putnam et à RPS, respectivement, contre des coûts de restructuration liés à RPS de 2 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la perte nette a augmenté de 17 M\$ US par rapport à l'exercice 2015, pour s'établir à 23 M\$ US, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration et du règlement d'une question juridique liée aux activités abandonnées. Les résultats de l'exercice comprennent des coûts de restructuration de 15 M\$ US et de 6 M\$ US liés à Putnam et à RPS, respectivement, contre des coûts de restructuration liés à RPS de 6 M\$ US pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, la perte nette a augmenté de 13 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 16 M\$ US, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration, contrebalancée en partie par le règlement d'une question juridique liée aux activités abandonnées au cours du troisième trimestre de 2016, qui ne s'est pas reproduit.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes garanties, de placement (y compris les produits de retrait des comptes de retraite) et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. Les activités internationales établies à l'île de Man et en Irlande portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires. Canada Life Investments est la division responsable de la gestion des fonds au Royaume-Uni; elle gère des actifs de plus de 35 G£. Ces actifs comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement. Ces fonds sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni. En 2015, la Compagnie a acquis un bloc de rentes immédiates d'Equitable Life pour 875 M£ et a conclu une entente selon laquelle la Canada-Vie versera des paiements de retraite au titre de ces rentes. Le transfert du bloc de rentes a été terminé en février 2016, à la suite de l'approbation obtenue de la cour.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Le 1^{er} août 2016, Irish Life a conclu l'acquisition d'Aviva Health Insurance Ireland Limited et a pris le contrôle de GloHealth Financial Services Limited. Les nouvelles activités d'assurance-maladie en Irlande sont menées sous la marque Irish Life Health. Irish Life Health offre des régimes d'assurance-maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie en Irlande, et gère des actifs de plus de 63 G€. ILIM gère les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco et au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales. ILIM est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE ET RENTES
PART DE MARCHÉ Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none"> • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 25 % du marché⁽¹⁾ • Chef de file du marché de l'assurance-revenu collective, détenant 19 % de ce marché⁽⁵⁾ • Parmi les trois principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec plus de 10 % du marché (conseillers seulement)⁽²⁾ • Une des principales compagnies internationales d'assurance-vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 24 %⁽³⁾ • Parmi les cinq premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 6 %⁽⁴⁾

(1) Au 31 décembre 2016

(2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2016 obtenues auprès des conseillers financiers indépendants, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs sans l'intervention d'un conseiller.

(3) Au 30 septembre 2016

(4) Au 30 juin 2016

(5) Au 31 décembre 2015

<p>ASSURANCE ET RENTES (SUITE)</p> <p>PART DE MARCHÉ (SUITE)</p> <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 43 % du marché⁽⁴⁾ • Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 31 % du marché⁽⁴⁾ • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés, avec 57 % du marché⁽⁴⁾ • ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, avec 47 % du marché⁽⁵⁾ et un actif géré de plus de 63 G€⁽¹⁾ • Troisième compagnie d'assurance-maladie en importance, par l'entremise de sa marque Irish Life Health⁽⁵⁾ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des trois principaux assureurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte indépendant intermédiaire⁽⁵⁾ • Parmi les dix premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte⁽⁵⁾
<p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Investissement de régime de retraite • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Assurance-maladie • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) • Assurance-vie individuelle
<p>DISTRIBUTION</p> <p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

(1) Au 31 décembre 2016

(2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2016 obtenues auprès des conseillers financiers indépendants, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs sans l'intervention d'un conseiller.

(3) Au 30 septembre 2016

(4) Au 30 juin 2016

(5) Au 31 décembre 2015

<p>RÉASSURANCE</p> <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les deux premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance-vie structurées prises en charge⁽¹⁾ • Placée pour participer aux faits nouveaux du marché européen de la réassurance-vie structurée • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la récession relative aux catastrophes • Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Récession relative aux catastrophes <p>Rentes/Longévité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Protection contre le risque de longévité • Rentes à capital fixe <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

(1) En date de novembre 2015

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits d'assurance collective, de rentes immédiates et de gestion du patrimoine. En additionnant les souscriptions sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada-Vie compte parmi les trois grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte au Royaume-Uni.

Le marché des rentes immédiates s'est agrandi en 2016. La Compagnie a tiré parti de la hausse de la demande de la clientèle pour des tarifs concurrentiels, ce qui a fait croître la part des rentes souscrites par l'entremise de conseillers financiers indépendants, qui constituent le principal canal de distribution de la Compagnie. La Compagnie a continué d'offrir des produits de rentes standards et améliorés, et elle a conservé sa part dans ce marché, de même que les produits de retraite lancés ces dernières années, adressés aux personnes qui désirent profiter d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La Compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. De nouvelles entités ont intégré ce marché, mais comme il s'agit d'un marché assez vaste, la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques liés aux régimes de retraite. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la Compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires.

Pour ce qui est des activités internationales de gestion du patrimoine, le marché est demeuré relativement stable en 2016. Les souscriptions de détail plus rentables, qui représentent toujours un secteur clé, ont été maintenues. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché. Depuis le quatrième trimestre de 2016, la Canada-Vie offre la possibilité d'assortir ses principaux produits offerts à l'île de Man et en Irlande d'une garantie de rachat du capital. Il s'agit de la première compagnie d'assurance-vie internationale à offrir cette option sur ces deux territoires.

Les effets du Brexit demeurent incertains alors que le Royaume-Uni et l'UE se préparent à entreprendre les négociations concernant le retrait plus tard en 2017.

IRLANDE

La Compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie, avec une part de marché qui a maintenant augmenté à 43 %. Irish Life suit une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers (ILIM) est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à plus de 63 G€ au 31 décembre 2016, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco.

La Compagnie exerce maintenant ses activités d'assurance-maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur, avec une part de marché de 21 %.

Setanta Asset Management (Setanta), une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à 8,5 G€ au 31 décembre 2016.

ALLEMAGNE

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance en unités de compte sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a accru sa part de marché et elle a su se maintenir parmi les trois principaux fournisseurs de ce secteur du marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services. Le marché des produits d'assurance traditionnels a présenté des difficultés en Allemagne à la suite de la mise en œuvre de la réglementation Solvabilité II et de la

diminution additionnelle des taux d'intérêt garantis prévus par la loi sur ces produits. Comme en 2015, ce nouveau contexte continue de fournir des occasions de croissance pour la Canada-Vie et pour ses produits en unités de compte.

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière de solutions privilégiant un allègement de capital demeure forte en raison des exigences en matière de réserves qui demeurent strictes à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de ce marché, ce qui contribue à intensifier la concurrence à l'égard de ces activités. Toutefois, selon un sondage sectoriel publié en novembre 2015, la Compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions privilégiant un allègement de capital sur le marché américain.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La santé financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages en vertu du nouveau modèle continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité continue de dépasser l'offre.

En 2016, la saison des ouragans dans l'Atlantique a été la plus coûteuse depuis 2012. Seul l'ouragan *Matthew* a eu une incidence significative sur les États-Unis. Les estimations actuelles des pertes assurées causées par l'ouragan *Matthew* dans le secteur se situent entre 4 G\$ US et 9 G\$ US. La Compagnie ne s'attend pas à engager des sinistres en raison de cet ouragan. Il est toujours aussi difficile d'établir la tarification au sein du marché des protections de biens immobiliers dans le cas de catastrophes, en raison de la capacité du secteur.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	8 714 \$	8 292 \$	6 056 \$	33 178 \$	27 763 \$
Honoraires et autres produits	340	328	327	1 296	1 221
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	307	313	303	1 200	1 174
Total de l'actif	159 145 \$	162 181 \$	167 265 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	33 664	34 461	29 210		
Total de l'actif géré	192 809	196 642	196 475		
Autres actifs administrés	38 952	40 044	41 587		
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	231 761 \$	236 686 \$	238 062 \$		

(1) Au 31 décembre 2016, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 7,9 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (7,2 G\$ au 30 septembre 2016).

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Assurance et rentes	225 \$	251 \$	234 \$	927 \$	886 \$
Réassurance	86	54	73	277	313
Exploitation générale européenne	(4)	8	(4)	(4)	(25)
Bénéfice net	307 \$	313 \$	303 \$	1 200 \$	1 174 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2016

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net s'est élevé à 1 200 M\$, une hausse de 26 M\$ par rapport à l'exercice 2015. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est chiffré à 307 M\$, soit une augmentation de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts ont augmenté de 5,4 G\$ par rapport à l'exercice 2015 pour atteindre 33,2 G\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts se sont établis à 8,7 G\$, comparativement à 6,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 75 M\$ par rapport à l'exercice 2015 pour se chiffrer à 1 296 M\$. Les honoraires et autres produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 ont crû de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 340 M\$, principalement en raison des autres produits et de la hausse des frais de gestion.
- La volatilité sur le marché se poursuit depuis le vote du 23 juin 2016 en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), ce qui a notamment donné lieu à une dépréciation de la livre sterling et à l'amélioration des marchés boursiers du Royaume-Uni. La Compagnie maintient son engagement envers ses activités au Royaume-Uni, qui se composent d'activités intérieures solides qui bénéficient de portefeuilles de placement diversifiés. Au cours des prochaines années, alors que le Royaume-Uni et l'UE devront négocier leur nouveau partenariat, la Compagnie continuera de collaborer étroitement avec ses clients, ses partenaires d'affaires et les organismes de réglementation. Les autres entreprises européennes de la Compagnie pourraient aussi ressentir les effets de l'incertitude à l'égard des marchés en Europe en raison du Brexit, mais ces effets ne devraient pas être importants selon les prévisions actuelles.
- En Europe, la réglementation Solvabilité II a été en vigueur tout au long de 2016. Toutes les filiales réglementées européennes de la Compagnie ont respecté les nouvelles exigences. Le nouveau régime de gouvernance vise une participation du conseil d'administration qui est davantage active et axée sur le risque, ce qui cadre bien avec la philosophie et la culture actuelles de la Compagnie. Le nouveau régime de capital a délaissé l'approche axée sur les facteurs pour faire appel à une méthode centrée sur les risques, qui est plus sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. En 2016, la Compagnie a assuré une gestion efficace de la volatilité du capital conformément à la nouvelle réglementation. Les organismes de réglementation ont approuvé des

mesures de transition et d'autres mesures concernant les activités liées aux prestations garanties à long terme qui permettent de réduire l'incidence de la volatilité actuelle du marché sur le capital réglementaire exigé dans la réforme Solvabilité II.

- Le 1^{er} août 2016, la Compagnie a conclu l'acquisition d'Aviva Health Insurance Ireland Limited (Aviva Health), une compagnie irlandaise d'assurance-maladie, et a pris le contrôle de GloHealth Financial Services Limited (GloHealth), ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 24 M\$ afin de refléter la juste valeur du placement dans GloHealth. La Compagnie exerce ses nouvelles activités d'assurance-maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health. La Compagnie s'est fixé un objectif annuel en matière de réduction des coûts de 16 M€ avant impôt qui devrait se concrétiser grâce aux efficacités opérationnelles permises par le regroupement des entreprises. Les activités d'intégration, dont le coût prévu s'élève à 16 M€, devraient être achevées au cours des 18 à 24 prochains mois. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, ces coûts ont fait diminuer le bénéfice net de néant et de 8 M€, respectivement. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, les synergies annualisées réalisées se sont chiffrées à 3 M€ et à 4 M€, respectivement.
- En janvier 2017, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre 2016, la Compagnie a accepté de vendre sa participation de 30,43 % dans Allianz Ireland à une filiale d'Allianz SE. La transaction, qui est assujettie à l'approbation de la cour, devrait se conclure au premier trimestre de 2017. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence significative sur le bénéfice net. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour obtenir plus de détails sur la participation de la Compagnie dans Allianz Ireland.
- Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a reçu différents prix :
 - Canada Life International, une filiale de la Canada-Vie au Royaume-Uni, a reçu un certain nombre de prix lors de l'édition 2016 des prix International Fund & Product Awards, y compris « Best International Life Group (UK) » et « Best International Portfolio Bond ».
 - Dans le cadre de l'édition 2016 des prix Financial Adviser Service Awards, la Canada-Vie a obtenu cinq étoiles dans les catégories « Life and Pensions » et « Investment Providers and Packagers ».
 - Voici les prix remportés dans le cadre des Irish Pension Awards de 2016 :
 - L'exploitation générale d'Irish Life a gagné le prix « Communications »;
 - ILIM a remporté le prix « Passive Manager of the Year »;
 - Setanta a été nommée Equities Manager of the Year pour une cinquième année d'affilée.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts ⁽¹⁾	4 984 \$	5 325 \$	4 497 \$	22 276 \$	22 127 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	4 410	4 645	3 917	19 179	19 485
Honoraires et autres produits	333	324	320	1 276	1 197
Bénéfice net	225	251	234	927	886

(1) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,4 G\$ et de 7,5 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016).

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2016, les primes et dépôts ont augmenté de 0,5 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,0 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni et par l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts se sont chiffrés à 22,3 G\$, contre 22,1 G\$ pour l'exercice précédent, montant qui tient compte de deux importantes souscriptions conclues en 2015. En excluant l'incidence de ces deux importantes souscriptions, les primes et dépôts ont augmenté de 5,3 G\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la fluctuation des devises.

Au quatrième trimestre de 2016, les primes et dépôts ont diminué de 0,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates et des souscriptions en matière de gestion de fonds, ainsi qu'en raison de l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des souscriptions de produits de retraite en Allemagne.

Souscriptions

Les souscriptions ont augmenté de 0,5 G\$ au quatrième trimestre de 2016 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 4,4 G\$, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les souscriptions se sont chiffrées à 19,2 G\$, une diminution de 0,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent, les résultats de l'exercice précédent tenant compte de deux importantes souscriptions conclues en 2015. Compte non tenu de ces deux importantes souscriptions, les souscriptions ont augmenté de 4,8 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2016 ont diminué de 0,2 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 333 M\$, en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion d'actifs et des autres produits, qui peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre, contrebalancée en partie par l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 79 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 276 M\$. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des honoraires relatifs aux profits réalisés sur les placements qui se rapportent à un bloc d'affaires fermé de produits en unités de compte en Irlande, par la hausse des autres produits et par l'incidence de la fluctuation des devises. Les honoraires relatifs au bloc d'affaires fermé de produits en unités de compte en Irlande sont particulièrement sensibles à l'activité du marché au début et à la fin d'une période de présentation de l'information financière.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 ont augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des honoraires relatifs aux profits réalisés sur les placements qui se rapportent à un bloc d'affaires fermé de produits en unités de compte en Irlande, de la hausse des autres produits et de l'incidence de la fluctuation des devises.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a diminué de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 225 M\$. Cette diminution est principalement attribuable aux

résultats moins favorables au chapitre de la morbidité, au pourcentage plus élevé du bénéfice assujéti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers au cours de l'exercice précédent et à l'incidence des fluctuations des devises. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'apport des placements et par les résultats favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a augmenté de 41 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 927 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, à l'augmentation de l'apport des placements, aux résultats favorables au chapitre de la mortalité et à la baisse de l'impôt sur le résultat. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et l'incidence des fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net a diminué de 26 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par la hausse de l'apport des placements.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Toutes les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe ont prêté une attention particulière à l'implantation de la nouvelle réglementation Solvabilité II en 2016. Certaines des filiales européennes de la Compagnie ont demandé l'autorisation d'adopter des mesures de transition et d'appliquer des ajustements égalisateurs et des corrections pour volatilité; ces demandes ont été acceptées comme prévu en 2015. En 2017, la Compagnie continuera de travailler au perfectionnement de ses modèles internes de gestion du risque et à sa gestion de la volatilité du capital dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2017 sont stables, et elles indiquent un potentiel de croissance additionnelle. Depuis avril 2015, moment où les changements apportés au budget du Royaume-Uni sont entrés en vigueur, les participants de régimes de retraite à cotisations définies peuvent accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates, et la Compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour ces revenus garantis reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir. La Compagnie entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite. La Compagnie veillera à augmenter encore sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires désirent assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. De plus, la Compagnie continuera de créer de nouveaux produits pour les personnes qui souhaitent jouir d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La taille du marché continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant de retraités participent à des régimes à cotisations définies en raison de l'élimination de certains régimes à prestations définies.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la Compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers indépendants. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la Compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2017 et prévoit une lente reprise de la croissance sur le marché, après la stabilité relative enregistrée en 2016. Les activités des banques privées devraient se stabiliser; toutefois, la croissance des activités de la Compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables et le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2018. En 2015 et en 2016, les petites entreprises ont commencé à prendre part à cette initiative, ce qui est une occasion pour le secteur d'accroître la pénétration du marché de l'assurance collective du Royaume-Uni au moyen de nouvelles souscriptions. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada-Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La Compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira, à mesure que les employeurs de grande taille mettront en œuvre les changements requis par la loi. Pour l'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés, quoique le marché boursier du Royaume-Uni ait bénéficié de cette situation jusqu'ici. Les conditions actuelles devraient demeurer tant que l'incertitude entourant le début du processus de sortie et les positions respectives pour les négociations continuera de planer. Cette incertitude devrait se poursuivre tout au long de 2017.

Irlande – La croissance économique globale devrait être importante en 2016 et en 2017, la croissance prévue du PIB étant établie à 4,2 % et à 3,5 %, respectivement. Ces projections ont été révisées légèrement à la baisse depuis le début de 2016, essentiellement en raison du référendum au Royaume-Uni et d'autres éventuelles incertitudes liées au commerce. L'incertitude entourant le Royaume-Uni et l'affaiblissement de la livre sterling freineront probablement la croissance des exportations irlandaises en 2017.

Les sources intérieures de croissance demeurent relativement vigoureuses. Le marché de l'emploi continue de s'améliorer et le taux de chômage devrait chuter à 6,8 % d'ici la fin de 2017. Bien que l'indice de confiance des consommateurs n'ait pas augmenté au cours des derniers mois, il demeure supérieur à la moyenne à long terme. Ce niveau d'activité et cette confiance des consommateurs devraient avoir une incidence favorable sur les mesures de rétention des affaires

et des nouvelles affaires des secteurs d'activité en Irlande. Après avoir mis en œuvre sa stratégie de distribution multi-canaux, Irish Life espère conserver sa part de marché et améliorer sa rentabilité en ce qui a trait à ses activités de détail, générales et de gestion de placements. Irish Life encourage également la collaboration dans l'ensemble de la Compagnie afin de réaliser des synergies et d'accroître sa présence dans de nouveaux secteurs du marché.

En 2017, les nouvelles activités d'assurance-maladie d'Irish Life seront exercées sous la marque Irish Life Health (ILH). Les facteurs économiques en Irlande se sont traduits par une augmentation sur le marché irlandais de l'assurance-maladie en 2016, et ILH a légèrement accru sa part de ce marché pour la porter à environ 21 %.

ILIM est la plus importante société de gestion de placements en Irlande, avec une part du marché intérieur de 47 %, et elle continue d'étendre ses relations d'affaires en Amérique du Nord. ILIM fournit maintenant activement des services de gestion de titres de capitaux propres à des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco au Canada ainsi qu'à des sociétés liées de Lifeco, y compris le Groupe Investors et les fonds Mackenzie. ILIM continuera également à travailler avec Putnam en vue de susciter de nouvelles occasions de distribution dans le marché irlandais.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires de la Compagnie en Allemagne sont toujours positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2017.

L'accroissement considérable des souscriptions de produits de retraite en unités de compte s'est poursuivi en 2016, la hausse étant de 30 % par rapport à 2015 et de 79 % par rapport à 2014. Pour 2017, la Compagnie s'attend à ce que sa part de ce marché continue de croître grâce au fait que les produits garantis traditionnels à taux fixe n'ont plus la cote en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du coût des garanties, par suite de la mise en application de la réglementation Solvabilité II. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits d'assurance en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

Les souscriptions de produits de garantie ont continué de croître en 2016, la hausse se chiffrant à plus de 20 % par rapport à 2015 et à plus de 65 % par rapport à 2014. La Compagnie s'attend à ce que la croissance se poursuive en 2017.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes et dépôts	3 730 \$	2 967 \$	1 559 \$	10 902 \$	5 636 \$
Honoraires et autres produits	7	4	7	20	24
Bénéfice net	86	54	73	277	313

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2016, les primes et dépôts se sont chiffrés à 3,7 G\$, comparativement à 1,6 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les nouvelles ententes de réassurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les primes et dépôts ont augmenté de 5,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre

10,9 G\$. Cette augmentation découle principalement des nouvelles ententes de réassurance et des ententes restructurées.

Au quatrième trimestre de 2016, les primes et dépôts se sont établis à 3,7 G\$, comparativement à 3,0 G\$ au trimestre précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les nouvelles ententes de réassurance.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2016, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 7 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En 2016, des honoraires non récurrents relatifs à la conclusion d'une entente de réassurance ont été contrebalancés par la restructuration de certains traités de réassurance-vie en 2015, laquelle a entraîné une diminution des honoraires sur une base continue.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 20 M\$, en baisse de 4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Certains traités de réassurance-vie ont été restructurés en 2015, ce qui a donné lieu à une diminution des honoraires sur une base continue.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les honoraires et autres produits ont augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des honoraires non récurrents dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 86 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de la morbidité et à la hausse des volumes de nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net a diminué de 36 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 277 M\$. Cette diminution est principalement attribuable aux résultats moins favorables au chapitre de la mortalité dans le secteur de l'assurance-vie traditionnelle, contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats favorables au chapitre de la morbidité. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net en 2015, modifications qui ne se sont pas reproduites en 2016.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 32 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la hausse des volumes de nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables. La nouvelle administration présidentielle aux États-Unis a signalé sa volonté d'abroger et de remplacer l'Affordable Care Act. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'incidence que pourraient avoir ces initiatives sur le marché de la réassurance-maladie. De plus, de nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis (constitution de réserves fondée sur des principes) devraient entrer en vigueur en 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, la perte nette s'est élevée à 12 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une augmentation surtout attribuable à la hausse des charges d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 26 M\$, comparativement à une perte nette de 16 M\$ pour l'exercice précédent, une augmentation qui s'explique essentiellement par la hausse des charges d'exploitation et par la hausse de l'impôt, qui sont attribuables à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt en 2015.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait rester le principal facteur de stimulation des affaires en 2017 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Bien que l'activité enregistrée pendant la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2016 ait été la plus intense et la plus coûteuse depuis 2012, la Compagnie estime que les prix sur le marché de la réassurance IARD devraient continuer de reculer en 2017, mais pas de manière aussi importante qu'au cours des dernières années. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles devraient continuer de croître en 2017, et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2017, les objectifs seront de continuer à réduire l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de gérer les risques géographiques sans nuire de façon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

La perte nette pour le quatrième trimestre de 2016 s'est chiffrée à 4 M\$, un montant semblable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 4 M\$, comparativement à 25 M\$ pour l'exercice précédent. Après la transaction visant la prise de contrôle de GloHealth au troisième trimestre de 2016, la Compagnie a présenté un profit visant à refléter la juste valeur du placement dans GloHealth, ce qui a accru le bénéfice net de 24 M\$. Compte non tenu de cet élément, la perte nette a augmenté de 3 M\$, principalement en raison de la baisse des coûts de restructuration. Les résultats depuis le début de l'exercice incluent des coûts de restructuration et d'acquisition de 15 M\$ essentiellement liés à Aviva Health et à GloHealth, comparativement à des coûts de restructuration de 20 M\$ liés à Irish Life et à Legal & General International (Ireland) Limited pour la période correspondante de 2015.

La perte nette s'est chiffrée à 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à un bénéfice net de 8 M\$ enregistré au trimestre précédent. Compte non tenu du profit lié à la juste valeur relatif à GloHealth dont il a été question pour expliquer les résultats depuis le début de l'exercice, la perte nette a diminué de 12 M\$, principalement en raison des coûts de restructuration et d'acquisition relatifs à Aviva Health et à GloHealth enregistrés au troisième trimestre de 2016, qui ne se sont pas reproduits.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, la perte nette s'est élevée à 12 M\$, comparativement à une perte nette de 6 M\$ pour le trimestre précédent, une hausse surtout attribuable à la hausse des charges d'exploitation et à la baisse des produits nets tirés des placements. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par l'incidence négative des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat au troisième trimestre de 2016, qui ne se sont pas reproduites.

GESTION DU RISQUE

APERÇU

La Compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La Compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion du risque et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec la tolérance au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles surprises, pertes et risques opérationnels. La fonction de gestion des risques de la Compagnie est responsable du cadre de tolérance au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la Compagnie.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la Compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les quatre composantes sont les suivantes : stratégie et culture de gestion des risques, gouvernance des risques, cadre de tolérance au risque et processus liés aux risques et aux limites.

STRATÉGIE ET CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La stratégie d'affaires de la Compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur sa tolérance au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la Compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques; la prise de risques avec prudence et mesure; l'exercice des activités selon des normes élevées d'intégrité; et la production de rendements réguliers.

La stratégie de gestion des risques met l'accent sur la solide culture de gestion des risques de la Compagnie, laquelle est renforcée par le rôle du conseil d'administration et de la haute direction. Cela reflète l'engagement de la Compagnie à placer les intérêts de ses clients et la vigueur à long terme de la Compagnie au centre de la prise de décisions.

La culture de la Compagnie fait une large place à l'ouverture dans les communications, à la transparence et au comportement éthique.

GOUVERNANCE DU RISQUE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance du risque et des politiques connexes de la Compagnie et approuve chaque année la politique de gestion des risques d'entreprise, le cadre de tolérance au risque et l'évaluation interne des risques et de la solvabilité. Le conseil d'administration tient compte des conseils en matière de surveillance des risques que lui offre le comité de gestion des risques.

Le conseil d'administration assure la gestion et la gouvernance des risques surtout par l'entremise de son comité de gestion des risques, qui assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre de tolérance au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnel et autres risques importants;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- évaluer la culture de gestion des risques de la Compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;

- examiner les rapports de la fonction de gestion des risques, notamment les simulations de crise et l'examen dynamique de suffisance du capital;
- examiner l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- revoir et évaluer le rendement et la rémunération du chef de l'évaluation des risques de la Compagnie et donner des conseils quant à la planification de la relève;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la Compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration sont indépendants de la direction. Le comité de gouvernance et des mises en candidature du conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités.

Comités de la haute direction

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre de tolérance au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau.

Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Les quatre sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque de marché
- Comité de gestion du risque de crédit
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques.

Responsabilités

La Compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise :

- **Première ligne** : les unités d'exploitation et les fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, sont les principaux responsables de l'identification et de la gestion des risques propres à leurs produits, à leurs activités, à leurs processus et à leurs systèmes;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité globale d'assurer la surveillance et la gouvernance indépendantes des risques en élaborant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de contrôle, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable d'évaluer de façon indépendante le caractère approprié de la conception et l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre de tolérance au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur d'activité respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la Compagnie. Du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Politiques de gestion du risque

La Compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la Compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque région.

CADRE ET LIMITES DE TOLÉRANCE AU RISQUE

Un élément clé du cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie est le cadre de tolérance au risque. Le cadre de tolérance au risque comprend une déclaration de tolérance au risque qui reflète les niveaux et les types de risques que la Compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires. La déclaration de tolérance au risque de la Compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la Compagnie maintient un solide bilan et ne prend pas de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la Compagnie cherche à éviter que des baisses marquées du bénéfice ne se produisent. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la Compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **La préservation de la réputation de la Compagnie** : la Compagnie prend en considération, pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation, les effets potentiels sur sa réputation.

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la Compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des secteurs d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des manquements au respect de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre de tolérance au risque.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre de tolérance au risque.

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la Compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus permettent de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

La Compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque, des indicateurs de risques clés, ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la Compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à la tolérance au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre de tolérance au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la Compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre de tolérance au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la Compagnie.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la Compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et la tolérance au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre de tolérance au risque, des politiques en matière de risques, des normes d'exploitation et des directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la Compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La Compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risques de crédit
3. Risques d'assurance
4. Risques opérationnels et autres risques

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux et des cours du marché, ainsi que des variations associées aux flux de trésorerie futurs liés aux activités de la Compagnie. Les risques de marché incluent le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés boursiers, le risque immobilier et le risque de change. Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance.

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

La politique de gestion du risque de marché de la Compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur un certain nombre d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance efficace a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe, au final, aux unités d'exploitation, y compris l'unité Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La Compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion du risque et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque de marché. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché dans leur région. La Compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de risque clés et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre de tolérance au risque de la Compagnie.

De par son modèle d'affaires, la Compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible au moyen de l'immunisation directe ou indirecte des actifs et des passifs (p. ex., en utilisant des dérivés).

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt et le risque de corrélation représentent le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs ainsi que des écarts de crédit associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. La principale exposition de la Compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la Compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis

de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la Compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui couvrent des passifs sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs relatifs aux contrats.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la Compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la Compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La Compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la Compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la Compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours des marchés boursiers. L'exposition principale de la Compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la Compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La Compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la Compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme standardisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces segments sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme qui prolongent la durée du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la Compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la Compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la Compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la Compagnie. La Compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de GreatWest Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et des activités de l'unité Réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.

La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice d'exploitation de 16 M\$, de 38 M\$ et de 22 M\$, respectivement, en 2016.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport au taux de change au comptant du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 334 M\$, 247 M\$ et 107 M\$, respectivement, au 31 décembre 2016.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'incapacité de la Compagnie à générer les fonds nécessaires pour respecter ses engagements, figurant au bilan ou non, à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la Compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la Compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci.

La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La Compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La Compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidité

	31 décembre	
	2016	2015 ⁽¹⁾
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	7 874 \$	7 056 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	36 873	36 584
Obligations de sociétés	43 044	43 140
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	7 989	7 054
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 652	3 704
	91 558	90 482
Total	99 432 \$	97 538 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2016	2015
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	20 369 \$	19 641 \$
Valeur comptable	49 751	47 403
Total	70 120 \$	67 044 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de la présentation de l'information.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la Compagnie est d'environ 99,4 G\$, ou 1,4 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

RISQUE DE CRÉDIT

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La Compagnie s'expose au risque de crédit chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. La Compagnie est exposée au risque de crédit des émetteurs des titres détenus dans le fonds général et dans les régimes de retraite de la Compagnie (p. ex., des obligations, des prêts hypothécaires, des titres structurés), ainsi qu'au risque de crédit des contreparties aux dérivés et aux ententes de réassurance.

Le risque de crédit qui découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices, est considéré comme un risque d'entreprise important qui est pris en compte de façon adéquate dans l'établissement de la tolérance au risque de la Compagnie. La Compagnie gère des contrats financiers conclus avec des contreparties, ce qui pourrait entraîner un risque de crédit lié aux contreparties relativement à l'atténuation du risque d'assurance, par l'intermédiaire d'ententes de réassurance, ainsi qu'à l'atténuation du risque de marché, par l'intermédiaire de contrats dérivés. Le risque de crédit provenant de ces deux sources est pris en compte par la Compagnie dans l'évaluation de son profil de risque de crédit.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le cadre de gestion du risque de crédit de la Compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive en ce qui a trait aux émetteurs, aux sociétés liées, aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques, en accordant une importance à la diversification et en limitant les nouveaux placements de première qualité aux termes de la politique de placement de la Compagnie. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites appropriées et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la Compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre de tolérance au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit est rendue possible grâce à l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements du conseil d'administration (le comité des placements) est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la Compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des manquements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la Compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre de tolérance au risque de la Compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre de tolérance au risque de la Compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur d'activité régional examinent et approuvent les nouveaux investissements et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion du risque de crédit est le sous-comité du CEGR responsable de la surveillance mondiale des activités de gestion du risque de crédit, y compris les processus d'approbation des limites de risque de crédit et de gestion des manquements à ces limites, ainsi que la conformité à la politique de gestion du risque de crédit.

La Compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur d'activité, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit les processus de gestion du risque de crédit et définit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La Compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la Compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, positions en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la Compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios stochastiques et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre de tolérance au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la Compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des manquements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs d'activité régionaux afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques.

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des manquements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de risque clés et des budgets de gestion des risques, qui serviront d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre de tolérance au risque de la Compagnie.

Risque lié aux contreparties

Par l'entremise d'ententes de réassurance, la Compagnie cède le risque d'assurance afin d'atténuer ce risque. La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance cédée de la Compagnie. La Compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La Compagnie utilise des dérivés pour atténuer ces risques. Les produits dérivés sont négociés sur des Bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La Compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés en établissant des limites fondées sur les notations de la contrepartie dans ses politiques de placement et au moyen d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la Compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations conclus dans des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La Compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque de déchéance, le risque de charges et le risque de dommage matériel. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque de déchéance et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque de dommage matériel est un risque d'entreprise secondaire pour lequel la Compagnie prend des mesures de gestion et d'atténuation supplémentaires.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles.

Une structure de gouvernance efficace a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe, au final, aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La Compagnie a mis sur pied le comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion du risque et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque d'assurance. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance dans leur région.

La politique de gestion du risque d'assurance de la Compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur un certain nombre d'autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance cédée, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin de s'assurer que les risques d'assurance actuels et émergents soient identifiés, et que des mesures appropriées soient prises au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de risque clés sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec la tolérance au risque d'assurance de la Compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout manquement doit être communiqué aux échelons supérieurs, le cas échéant, et des mesures correctrices appropriées doivent être mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

La Compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la Compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes et certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun. La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque de déchéance

Le risque de déchéance est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement ou de rachat des polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la Compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles polices.

La Compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque de dommage matériel

Le risque de dommage matériel est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre. La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion du risque de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel peut provenir soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis. Les risques opérationnels incluent le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à l'infrastructure, le risque de fraude et le risque lié aux fournisseurs. En plus des risques opérationnels, la Compagnie gère également le risque lié à la réputation, qui peut se manifester dans le cadre de bon nombre d'activités et sous plusieurs formes; par conséquent, des facteurs liés à la réputation sont pris en compte dans chaque aspect des activités de la Compagnie et de ses pratiques de gestion des risques.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La Compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes, de maintenir sa santé financière et de protéger la valeur. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. Ces efforts combinés sont particulièrement cruciaux pour la gestion du risque opérationnel et constituent un facteur clé permettant de s'assurer que la Compagnie tient compte de sa tolérance au risque. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur d'activité régional a mis sur pied des comités d'exploitation chargés de superviser la gestion du risque opérationnel dans leur secteur.

La Compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel, qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées et qui décrit en détail les pratiques relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, au regroupement et à la présentation des données sur les risques, ainsi qu'à la gestion des risques liés à la réglementation et aux technologies de l'information. La Compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La Compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit le transfert d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. De plus, la Compagnie peut souscrire certains contrats d'assurance afin de répondre à des exigences juridiques ou à des obligations contractuelles. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la Compagnie et en fonction de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent.

La Compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la Compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel. Les indicateurs de risque clés, les préférences en ce qui a trait à la tolérance au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun, et elle a mis en place des processus de communication des problèmes importants à la haute direction en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la Compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la Compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entend du risque de non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires, pratiques prescrites ou normes d'éthique ainsi que du risque que la Compagnie soit visée par des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la Compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et dans d'autres territoires de compétence. Les exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la Compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et à la commercialisation de produits d'assurance et de rentes, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le nonrespect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative significative sur la Compagnie.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La Compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la Compagnie.

Risque lié au recrutement et à la conservation des ressources humaines

Les risques liés aux ressources humaines correspondent au risque que la Compagnie soit incapable d'attirer, de conserver, de former et de développer les talents appropriés; ils peuvent découler de mesures gouvernementales inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination et peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La Compagnie veille à employer un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. Des programmes de ressources humaines, notamment les programmes de rémunération concurrentiels, la planification de la relève, ainsi que les initiatives visant à évaluer et à favoriser l'engagement des employés ont été instaurés pour gérer ces risques.

Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure est le risque de ne pas pouvoir user ou de ne pas pouvoir user pleinement de toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ces risques s'appliquent aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La Compagnie maintient un environnement durable et sécuritaire en investissant dans des infrastructures viables à long terme lui permettant d'exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents à court terme et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources, pour protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

Risque lié à la technologie et à l'informatique

Le risque lié à la technologie et à l'informatique fait partie intégrante du risque lié à l'infrastructure. Comme d'autres institutions financières importantes, la Compagnie est exposée à un risque accru en matière de technologie et d'informatique étant donné son utilisation d'internet et des technologies pour servir ses clients. Ce risque comprend les menaces d'espionnage industriel, de vol d'identité et de piratage, y compris les attaques par déni de service et par rançongiciel.

Afin de résister à ces attaques et de protéger ses clients, sa marque et sa réputation, la Compagnie continue d'investir dans des moyens de prévention, de détection, d'intervention et de gestion pour contrer ces menaces à la cybersécurité. Plus précisément, la Compagnie a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation fiables des menaces et des faiblesses et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

Risque lié aux processus

Des processus d'affaires inadéquats ou défaillants pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, les relations clients et la réputation de la Compagnie. Le risque lié aux processus comprend les risques qui découlent d'importants changements en matière de gestion, comme la modification du modèle d'affaires, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction.

La gestion des risques assure l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec la tolérance au risque opérationnel de la Compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la Compagnie. En outre, la Compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Les fraudes peuvent se traduire par une perte financière pour la Compagnie ou par une incidence sur sa réputation. La gestion de la fraude repose sur les principes de prévention, de détection et d'intervention. La Compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités internes et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude et de son code de conduite. La Compagnie maintient un solide ensemble de contrôles conçus pour prévenir la fraude et elle a recours à un système complexe d'analytique de données pour détecter les fraudes. Un plan d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée qui vise à s'assurer que les parties prenantes et les intérêts de la Compagnie sont protégés.

Risque lié aux fournisseurs

La Compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, de libérer les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. La rentabilité ou la réputation de la Compagnie pourraient être négativement touchées si des fournisseurs ne respectaient pas les normes de la Compagnie en matière de rendement.

La Compagnie utilise un programme de gestion du risque lié aux fournisseurs afin de réduire au minimum les risques lorsqu'elle retient les services de fournisseurs et d'assurer une surveillance et un suivi efficaces tout au long de sa relation avec un fournisseur. Ce programme aide à s'assurer que les ententes, les transactions et les autres interactions avec des fournisseurs respectent les normes de qualité du service et les attentes en matière de gestion des risques.

AUTRES RISQUES

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et/ou de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la Compagnie ou ses agents. Le risque lié à la conduite peut entraîner une perte en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et/ou des amendes réglementaires.

La Compagnie gère le risque lié à la conduite en assurant la clarté des communications, en appliquant des processus liés aux ventes et aux services-conseils centrés sur un traitement juste de la clientèle, en cherchant à obtenir une rétroaction des clients, en maintenant les contrôles appropriés et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration. Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle des défaillances de planification interne, de l'inefficacité de la prise de décisions, de changements majeurs à la réglementation, de manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou de changements dans le contexte externe qui se peuvent se produire à moyen ou long terme. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille de la Compagnie, aux acquisitions futures possibles et à l'accès continu au réseau de distribution de produits.

La Compagnie gère le risque stratégique au moyen d'un engagement proactif, d'une représentation sectorielle et d'un processus rigoureux de planification stratégique. La fonction de gestion des risques prend part au cycle de planification des activités afin de s'assurer que les stratégies d'affaires soient conformes à la tolérance au risque de la Compagnie. Le plan stratégique de la Compagnie est examiné par le

conseil d'administration et la haute direction, et la fonction de gestion des risques effectue des évaluations objectives des risques stratégiques d'entreprise et des plans d'atténuation des risques. Les risques et occasions importants sont identifiés et un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué. Les initiatives, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation afin d'assurer la conformité.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la Compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la Compagnie ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la Compagnie, y compris de ses actions ordinaires.

La Compagnie effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants. Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration à la suite d'une acquisition.

Risque lié à la distribution des produits

La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à un réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits

de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental, provenant notamment des questions environnementales, de l'entrée en vigueur d'une réglementation ou des coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement, peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la Compagnie. La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la Compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction et utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie.

Augmentation (diminution) du bénéfice net

	2016	2015
Mortalité – augmentation de 2 %	(281) \$	(282) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(384) \$	(314) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(242) \$	(225) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation de la fourchette des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	149 \$	109 \$
Baisse de 1 %	(491) \$	(430) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse de 10 %	43 \$	45 \$
Baisse de 10 %	(50) \$	(108) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	407 \$	433 \$
Baisse de 1 %	(438) \$	(457) \$
Charges – augmentation de 5 %	(117) \$	(108) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(608) \$	(602) \$

Bien que la Compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016 pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2016.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être

évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de reprendre le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 281 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 384 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 242 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. En raison des faibles taux d'intérêt enregistrés de façon continue au cours des derniers exercices, le Conseil des normes actuarielles a indiqué son intention de réviser les hypothèses relatives au réinvestissement en 2017. L'étendue des possibles modifications est incertaine, mais la Compagnie prévoit qu'elles seront plus modestes que celles présentées dans les informations fournies sur les mesures de sensibilité qui suivent.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Compagnie d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par des provisions.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 202 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 149 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 677 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 491 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 51 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 43 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 61 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 50 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 504 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 407 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 552 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 438 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 117 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 608 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

– Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies importants des filiales de la Compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. L'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements

sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2016.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,8 %	3,5 %	4,1 %	3,9 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,8 %	3,6 %	4,5 %	4,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,5 %	1,1 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,3 %	3,8 %	3,8 %	4,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,1 %	1,5 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,1 %	5,2 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2029	2029

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2016	2015	2016	2015
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 138) \$	(1 026) \$	1 458 \$	1 353 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	303	314	(264)	(272)
Incidence de la variation du taux d'inflation	550	551	(498)	(536)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	33	34	(28)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(46)	(44)	56	54

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la Compagnie ont versé une cotisation de 190 M\$ (158 M\$ en 2015) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (19 M\$ en 2015) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2017, les filiales de la Compagnie prévoient verser des cotisations de 254 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des Normes internationales d'information financière (les IFRS), certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2016 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

La Compagnie a adopté les modifications à portée limitée des IFRS pour IFRS 11, *Partenariats*, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ainsi que pour les *Améliorations annuelles Cycle 2012-2014*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2016 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures :

NOUVELLE NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
IFRS 17, Contrats d'assurance (exposé-sondage)	<p>En juin 2013, l'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, qui propose des modifications à la comptabilisation des contrats d'assurance. La norme modifiée a pour but d'éliminer les incohérences en créant une norme unique fondée sur des principes pour la comptabilisation de tous les types de contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance. La nouvelle norme fournira également des précisions sur les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir afin d'améliorer la comparabilité des entités. IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, dans son intégralité et devrait être publiée au cours du premier semestre de 2017, la date d'entrée en vigueur proposée étant le 1^{er} janvier 2021.</p> <p>En 2016, à la demande de l'IASB, la Compagnie a participé à des projets pilotes additionnels relatifs à l'exposé-sondage en vue de régler les possibles problèmes d'interprétation et d'exploitation; la norme proposée diffère considérablement des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). La Compagnie surveille activement les faits nouveaux à ce sujet et, tant qu'une IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, elle continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon les méthodes comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.</p>
IFRS 4, Contrats d'assurance	<p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre de IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre de IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité. • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle appliquera l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance le 1^{er} janvier 2021.</p>

NOUVELLE NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
IFRS 9, Instruments financiers	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>Compte tenu de l'application de l'approche du report, comme il est indiqué cidessus, la norme entrera en vigueur pour la Compagnie le 1^{er} janvier 2021.</p>
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018.</p> <p>En avril 2016, une nouvelle modification à IFRS 15 a été publiée afin de clarifier les exigences de la norme et de fournir d'autres mesures d'allègement transitoire pour les sociétés qui mettent en œuvre la norme.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme. La Compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante, mais elle n'est pas en mesure pour l'instant de fournir une estimation fiable des effets qu'aura cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 16, Contrats de location	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location, et qui annonce un nouveau modèle comptable pour les preneurs qui repose sur le droit d'utilisation, lequel remplacera les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. Selon le nouveau modèle comptable, en règle générale, tous les preneurs seront tenus de comptabiliser les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location au bilan, initialement à la valeur actualisée des paiements inévitables au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois.</p> <p>Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme, mais elle n'est pas en mesure pour l'instant de fournir une estimation fiable des effets qu'aura cette norme sur ses états financiers.</p>
IAS 40, Immeubles de placement	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>, afin de clarifier les exigences relatives aux transferts, entrées ou sorties, de la catégorie immeubles de placement.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 2, Paiement fondé sur des actions	<p>En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée pour IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>, afin de clarifier la manière de comptabiliser certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette modification.</p>
IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>, qui fournit des exigences à l'égard du taux de change à utiliser dans la présentation de transactions en monnaie étrangère pour lesquelles le paiement est versé ou reçu de façon anticipée.</p> <p>Cette interprétation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette interprétation.</p>

NOUVELLE NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
Améliorations annuelles, Cycle 2014 – 2016	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à trois normes, soit IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>.</p> <p>Les modifications à IFRS 12 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2017, alors que les modifications à IFRS 1 et à IAS 28 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, visant la présentation d'informations supplémentaires pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les changements dans les passifs découlant d'activités de financement.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'adoption de cette modification n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IAS 12, Impôts sur le résultat	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, afin de clarifier la manière de comptabiliser des actifs d'impôt différé pour pertes latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'adoption de cette modification n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2016	2015	2014
Total des produits	46 381 \$	33 820 \$	39 181 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice net	2 641	2 762	2 546
Bénéfice net par action ordinaire			
De base	2,668	2,774	2,549
Dilué	2,663	2,768	2,546
Total de l’actif			
Total de l’actif	399 912 \$	399 935 \$	356 709 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	259 215	252 480	216 271
Total de l’actif géré	659 127	652 415	572 980
Autres actifs administrés	589 291	560 102	490 353
Total de l’actif administré	1 248 418 \$	1 212 517 \$	1 063 333 \$
Total du passif	374 904 \$	374 675 \$	334 812 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,544000	0,912500	0,912500
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁽¹⁾	0,449219	–	–
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S ⁽²⁾	1,312500	1,312500	0,799185
Actions ordinaires	1,384	1,304	1,230

(1) Les actions privilégiées de premier rang, série O, ont été émises le 31 décembre 2015.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série S, ont été émises le 22 mai 2014. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2014 et correspondait à un montant de 0,47106 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,328125 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2016				2015			
	T4 ⁽²⁾	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ⁽¹⁾	7 678 \$	13 408 \$	12 807 \$	12 352 \$	8 321 \$	8 596 \$	4 224 \$	12 679 \$
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice net								
Total ⁽²⁾	676	674	671	620	683	720	659	700
De base – par action ⁽²⁾	0,686	0,682	0,675	0,625	0,688	0,724	0,661	0,702
Dilué – par action ⁽²⁾	0,685	0,681	0,674	0,623	0,686	0,722	0,659	0,700

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

(2) Pour le quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net inclut les coûts de restructuration relatifs à la restructuration de l'unité Gestion d'actifs. Compte non tenu de l'incidence de ces coûts de restructuration, le bénéfice net du quatrième trimestre de 2016 s'est établi à 696 M\$, ou 0,707 \$ par action ordinaire (0,706 \$ après dilution).

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 676 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 683 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,686 \$ par action ordinaire (0,685 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 0,688 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2016 s'est établi à 7 678 M\$ et comprend des primes reçues de 8 905 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 507 M\$, une variation à la baisse de 3 943 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 345 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2016 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la Compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2016 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

L'actif des fonds distincts de la Compagnie a été investi dans des fonds gérés par le Groupe Investors et Placements Mackenzie. La Compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services.

Au 31 décembre 2016, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant de 42 M\$ (43 M\$ en 2015).

En 2016, dans le cours normal des activités, la Compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 184 M\$ (206 M\$ en 2015).

En octobre 2016, la Compagnie a effectué un placement dans Portag3 Ventures, qui investit dans le secteur de la technologie financière. Le placement est un partenariat d'entreprises avec la Corporation Financière Power et IGM.

La Compagnie fournit des services de gestion d'actifs et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'était en cours et aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'avait été émis. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2016 ou en 2015.

CONVERSION DES DEVICES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	2016				2015			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	1,34 \$	1,31 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,38 \$	1,34 \$	1,25 \$	1,27 \$
Produits et charges	1,33 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,37 \$	1,34 \$	1,31 \$	1,23 \$	1,24 \$
Livre sterling								
Bilan	1,66 \$	1,71 \$	1,72 \$	1,87 \$	2,04 \$	2,02 \$	1,96 \$	1,88 \$
Produits et charges	1,66 \$	1,71 \$	1,85 \$	1,96 \$	2,03 \$	2,03 \$	1,89 \$	1,88 \$
Euro								
Bilan	1,42 \$	1,47 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,50 \$	1,50 \$	1,39 \$	1,36 \$
Produits et charges	1,44 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,51 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,36 \$	1,40 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Paul A. Mahon

Garry MacNicholas

Le 9 février 2017

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	35 050 \$	28 129 \$
Primes cédées	(3 925)	(3 628)
Total des primes, montant net	31 125	24 501
Produits nets tirés des placements (note 5)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 252	6 271
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 903	(2 010)
Total des produits nets tirés des placements	10 155	4 261
Honoraires et autres produits	5 101	5 058
	46 381	33 820
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	28 315	22 553
Montant cédé	(2 103)	(2 000)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	26 212	20 553
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 502	1 477
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	6 961	812
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	34 675	22 842
Commissions	2 602	2 218
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 27)	4 799	4 466
Taxes sur les primes	411	339
Charges financières (note 14)	302	303
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)	177	146
Coûts de restructuration et d'acquisition (note 28)	63	35
Bénéfice avant impôt	3 352	3 471
Impôt sur le résultat (note 26)	396	460
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	2 956	3 011
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 18)	192	123
Bénéfice net	2 764	2 888
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	123	126
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 641 \$	2 762 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 20)		
De base	2,668 \$	2,774 \$
Dilué	2,663 \$	2,768 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Bénéfice net	2 764 \$	2 888 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(1 485)	2 058
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	42	(50)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(6)	9
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	115	(20)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	7
Profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(80)	(104)
Charge d'impôt sur le résultat	12	17
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	107	(251)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(40)	95
Pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	2	2
Économie d'impôt sur le résultat	(1)	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	48	(57)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	3
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(1 306)	1 708
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	(231)	167
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	60	(32)
Participations ne donnant pas le contrôle	6	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	2
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(166)	132
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(1 472)	1 840
Bénéfice global	1 292 \$	4 728 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2016	2015
Actif		(note 33)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	3 259 \$	2 813 \$
Obligations (note 5)	116 773	114 943
Prêts hypothécaires (note 5)	21 651	22 021
Actions (note 5)	8 665	7 873
Immeubles de placement (note 5)	4 340	5 237
Avances consenties aux titulaires de polices	8 467	8 694
	163 155	161 581
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 6)	10 781	15 512
Goodwill (note 9)	5 977	5 913
Immobilisations incorporelles (note 9)	3 972	4 036
Instruments financiers dérivés (note 29)	528	461
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	649	653
Immobilisations corporelles (note 10)	304	298
Autres actifs (note 11)	2 263	2 643
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	4 311	3 553
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 12)	5 627	5 131
Impôt exigible	97	69
Actifs d'impôt différé (note 26)	1 845	1 891
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 13)	200 403	198 194
Total de l'actif	399 912 \$	399 935 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 12)	155 940 \$	158 492 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 12)	2 009	2 253
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 15)	5 980	5 395
Titres de fiducies de capital (note 16)	161	161
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	320	356
Instruments financiers dérivés (note 29)	2 012	2 624
Créditeurs	2 049	1 755
Autres passifs (note 17)	3 836	3 367
Impôt exigible	549	492
Passifs d'impôt différé (note 26)	1 645	1 586
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 13)	200 403	198 194
Total du passif	374 904	374 675
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 18)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 782	2 626
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	224	195
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 19)		
Actions privilégiées	2 514	2 514
Actions ordinaires	7 130	7 156
Surplus cumulé	11 465	10 416
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 24)	746	2 218
Surplus d'apport	147	135
Total des capitaux propres	25 008	25 260
Total du passif et des capitaux propres	399 912 \$	399 935 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2016					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 670 \$	135 \$	10 416 \$	2 218 \$	2 821 \$	25 260 \$
Bénéfice net	–	–	2 764	–	192	2 956
Autres éléments de perte globale	–	–	–	(1 472)	(43)	(1 515)
	9 670	135	13 180	746	2 970	26 701
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	–	–	(123)	–	–	(123)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 369)	–	–	(1 369)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	31	(60)	–	–	62	33
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	72	–	–	–	72
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(39)	(39)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	(267)	–	–	–	–	(267)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	210	–	(210)	–	–	–
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(13)	–	13	–
Solde à la fin de l'exercice	9 644 \$	147 \$	11 465 \$	746 \$	3 006 \$	25 008 \$
	31 décembre 2015 (note 33)					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 616 \$	126 \$	9 119 \$	378 \$	2 658 \$	21 897 \$
Bénéfice net	–	–	2 888	–	123	3 011
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	1 840	57	1 897
	9 616	126	12 007	2 218	2 838	26 805
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	–	–	(126)	–	–	(126)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 298)	–	–	(1 298)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	99	(49)	–	–	39	89
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	58	–	–	–	58
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(47)	(47)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	(221)	–	–	–	–	(221)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	176	–	(176)	–	–	–
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	9	–	(9)	–
Solde à la fin de l'exercice	9 670 \$	135 \$	10 416 \$	2 218 \$	2 821 \$	25 260 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 352 \$	3 471 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(223)	(361)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	7 128	(1 088)
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	505	821
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	18	28
Variation des coûts d'acquisition différés	42	32
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(567)	367
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 903)	2 010
Autres	(98)	(157)
	6 254	5 123
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 19)	31	99
Actions ordinaires achetées et annulées (note 19)	(267)	(221)
Émission de titres d'emprunt libellés en euros (note 15)	706	–
Diminution de la marge de crédit d'une filiale	(31)	(130)
Augmentation (diminution) des débetures et autres instruments d'emprunt	8	(7)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 369)	(1 298)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(123)	(126)
	(1 045)	(1 683)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	29 949	29 082
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 616	2 926
Ventes d'actions	2 717	2 107
Ventes d'immeubles de placement	427	206
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	48	8
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(33)	(4)
Placement dans des obligations	(34 186)	(32 015)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 264)	(3 033)
Placement dans des actions	(2 737)	(2 423)
Placement dans des immeubles de placement	(102)	(278)
	(4 565)	(3 424)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(198)	299
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	446	315
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 813	2 498
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 259 \$	2 813 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	5 303 \$	5 386 \$
Intérêts versés	294 \$	295 \$
Dividendes reçus	251 \$	239 \$

NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada et sa société mère est la Corporation Financière Power (la Financière Power).

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la Compagnie au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 9 février 2017.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers de la Compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la Compagnie.

La Compagnie a adopté les modifications à portée limitée des IFRS pour IFRS 11, *Partenariats*, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ainsi que pour les *Améliorations annuelles Cycle 2012-2014*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la Compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2015. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. La Compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes, des transactions, des produits, des charges, des profits et pertes intersociétés, y compris les dividendes liés aux transactions intersociétés, sont éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 5).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la Compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les synergies et les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de façon linéaire sur la durée de la police (notes 11 et 17).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des traités de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 12).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 23).

- La Compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la Compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 26).
- La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction croit que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2016, sera recouvrable (note 26).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 30).
- Les secteurs opérationnels de la Compagnie, soit les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la Compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la Compagnie, concordent avec la répartition géographique des activités de la Compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la Compagnie (note 32).
- La Compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la Compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer les risques et avantages associés à la transaction afin de déterminer si la Compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la Compagnie conserve les risques et avantages, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement, comme le détermine la direction.
- Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La provision pour pertes sur créances futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie, est tributaire des notations des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé ou pour lesquels la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux comptes consolidés de résultat lorsque le placement est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements, dans les comptes consolidés de résultat.

Les placements dans les actions dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la Compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et le placement dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la Compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées et désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversible et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils seront dépréciés. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations sont comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Prêts de titres

La Compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la Compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire en Europe, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés et divers autres actifs, sont évalués au coût. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés et les découverts bancaires, sont évalués au coût. Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2w).

g) Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 29 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la Compagnie ne détient aucun instrument désigné comme couverture de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la Compagnie détient des instruments désignés comme couvertures d'investissement net.

h) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière semblable à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des comptes consolidés de résultat. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

i) Écart de change

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

j) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

k) Traités de réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les traités de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

l) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la Compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de traités de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la Compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la Compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la Compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de traités de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la Compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La Compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

m) Regroupement d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La Compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge pour perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel les actifs ont été attribués à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen annuel en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et la période d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

n) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date exdividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires et autres produits comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

La Compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la Compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

o) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

p) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés sont inclus dans les autres actifs. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de façon linéaire sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

r) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**Classement des contrats**

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la Compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 12 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Mesure

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée grâce aux flux de trésorerie actualisés à l'aide des courbes de rendement des instruments financiers présentant des caractéristiques similaires en ce qui a trait aux flux de trésorerie.

s) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

t) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

u) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

v) Conventions de rachat

La Compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la Compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

w) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 23). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat, les filiales de la Compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la Compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

x) Capital social et surplus

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, et des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

y) Paiements fondés sur des actions

La Compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la Compagnie et de ses filiales.

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (note 22). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs de la Compagnie. Les droits des unités émises aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. La Compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La Compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

Certains employés de la Compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La Compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, et elle inscrit une augmentation correspondante du passif selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

La Compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la Compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la Compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

z) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation sont exercées.

aa) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La Compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la Compagnie dans le contrat de location-financement.

ab) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Assurance individuelle, Gestion du patrimoine et Assurance collective. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne se compose de l'unité Assurance et rentes et de l'unité Réassurance. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

ac) Méthodes comptables futures

Le tableau ci-après présente les IFRS publiées par l'IASB qui pourraient avoir des répercussions sur la Compagnie :

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> » propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité. • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle appliquera l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance le 1^{er} janvier 2021.</p>
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>Compte tenu de l'application de l'approche du report, comme il est indiqué ci-dessus, la norme entrera en vigueur pour la Compagnie le 1^{er} janvier 2021.</p>
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018.</p> <p>En avril 2016, une nouvelle modification à IFRS 15 a été publiée afin de clarifier les exigences de la norme et de fournir d'autres mesures d'allègement transitoire pour les sociétés qui mettent en œuvre la norme.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme. La Compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante, mais elle n'est pas en mesure pour l'instant de fournir une estimation fiable des effets qu'aura cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location, et qui annonce un nouveau modèle comptable pour les preneurs qui repose sur le droit d'utilisation, lequel remplacera les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. Selon le nouveau modèle comptable, en règle générale, tous les preneurs seront tenus de comptabiliser les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location au bilan, initialement à la valeur actualisée des paiements inévitables au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois.</p> <p>Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs.</p> <p>Cette norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme, mais elle n'est pas en mesure pour l'instant de fournir une estimation fiable des effets qu'aura cette norme sur ses états financiers.</p>
Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à trois normes, soit IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>.</p> <p>Les modifications à IFRS 12 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2017, alors que les modifications à IFRS 1 et à IAS 28 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>, afin de clarifier les exigences relatives aux transferts, entrées ou sorties, de la catégorie immeubles de placement.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, visant la présentation d'informations supplémentaires pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les changements dans les passifs découlant d'activités de financement.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'adoption de cette modification n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>	<p>En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée d'IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>, afin de clarifier la comptabilisation de certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions.</p> <p>Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, afin de clarifier la manière de comptabiliser des actifs d'impôt différé pour pertes latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur.</p> <p>Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'adoption de cette modification n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>	<p>En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>, qui fournit des exigences à l'égard du taux de change à utiliser dans la présentation de transactions en monnaie étrangère pour lesquelles le paiement est versé ou reçu de façon anticipée.</p> <p>Cette interprétation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette interprétation.</p>

3. Acquisitions d'entreprises

Le 1^{er} août 2016, la Compagnie a conclu, par l'intermédiaire d'une filiale irlandaise en propriété exclusive indirecte, Irish Life Group Limited (Irish Life), l'acquisition d'Aviva Health Insurance Ireland Limited (Aviva Health), une compagnie irlandaise d'assurance-maladie, et a pris contrôle de GloHealth Financial Services Limited (GloHealth), une société dans laquelle Irish Life détenait déjà une participation de 49 %. La juste valeur de la participation de 49 % dans GloHealth se chiffrait à 32 \$ à l'acquisition, ce qui comprend une hausse de 24 \$ de la juste valeur qui a été comptabilisée dans les produits nets tirés des placements pour la période close le 31 décembre 2016. La Compagnie détient maintenant une participation de 100 % dans GloHealth.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis d'Aviva Health et de GloHealth et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 126 \$ présenté dans les états financiers intermédiaires au 30 septembre 2016 et comptabilisé lors de l'acquisition d'Aviva Health et de GloHealth a été rajusté au cours du quatrième trimestre de 2016. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 septembre 2016 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles.

Le tableau suivant contient les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill, aux passifs repris et à la contrepartie éventuelle le 1^{er} août 2016, présentés au 31 décembre 2016 pour Aviva Health et GloHealth :

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 \$
Placements de portefeuille	123
Actifs au titre des cessions en réassurance	242
Autres actifs	292
Immobilisations incorporelles	35
Goodwill	95
Total des actifs acquis et du goodwill	872 \$

Passifs repris et contrepartie éventuelle

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	360 \$
Autres passifs	318
Contrepartie éventuelle	37
Total des passifs repris et de la contrepartie éventuelle	715 \$

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition pour la période du 30 septembre au 31 décembre :

Goodwill présenté antérieurement au 30 septembre 2016	126 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(35)
Passifs d'impôt différé et autres ajustements apportés à la répartition du prix d'acquisition	4
Goodwill présenté au 31 décembre 2016	95 \$

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Aviva Health est devenue Irish Life Health, une entité regroupant les activités d'Aviva Health et de GloHealth, qui a fourni un apport de 117 \$ aux produits et entraîné des pertes nettes de 8 \$, qui comprennent des coûts d'acquisition et de restructuration de 13 \$, depuis la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2016. Ces montants sont inclus dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2016	2015
Trésorerie	1 559 \$	1 792 \$
Dépôts à court terme	1 700	1 021
Total	3 259 \$	2 813 \$

Au 31 décembre 2016, un montant en trésorerie de 185 \$ était soumis à restrictions par la Compagnie (159 \$ au 31 décembre 2015). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en espèces détenus en mains tierces.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	85 739 \$	85 739 \$	83 688 \$	83 688 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 586	2 586	2 815	2 815
Disponibles à la vente	11 478	11 478	11 535	11 535
Prêts et créances	16 970	18 484	16 905	18 253
	116 773	118 287	114 943	116 291
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	8 062	8 260	7 783	8 148
Biens commerciaux	13 589	14 290	14 238	15 298
	21 651	22 550	22 021	23 446
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	7 606	7 606	6 647	6 647
Disponibles à la vente	48	48	57	57
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	391	391	534	534
Méthode de la mise en équivalence	620	610	635	601
	8 665	8 655	7 873	7 839
Immeubles de placement	4 340	4 340	5 237	5 237
Total	151 429 \$	153 832 \$	150 074 \$	152 813 \$

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

	2016			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	11 841 \$	26 601 \$	78 016 \$	116 458 \$
Prêts hypothécaires	1 259	6 764	13 571	21 594
Total	13 100 \$	33 365 \$	91 587 \$	138 052 \$
	2015			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	11 679 \$	25 784 \$	77 113 \$	114 576 \$
Prêts hypothécaires	1 358	6 037	14 598	21 993
Total	13 037 \$	31 821 \$	91 711 \$	136 569 \$

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

5. Placements de portefeuille (suite)

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

- i) Les actions comprennent le placement que la Compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. La Compagnie détenait 9 202 706 actions d'IGM au 31 décembre 2016 (9 203 174 actions au 31 décembre 2015), soit une participation de 3,83 % (3,73 % au 31 décembre 2015). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur la Compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2016	2015
Valeur comptable au début de l'exercice	358 \$	356 \$
Quote-part du bénéfice d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	23	23
Dividendes reçus	(20)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	361 \$	358 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	181 \$	180 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	351 \$	325 \$

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2016 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, IGM détenait 39 737 388 actions ordinaires de la Compagnie.

- ii) Les actions comprennent la participation de 30,43 % que la Compagnie détient (30,43 % au 31 décembre 2015), par l'entremise d'Irish Life, dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande.

	2016	2015
Valeur comptable au début de l'exercice	218 \$	191 \$
Quote-part du bénéfice global d'Allianz comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	2	18
Dividendes reçus	(18)	(4)
Fluctuations des taux de change	(10)	13
Valeur comptable à la fin de l'exercice	192 \$	218 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	140 \$	161 \$

La juste valeur d'Allianz Ireland aux 31 décembre 2016 et 2015 correspond approximativement à sa juste valeur.

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'Allianz Ireland est le 31 décembre. Les résultats financiers de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la présentation des résultats financiers d'Allianz Ireland. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'Allianz Ireland en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

- i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	2016	2015
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	283 \$	355 \$
Disponibles à la vente	10	11
Prêts et créances	79	30
Total	372 \$	396 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprend des obligations de 315 \$ et des prêts hypothécaires de 57 \$ au 31 décembre 2016 (obligations de 367 \$, actions de 1 \$ et prêts hypothécaires de 28 \$ au 31 décembre 2015). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 43 \$ et de 20 \$ au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, respectivement.

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions de capital-investissement et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans IGM et Allianz Ireland. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

f) Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	5 237 \$	4 613 \$
Entrées	102	278
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	61	249
Cessions	(427)	(282)
Fluctuations des taux de change	(633)	379
Solde à la fin de l'exercice	4 340 \$	5 237 \$

g) Actifs financiers transférés

La Compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la Compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la Compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la garantie versée à l'agent de prêt de la Compagnie ne comprenait aucun montant en trésorerie. De plus, l'agent de prêt indemnise la Compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2016, la juste valeur des titres que la Compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 7 520 \$ (6 593 \$ au 31 décembre 2015).

6. Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2016, les dépôts de la Compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés se chiffraient à 10 781 \$ (15 512 \$ au 31 décembre 2015). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

En 2016, la Compagnie a terminé le transfert de polices de rentes de The Equitable Life Assurance Company (Equitable Life) acquises en 2015, d'un montant d'environ 1 600 \$. Par conséquent, les actifs connexes présentés au poste Fonds détenus par des assureurs cédants au 31 décembre 2015 sont comptabilisés à titre de placements de portefeuille au 31 décembre 2016.

En 2016, une filiale de la Compagnie a terminé le transfert d'un portefeuille d'un montant d'environ 1 300 \$ dans le cadre duquel des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont été repris et des obligations et de la trésorerie connexes ont été acquises. Le portefeuille de passifs relatifs aux contrats d'investissement avait auparavant été réassuré par la Compagnie, selon la méthode des fonds retenus. Par conséquent, les actifs connexes présentés au poste Fonds détenus par des assureurs cédants au 31 décembre 2015 sont comptabilisés à titre de placements de portefeuille au 31 décembre 2016.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la Compagnie est exposée au risque de crédit :

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214 \$	214 \$	180 \$	180 \$
Obligations	8 391	8 391	13 472	13 472
Autres actifs	118	118	178	178
Total	8 723 \$	8 723 \$	13 830 \$	13 830 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	8 218 \$	8 218 \$	13 222 \$	13 222 \$
Surplus	505	505	608	608
Total	8 723 \$	8 723 \$	13 830 \$	13 830 \$

b) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

	2016	2015
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	1 143 \$	2 357 \$
Organismes gouvernementaux	1 506	2 153
Créances titrisées par des agences	3	20
Autres créances titrisées	1 126	1 580
Services financiers	1 764	2 679
Communications	132	205
Produits de consommation courante	692	1 248
Énergie	276	557
Produits industriels	252	435
Technologie	72	243
Transport	164	233
Services publics	1 228	1 738
Total des obligations à long terme	8 358	13 448
Obligations à court terme	33	24
Total	8 391 \$	13 472 \$

c) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2016	2015
AAA	618 \$	3 697 \$
AA	3 792	3 405
A	3 300	5 186
BBB	476	798
BB ou inférieure	205	386
Total	8 391 \$	13 472 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuels d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles auprès de la Compagnie.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Des politiques en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour réduire le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la Compagnie établit dans ses politiques de placement des limites à l'égard de la notation de la contrepartie, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance cédée de la Compagnie. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, la Compagnie établit des limites basées sur les notations pour l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 259 \$	2 813 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	88 325	86 503
Disponibles à la vente	11 478	11 535
Prêts et créances	16 970	16 905
Prêts hypothécaires	21 651	22 021
Avances consenties aux titulaires de polices	8 467	8 694
Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾	10 781	15 512
Actifs au titre des cessions en réassurance	5 627	5 131
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 310	1 430
Débiteurs	1 835	1 420
Primes en voie de recouvrement	1 166	703
Actifs du compte de négociation	516	590
Créances liées à des contrats de location-financement	273	293
Autres actifs ⁽²⁾	648	772
Actifs dérivés	528	461
Total	172 834 \$	174 783 \$

(1) Ce poste comprend un montant de 8 723 \$ (13 830 \$ au 31 décembre 2015) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 6).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la Compagnie (note 11).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la Compagnie au 31 décembre 2016 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 149 \$ (107 \$ au 31 décembre 2015).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

	2016			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	1 422 \$	786 \$	10 880 \$	13 088 \$
Organismes gouvernementaux	18 379	3 903	6 765	29 047
Créances titrisées par des agences	100	3 685	158	3 943
Autres créances titrisées	2 392	4 293	1 875	8 560
Services financiers	3 167	3 268	5 245	11 680
Communications	634	1 336	970	2 940
Produits de consommation courante	2 799	3 305	3 224	9 328
Énergie	1 618	2 102	986	4 706
Produits industriels	1 358	3 951	1 634	6 943
Technologie	506	1 054	471	2 031
Transport	2 246	826	1 095	4 167
Services publics	6 226	4 454	4 259	14 939
Total des obligations à long terme	40 847	32 963	37 562	111 372
Obligations à court terme	3 871	10	1 520	5 401
Total	44 718 \$	32 973 \$	39 082 \$	116 773 \$
	2015			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	1 376 \$	1 064 \$	10 974 \$	13 414 \$
Organismes gouvernementaux	17 171	3 972	7 095	28 238
Créances titrisées par des agences	105	4 161	218	4 484
Autres créances titrisées	2 851	3 790	2 131	8 772
Services financiers	3 467	2 970	5 916	12 353
Communications	652	1 204	1 028	2 884
Produits de consommation courante	2 689	2 935	3 075	8 699
Énergie	1 565	2 047	928	4 540
Produits industriels	1 432	3 706	1 635	6 773
Technologie	513	877	247	1 637
Transport	2 160	802	912	3 874
Services publics	5 898	4 307	4 277	14 482
Total des obligations à long terme	39 879	31 835	38 436	110 150
Obligations à court terme	3 241	216	1 336	4 793
Total	43 120 \$	32 051 \$	39 772 \$	114 943 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

	2016			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	2 075 \$	3 709 \$	7 108 \$	12 892 \$
Exploitation américaine	–	1 895	3 274	5 169
Exploitation européenne	–	383	3 207	3 590
Total	2 075 \$	5 987 \$	13 589 \$	21 651 \$

	2015			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 962 \$	3 674 \$	7 055 \$	12 691 \$
Exploitation américaine	–	1 770	3 162	4 932
Exploitation européenne	–	377	4 021	4 398
Total	1 962 \$	5 821 \$	14 238 \$	22 021 \$

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2016	2015
AAA	27 762 \$	36 434 \$
AA	29 816	20 364
A	37 787	35 623
BBB	20 116	20 984
BB ou inférieure	1 292	1 538
Total	116 773 \$	114 943 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2016	2015
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	221 \$	209 \$
A	288	248
BBB	16	–
Dérivés négociés en Bourse	3	4
Total	528 \$	461 \$

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de dépréciation

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés :

	2016	2015
Moins de 30 jours	54 \$	33 \$
De 30 à 90 jours	–	2
Plus de 90 jours	2	3
Total	56 \$	38 \$

v) Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif :

	2016	2015
Polices avec participation	1 155 \$	1 395 \$
Polices sans participation	1 791	2 163
Total	2 946 \$	3 558 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 67 % (environ 69 % en 2015) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La Compagnie détient des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la Compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	6 013 \$	712 \$	200 \$	– \$	500 \$	– \$	4 601 \$
Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾	150	–	–	–	–	–	150
Obligations d'achat	283	108	53	62	42	15	3
Cotisations au titre des régimes de retraite	273	273	–	–	–	–	–
Total	6 719 \$	1 093 \$	253 \$	62 \$	542 \$	15 \$	4 754 \$

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 50 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la Compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, la Compagnie reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,14 % (0,18 % en 2015). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires :

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Compagnie. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	2016		2015	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(202) \$	677 \$	(163) \$	614 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	149 \$	(491) \$	109 \$	(430) \$

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des valeurs des actions se présentent comme suit :

	2016		2015	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(51) \$	61 \$	(53) \$	139 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	43 \$	(50) \$	45 \$	(108) \$

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	2016		2015	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(504) \$	552 \$	(534) \$	573 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	407 \$	(438) \$	433 \$	(457) \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La Compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des Bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la Compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la Compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la Compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2016			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	528 \$	(341) \$	(131) \$	56 \$
Total des instruments financiers – actifs	528 \$	(341) \$	(131) \$	56 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 012 \$	(341) \$	(403) \$	1 268 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 012 \$	(341) \$	(403) \$	1 268 \$
	2015			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	461 \$	(302) \$	(104) \$	55 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	43	–	(43)	–
Total des instruments financiers – actifs	504 \$	(302) \$	(147) \$	55 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 624 \$	(302) \$	(586) \$	1 736 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 624 \$	(302) \$	(586) \$	1 736 \$

(1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

(2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues à l'égard de prises en pension de titres sont détenues par un tiers. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 159 \$ (107 \$ au 31 décembre 2015), un montant de néant a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (44 \$ au 31 décembre 2015) et un montant de 475 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (671 \$ au 31 décembre 2015).

(3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

8. Évaluation à la juste valeur

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2016			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 259 \$	– \$	– \$	3 259 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	88 324	1	88 325
Actions	7 520	6	80	7 606
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	7 520	88 330	81	95 931
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 478	–	11 478
Actions	47	–	1	48
Total des actifs financiers disponibles à la vente	47	11 478	1	11 526
Immeubles de placement	–	–	4 340	4 340
Fonds détenus par des assureurs cédants	214	8 391	–	8 605
Dérivés ⁽¹⁾	3	525	–	528
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	302	213	1	516
Total des actifs évalués à la juste valeur	11 345 \$	108 937 \$	4 423 \$	124 705 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	1 \$	2 011 \$	– \$	2 012 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 989	20	2 009
Total des passifs évalués à la juste valeur	1 \$	4 000 \$	20 \$	4 021 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 149 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte non tenu de garanties de 425 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de l'exercice considéré.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

	2015 (note 33)			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 813 \$	– \$	– \$	2 813 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	86 493	10	86 503
Actions	6 573	8	66	6 647
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 573	86 501	76	93 150
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 534	1	11 535
Actions	56	–	1	57
Total des actifs financiers disponibles à la vente	56	11 534	2	11 592
Immeubles de placement	–	–	5 237	5 237
Fonds détenus par des assureurs cédants	180	13 472	–	13 652
Dérivés ⁽¹⁾	4	457	–	461
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	381	204	5	590
Total des actifs évalués à la juste valeur	10 007 \$	112 168 \$	5 320 \$	127 495 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	3 \$	2 621 \$	– \$	2 624 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	2 226	27	2 253
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	4 847 \$	27 \$	4 877 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 107 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte non tenu de garanties de 608 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de l'exercice considéré.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

	2016							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	10 \$	1 \$	66 \$	1 \$	5 237 \$	5 \$	5 320 \$	27 \$
Total des profits								
Compris dans le bénéfice net	–	–	2	–	61	–	63	–
Compris dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ⁽¹⁾	–	–	–	–	(633)	–	(633)	–
Achats	–	–	50	–	102	–	152	–
Ventes	–	–	(38)	–	(427)	(5)	(470)	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	(7)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	1	1	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(9)	(1)	–	–	–	–	(10)	–
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	– \$	80 \$	1 \$	4 340 \$	1 \$	4 423 \$	20 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	– \$	– \$	2 \$	– \$	61 \$	– \$	63 \$	– \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2016	– \$	– \$	3 \$	– \$	1 \$	– \$	4 \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

2015

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	86 \$	1 \$	17 \$	1 \$	4 613 \$	– \$	4 718 \$	28 \$
Total des profits								
Compris dans le résultat net	5	–	7	–	249	–	261	–
Compris dans les autres éléments de bénéfice global ⁽¹⁾	–	–	–	–	379	–	379	–
Achats	–	–	50	–	278	5	333	–
Ventes	–	–	(4)	–	(282)	–	(286)	–
Remboursements	(47)	–	–	–	–	–	(47)	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	(1)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(34)	–	(4)	–	–	–	(38)	–
Solde à la fin de l'exercice	10 \$	1 \$	66 \$	1 \$	5 237 \$	5 \$	5 320 \$	27 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	5 \$	– \$	7 \$	– \$	249 \$	– \$	261 \$	– \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2015	5 \$	– \$	7 \$	– \$	243 \$	– \$	255 \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 2,9 % à 10,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 5,0 % à 8,3 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 3,1 % de la juste valeur	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2016				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Prêts et créances à titre d'actifs financiers					
Obligations	– \$	18 355 \$	129 \$	– \$	18 484 \$
Prêts hypothécaires	–	22 550	–	–	22 550
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 467	–	–	8 467
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	–	49 372	129	–	49 501
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ⁽¹⁾	–	–	–	391	391
Autres actions ⁽²⁾	351	–	–	259	610
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	118	118
Total des actifs présentés à la juste valeur	351 \$	49 372 \$	129 \$	768 \$	50 620 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	428 \$	6 001 \$	– \$	– \$	6 429 \$
Titres de fiducies de capital	–	212	–	–	212
Total des passifs présentés à la juste valeur	428 \$	6 213 \$	– \$	– \$	6 641 \$

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable.

	2015				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Prêts et créances à titre d'actifs financiers					
Obligations	– \$	18 145 \$	108 \$	– \$	18 253 \$
Prêts hypothécaires	–	23 446	–	–	23 446
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 694	–	–	8 694
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	–	50 285	108	–	50 393
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ⁽¹⁾	–	–	–	534	534
Autres actions ⁽²⁾	325	–	–	276	601
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	178	178
Total des actifs présentés à la juste valeur	325 \$	50 285 \$	108 \$	988 \$	51 706 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	467 \$	5 565 \$	– \$	– \$	6 032 \$
Titres de fiducies de capital	–	215	–	–	215
Total des passifs présentés à la juste valeur	467 \$	5 780 \$	– \$	– \$	6 247 \$

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, et la coentreprise GloHealth, dont la Compagnie a obtenu le contrôle en 2016 (note 3).

9. Goodwill et immobilisations incorporelles**a) Goodwill**

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	5 913 \$	5 855 \$
Acquisitions d'entreprises (note 3)	95	–
Fluctuations des taux de change	(31)	58
Solde à la fin de l'exercice	5 977 \$	5 913 \$

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	1 241 \$	1 043 \$
Fluctuations des taux de change	(36)	198
Solde à la fin de l'exercice	1 205 \$	1 241 \$

ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill et d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2016	2015
Exploitation canadienne		
Assurance collective	1 047 \$	1 047 \$
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	2 740	2 740
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	1 984	1 915
Réassurance	1	1
Exploitation américaine		
Services financiers	205	210
Total	5 977 \$	5 913 \$

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 3 972 \$ (4 036 \$ en 2015) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2016			Total
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 020 \$	3 019 \$	354 \$	4 393 \$
Transfert vers les immobilisations incorporelles à durée déterminée	–	(3)	–	(3)
Fluctuations des taux de change	(41)	(78)	–	(119)
Solde à la fin de l'exercice	979 \$	2 938 \$	354 \$	4 271 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(162) \$	(1 116) \$	– \$	(1 278) \$
Fluctuations des taux de change	5	32	–	37
Solde à la fin de l'exercice	(157) \$	(1 084) \$	– \$	(1 241) \$
Valeur comptable nette	822 \$	1 854 \$	354 \$	3 030 \$
	2015			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	921 \$	2 592 \$	354 \$	3 867 \$
Acquisitions d'entreprises	–	3	–	3
Fluctuations des taux de change	99	424	–	523
Solde à la fin de l'exercice	1 020 \$	3 019 \$	354 \$	4 393 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(140) \$	(939) \$	– \$	(1 079) \$
Fluctuations des taux de change	(22)	(177)	–	(199)
Solde à la fin de l'exercice	(162) \$	(1 116) \$	– \$	(1 278) \$
Valeur comptable nette	858 \$	1 903 \$	354 \$	3 115 \$

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2016	2015
Exploitation canadienne		
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	973 \$	973 \$
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	216	246
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 841	1 896
Total	3 030 \$	3 115 \$

9. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2016			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
	9 à 30 ans Linéaire	30 ans Linéaire	3 à 10 ans Linéaire	
Période d'amortissement				
Mode d'amortissement				
Coût				
Solde au début de l'exercice	810 \$	118 \$	1 106 \$	2 034 \$
Entrées	39	–	183	222
Transfert hors des immobilisations incorporelles à durée indéterminée	3	–	–	3
Fluctuations des taux de change	(21)	(12)	(25)	(58)
Solde à la fin de l'exercice	831 \$	106 \$	1 264 \$	2 201 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(418) \$	(49) \$	(646) \$	(1 113) \$
Fluctuations des taux de change	8	5	18	31
Amortissement	(50)	(4)	(123)	(177)
Solde à la fin de l'exercice	(460) \$	(48) \$	(751) \$	(1 259) \$
Valeur comptable nette	371 \$	58 \$	513 \$	942 \$
	2015			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
	9 à 20 ans Linéaire	30 ans Linéaire	3 à 10 ans Linéaire	
Période d'amortissement				
Mode d'amortissement				
Coût				
Solde au début de l'exercice	745 \$	109 \$	864 \$	1 718 \$
Entrées	–	–	161	161
Fluctuations des taux de change	65	9	81	155
Solde à la fin de l'exercice	810 \$	118 \$	1 106 \$	2 034 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(338) \$	(42) \$	(501) \$	(881) \$
Pertes de valeur	–	–	(2)	(2)
Fluctuations des taux de change	(31)	(3)	(50)	(84)
Amortissement	(49)	(4)	(93)	(146)
Solde à la fin de l'exercice	(418) \$	(49) \$	(646) \$	(1 113) \$
Valeur comptable nette	392 \$	69 \$	460 \$	921 \$

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients et aux canaux de distribution est de 10 ans et de 17 ans, respectivement (9 ans et 18 ans au 31 décembre 2015, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la Compagnie affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2016. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation :

	2016	2015
Valeur comptable au début de l'exercice	715 \$	671 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(62)	(52)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	653	619
Enrées	21	10
Pertes de valeur	-	(1)
Cessions	(2)	(1)
Amortissement	(10)	(9)
Change	(13)	35
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	649 \$	653 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 304 \$ au 31 décembre 2016 (298 \$ au 31 décembre 2015).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

	2016	2015
Exploitation canadienne	548 \$	531 \$
Exploitation américaine	270	277
Exploitation européenne	135	143
Total	953 \$	951 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2016	2015
Coûts d'acquisition différés	597 \$	704 \$
Actifs du compte de négociation ⁽¹⁾	516	590
Créances liées à des contrats de location-financement	273	293
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 23)	214	250
Charges payées d'avance	112	103
Autres actifs divers	551	703
Total	2 263 \$	2 643 \$

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 141 \$ et des actions d'un montant de 375 \$ au 31 décembre 2016 (obligations d'un montant de 124 \$, et actions d'un montant de 466 \$ au 31 décembre 2015).

Le total d'autres actifs d'un montant de 1 203 \$ (1 421 \$ au 31 décembre 2015) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2016	2015
Solde au début de l'exercice	704 \$	685 \$
Entrées	93	120
Amortissement	(73)	(111)
Fluctuations des taux de change	(74)	66
Cessions	(53)	(56)
Solde à la fin de l'exercice	597 \$	704 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La Compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La Compagnie a deux contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour une durée de 35 ans.

Le tableau suivant présente le total des créances liées à des contrats de location-financement pour les trois propriétés :

	2016	
	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Un an	24 \$	23 \$
Plus de un an à cinq ans	94	74
Plus de cinq ans	524	176
	642	273
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	369	–
Total des créances liées à des contrats de location-financement	273 \$	273 \$

Le taux de rendement interne des contrats, qui s'établit entre 5,4 % et 7,5 %, est fixé à la date des contrats et demeurera fixe pour leur durée.

12. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	2016		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	155 940 \$	5 627 \$	150 313 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 009	–	2 009
Total	157 949 \$	5 627 \$	152 322 \$
	2015 (note 33)		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	158 492 \$	5 131 \$	153 361 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 253	–	2 253
Total	160 745 \$	5 131 \$	155 614 \$

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2016		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	34 019 \$	(443) \$	34 462 \$
Exploitation américaine	11 790	14	11 776
Exploitation européenne	1 385	–	1 385
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	29 125	923	28 202
Exploitation américaine	29 081	309	28 772
Exploitation européenne	52 549	4 824	47 725
Total	157 949 \$	5 627 \$	152 322 \$
	2015 (note 33)		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	32 072 \$	(419) \$	32 491 \$
Exploitation américaine	12 278	16	12 262
Exploitation européenne	1 519	–	1 519
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	28 162	794	27 368
Exploitation américaine	27 625	339	27 286
Exploitation européenne	59 089	4 401	54 688
Total	160 745 \$	5 131 \$	155 614 \$

12. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres :

	2016					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	16 311 \$	8 327 \$	4 828 \$	1 354 \$	3 199 \$	34 019 \$
Exploitation américaine	5 597	451	–	–	5 742	11 790
Exploitation européenne	988	32	123	56	186	1 385
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	17 464	3 699	1 979	13	5 970	29 125
Exploitation américaine	23 820	4 005	–	–	1 256	29 081
Exploitation européenne	31 550	3 557	236	2 679	14 527	52 549
Autres	14 996	952	–	59	200 948	216 955
Total des capitaux propres	6 047	628	1 499	179	16 655	25 008
Total de la valeur comptable	116 773 \$	21 651 \$	8 665 \$	4 340 \$	248 483 \$	399 912 \$
Juste valeur	118 287 \$	22 550 \$	8 655 \$	4 340 \$	248 483 \$	402 315 \$
	2015 (note 33)					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	15 332 \$	7 816 \$	4 112 \$	1 341 \$	3 471 \$	32 072 \$
Exploitation américaine	5 887	485	–	–	5 906	12 278
Exploitation européenne	1 087	40	154	71	167	1 519
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	18 848	3 839	1 732	7	3 736	28 162
Exploitation américaine	23 023	3 813	–	–	789	27 625
Exploitation européenne	31 982	4 358	226	3 342	19 181	59 089
Autres	13 048	941	–	65	199 876	213 930
Total des capitaux propres	5 736	729	1 649	411	16 735	25 260
Total de la valeur comptable	114 943 \$	22 021 \$	7 873 \$	5 237 \$	249 861 \$	399 935 \$
Juste valeur	116 291 \$	23 446 \$	7 839 \$	5 237 \$	249 861 \$	402 674 \$

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

c) **Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance**

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	2016			Total, montant net
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	45 844 \$	(403) \$	46 247 \$	
Incidence des nouvelles affaires	35	–	35	
Variations normales des affaires en vigueur	2 009	(26)	2 035	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(229)	2	(231)	
Incidence des fluctuations des taux de change	(483)	(2)	(481)	
Solde à la fin de l'exercice	47 176 \$	(429) \$	47 605 \$	
	Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	112 648 \$	5 534 \$	107 114 \$	153 361 \$
Incidence des nouvelles affaires	5 396	(326)	5 722	5 757
Variations normales des affaires en vigueur	966	824	142	2 177
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(135)	335	(470)	(701)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(113)	–	(113)	(113)
Incidence des fluctuations des taux de change	(9 998)	(311)	(9 687)	(10 168)
Solde à la fin de l'exercice	108 764 \$	6 056 \$	102 708 \$	150 313 \$
	2015			Total, montant net
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	42 893 \$	(144) \$	43 037 \$	
Incidence des nouvelles affaires	23	–	23	
Variations normales des affaires en vigueur	1 046	(70)	1 116	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(276)	(192)	(84)	
Incidence des fluctuations des taux de change	2 158	3	2 155	
Solde à la fin de l'exercice	45 844 \$	(403) \$	46 247 \$	
	Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	102 305 \$	5 295 \$	97 010 \$	140 047 \$
Incidence des nouvelles affaires	4 380	126	4 254	4 277
Variations normales des affaires en vigueur	(5 711)	(178)	(5 533)	(4 417)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(489)	(78)	(411)	(495)
Transfert d'affaires avec des parties externes	1 588	(2)	1 590	1 590
Incidence des fluctuations des taux de change	10 575	371	10 204	12 359
Solde à la fin de l'exercice	112 648 \$	5 534 \$	107 114 \$	153 361 \$

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2016, les principaux facteurs à la base de la diminution du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'incidence des fluctuations des taux de change de 10 168 \$ qui découle principalement de l'affaiblissement de la livre sterling, de même que celle des mesures prises par la direction et modifications des hypothèses, d'un montant de 701 \$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des hausses attribuables à l'incidence des nouvelles affaires de 5 757 \$, aux variations normales des affaires en vigueur de 2 177 \$, qui découlent principalement de la variation de la juste valeur.

12. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 470 \$ en 2016 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 56 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 348 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 66 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 86 \$, la révision de la provision pour sinistres de 61 \$ essentiellement attribuable à la diminution du délai dans la présentation des règlements des sinistres liés à l'assurance-maladie, la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 20 \$ et le raffinement de la modélisation de 8 \$, facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 91 \$, la révision des hypothèses économiques de 20 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 8 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 207 \$, la révision des hypothèses économiques de 165 \$, le raffinement de la modélisation de 30 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 17 \$ et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 9 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 43 \$ et à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 40 \$.

Le taux d'actualisation servant à l'évaluation d'un actif au titre des cessions en réassurance a été modifié en Irlande. Cette modification des estimations comptables a donné lieu à une hausse de 360 \$ du montant brut des passifs et des actifs au titre des cessions en réassurance et n'a eu aucune incidence sur le passif net et le bénéfice net.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses économiques de 27 \$, de la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 19 \$, de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 17 \$ et du raffinement de la modélisation de 3 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 231 \$ en 2016 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 153 \$, la hausse du rendement des placements de 102 \$, les provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 19 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 13 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 2 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 29 \$ et au raffinement de la modélisation de 29 \$.

En 2015, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'incidence des fluctuations des taux de change de 12 359 \$, l'incidence des nouvelles affaires de 4 277 \$ et les transferts d'affaires en provenance de parties externes, ou vers celles-ci, de 1 590 \$, lesquels tiennent essentiellement à l'acquisition des activités de rentes d'Equitable Life au premier trimestre de 2015. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des baisses causées par les variations normales des affaires en vigueur de 4 417 \$ qui découlent principalement de la variation de la juste valeur, ainsi que par les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses d'une incidence de 495 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 411 \$ en 2015 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 50 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 331 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 30 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 159 \$, la révision des hypothèses économiques de 15 \$ et la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 12 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 85 \$, et au raffinement de la modélisation de 49 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 292 \$, la révision des hypothèses économiques de 184 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 12 \$ et la révision d'autres provisions de 10 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 64 \$, à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 55 \$, au raffinement de la modélisation de 37 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 11 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses économiques de 30 \$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 8 \$, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 6 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 84 \$ en 2015 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par les provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 4 991 \$, par la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 545 \$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 412 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la baisse du rendement des placements de 5 527 \$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 188 \$ et au raffinement de la modélisation de 149 \$.

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

	2016	2015
		(note 33)
Solde au début de l'exercice	2 253 \$	922 \$
Variations normales des affaires en vigueur	(220)	(89)
Résultats au chapitre des placements	93	18
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(46)	7
Transfert d'affaires avec des parties externes	–	1 330
Incidence des fluctuations des taux de change	(71)	65
Solde à la fin de l'exercice	2 009 \$	2 253 \$

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

Les transferts d'affaires avec des parties externes effectués en 2015 découlent principalement d'une entente de rétrocession visant la prise en charge d'un bloc de passifs relatifs à des contrats d'investissement sous forme de règlements échelonnés dont les échéances et les montants sont fixes.

e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

i) Primes reçues

	2016	2015
Primes directes	23 772 \$	22 120 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	11 278	6 009
Total	35 050 \$	28 129 \$

ii) Prestations aux titulaires de polices

	2016	2015
Prestations directes	16 721 \$	15 880 \$
Prestations liées à la réassurance prise en charge	11 594	6 673
Total	28 315 \$	22 553 \$

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

12. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 7c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion du risque**i) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La Compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2016	2015
Mortalité – augmentation de 2 %	(281) \$	(282) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(384) \$	(314) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(242) \$	(225) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation de la fourchette des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	149 \$	109 \$
Baisse de 1 %	(491) \$	(430) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse de 10 %	43 \$	45 \$
Baisse de 10 %	(50) \$	(108) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	407 \$	433 \$
Baisse de 1 %	(438) \$	(457) \$
Charges – augmentation de 5 %	(117) \$	(108) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(608) \$	(602) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite cidessous, par région géographique.

	2016			2015 (note 33)		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	63 144 \$	480 \$	62 664 \$	60 234 \$	375 \$	59 859 \$
Exploitation américaine	40 871	323	40 548	39 903	355	39 548
Exploitation européenne	53 934	4 824	49 110	60 608	4 401	56 207
Total	157 949 \$	5 627 \$	152 322 \$	160 745 \$	5 131 \$	155 614 \$

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les traités de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains traités de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

13. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la Compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la Compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la Compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la Compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la Compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 1 547 \$ au 31 décembre 2016 (1 390 \$ au 31 décembre 2015).

Dans les comptes consolidés de résultat, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la Compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la Compagnie liée à ces fonds. La Compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, la Compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de garanties de retrait minimum au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La Compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne. Certains des produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2016, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 917 \$ (3 488 \$ au 31 décembre 2015).

Se reporter à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion au 31 décembre 2016 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la Compagnie exerce ses activités :

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 487 \$	11 656 \$
Obligations	41 619	42 160
Prêts hypothécaires	2 622	2 596
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	81 033	80 829
Fonds communs de placement	51 726	50 101
Immeubles de placement	11 019	10 839
	200 506	198 181
Produits à recevoir	359	382
Autres passifs	(2 009)	(1 759)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 547	1 390
Total	200 403 \$	198 194 \$

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	198 194 \$	174 966 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	21 358	21 592
Produits nets tirés des placements	2 379	2 855
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 275	4 780
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	6 311	(2 938)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(10 584)	12 933
Retraits des titulaires de polices	(21 895)	(21 934)
Acquisitions d'entreprises et autres	193	5 465
Placement des fonds distincts dans le fonds général	8	43
Placement du fonds général dans les fonds distincts	(13)	(11)
Virement du fonds général, montant net	20	65
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	157	378
Total	2 209	23 228
Solde à la fin de l'exercice	200 403 \$	198 194 \$

c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2016	2015
Produits nets tirés des placements	2 379 \$	2 855 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 275	4 780
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	6 311	(2 938)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(10 584)	12 933
Total	2 381	17 630
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 381	17 630
Montant net	- \$	- \$

d) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 8)

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	125 829 \$	63 804 \$	12 045 \$	201 678 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 1 275 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	120 283 \$	67 333 \$	11 765 \$	199 381 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 1 187 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

13. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

En 2016, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 18 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (412 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2015), car la Compagnie avait été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et pour lesquels la Compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Au 31 décembre 2016, un montant de 6 726 \$ (5 925 \$ au 31 décembre 2015) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par le Groupe Investors et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de la Financière Power (note 25).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	11 765 \$	10 390 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(109)	1 039
Achats	584	944
Ventes	(370)	(607)
Transferts vers le niveau 3	175	–
Transferts hors du niveau 3	–	(1)
Solde à la fin de l'exercice	12 045 \$	11 765 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la Compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2016, les honoraires et autres produits que la Compagnie a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 4 323 \$ (4 399 \$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 435 \$ (501 \$ au 31 décembre 2015) que la Compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 81 \$ (89 \$ au 31 décembre 2015) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

14. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2016	2015
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	6 \$	5 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	258	260
Intérêts sur les titres de fiducies de capital (note 16)	11	11
Autres	27	27
	296	298
Total	302 \$	303 \$

15. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,670 % à 0,792 % (0,213 % à 0,223 % au 31 décembre 2015), non garantis	133 \$	133 \$	129 \$	129 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (220 \$ US/245 \$ US au 31 décembre 2015), non garantie	295	295	338	338
Total à court terme	428	428	467	467
À long terme				
Capital :				
Lifeco				
Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties	200	211	200	220
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	193	261	192	264
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	392	523	391	527
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	441	342	438
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties	499	549	499	561
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €)	706	778	745	798
Débentures à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €)	704	718	–	–
	3 036	3 481	2 369	2 808
Canada-Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	128	100	127
Irish Life				
Débentures subordonnées de 200 € à 5,25 %, remboursables par anticipation le 8 février 2017, comprend les swaps à taux fixe – taux variables connexes, non garanties	285	277	311	324
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP				
Débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	231	240	238	282
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois, non garanties (300 \$ US), assorties d'un swap de taux d'intérêt prévoyant le paiement d'un taux d'intérêt fixe de 4,68 %	402	345	414	412
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017, soit la première date de remboursement par anticipation au pair, et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties	999	994	998	1 052
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018, soit la première date de remboursement par anticipation au pair, et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	499	536	498	560
Total à long terme	5 552	6 001	4 928	5 565
Total	5 980 \$	6 429 \$	5 395 \$	6 032 \$

En 2016, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale, a choisi de ne pas appeler au rachat de ses débentures subordonnées de second rang à 7,153 %, d'un montant de 300 \$ US, dont la première date de remboursement par anticipation au pair est le 16 mai 2016 et la date d'échéance finale, le 16 mai 2046. Depuis le 16 mai 2016, les débentures portent intérêt à un taux variable correspondant au LIBOR pour trois mois, majoré de 2,538 %. Great-West Financial a également conclu avec une partie externe un swap de taux d'intérêt sur 30 ans, donc jusqu'en 2046, selon lequel elle paiera un taux d'intérêt fixe de 4,68 % et recevra un taux d'intérêt variable correspondant au LIBOR pour trois mois, majoré de 2,538 %, sur le montant nominal.

Le 7 décembre 2016, la Compagnie a émis des obligations de premier rang de 10 ans pour un montant de 500 euros, assorties d'un coupon annuel de 1,75 %. Ces obligations sont inscrites à l'Irish Stock Exchange. Les titres d'emprunt libellés en euros ont été désignés à titre de couverture sur le montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellés en euros, les variations du change sur les instruments d'emprunt étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Événement postérieur :

Le 8 février 2017, Irish Life Assurance, une filiale de la Compagnie, a racheté ses débentures subordonnées de 200 euros à 5,25 % à leur montant en capital plus les intérêts courus.

16. Titres de fiducies de capital

	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
À 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis	150 \$	212 \$	150 \$	215 \$
Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition	11	–	11	–
Total	161 \$	212 \$	161 \$	215 \$

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat (note 14). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

17. Autres passifs

	2016	2015
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	1 436 \$	1 261 \$
Découverts bancaires	447	479
Provisions au titre des produits différés	309	437
Autres	1 644	1 190
Total	3 836 \$	3 367 \$

Un montant de 2 091 \$ (1 669 \$ au 31 décembre 2015) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	2016	2015
Solde au début de l'exercice	437 \$	429 \$
Ajouts	29	42
Amortissement	(39)	(39)
Fluctuations des taux de change	(76)	51
Cessions	(42)	(46)
Solde à la fin de l'exercice	309 \$	437 \$

18. Participations ne donnant pas le contrôle

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent la participation de Nippon Life dans PanAgora, une filiale de Putnam, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales inscrites dans les comptes consolidés de résultat et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2016	2015
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Great-West	167 \$	177 \$
London Life	843	844
Canada-Vie	453	349
Great-West Financial	4	4
	<u>1 467</u>	<u>1 374</u>
Participations des titulaires de polices		
Great-West	(156)	(150)
London Life	(803)	(805)
Canada-Vie	(314)	(301)
Great-West Financial	(4)	(4)
	<u>(1 277)</u>	<u>(1 260)</u>
Bénéfice net – compte de participation	190	114
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	2	9
Total	<u>192 \$</u>	<u>123 \$</u>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant des participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales et qui figure dans les autres éléments du résultat global s'est chiffré à (43) \$ (57 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2016	2015
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		(note 33)
Great-West	610 \$	607 \$
London Life	1 798	1 780
Canada-Vie	357	222
Great-West Financial	17	17
Total	<u>2 782 \$</u>	<u>2 626 \$</u>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	<u>224 \$</u>	<u>195 \$</u>

19. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2016		2015	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 740 032	194 \$	7 740 032	194 \$
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans	8 524 422	213	8 524 422	213
Série O, à dividende non cumulatif variable	1 475 578	37	1 475 578	37
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	100 540 032	2 514 \$	100 540 032	2 514 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	993 350 331	7 156 \$	996 699 371	7 102 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(7 967 881)	(267)	(6 279 856)	(221)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	–	210	–	176
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 015 885	31	2 930 816	99
Solde à la fin de l'exercice	986 398 335	7 130 \$	993 350 331	7 156 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondants plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 septembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 juin 2019 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 janvier 2016, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 8 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 8 janvier 2016 et se terminera le 7 janvier 2017. Le 22 février 2016, la Compagnie a annoncé une modification à l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant d'acheter jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités modifiée est entrée en vigueur le 23 février 2016 et se poursuivra jusqu'au 7 janvier 2017.

Le 17 juin 2016, la Compagnie a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 5 809 000 de ses actions ordinaires aux termes d'ententes privées conclues entre la Compagnie et plusieurs vendeurs tiers dans des conditions de concurrence normale. Ces rachats se feraient conformément aux ordonnances d'exemption d'offre publique de rachat rendues par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Tout rachat d'actions ordinaires par l'entremise d'ententes privées en vertu des ordonnances serait fait à un escompte par rapport au cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto en vigueur au moment du rachat, et tout rachat devrait être fait au plus tard le 7 janvier 2017. Au 31 décembre 2016, la Compagnie avait conclu une entente privée aux fins du rachat de 1 600 000 de ses actions ordinaires.

Au cours de 2016, la Compagnie a, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, racheté puis annulé 7 967 881 actions ordinaires au coût de 267 \$, y compris des actions rachetées en vertu d'une entente privée (6 279 856 au cours de 2015 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 221 \$). Le capital social de la Compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne du capital déclaré s'est établi à 210 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres (176 \$ en 2015, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Événement postérieur

Le 5 janvier 2017, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 9 janvier 2017 et se terminera le 8 janvier 2018.

20. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	2016	2015
Bénéfice		
Bénéfice net	2 764 \$	2 888 \$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(123)	(126)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 641 \$	2 762 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	989 986 009	995 609 685
Ajouter :		
– Exercice potentiel d'options sur actions en circulation	1 681 577	2 245 143
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	991 667 586	997 854 828
Bénéfice de base par action ordinaire	2,668 \$	2,774 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	2,663 \$	2,768 \$
Dividendes par action ordinaire	1,384 \$	1,304 \$

21. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la Compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou diverses déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du BSIF. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

	2016	2015
Capital de première catégorie ajusté, montant net	13 071 \$	13 195 \$
Capital de deuxième catégorie, montant net	2 798	2 535
Total du capital disponible	15 869 \$	15 730 \$
Total du capital requis	6 618 \$	6 599 \$
Ratio du capital de première catégorie	198 %	200 %
Ratio du capital total	240 %	238 %

Au 31 décembre 2016, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity Insurance Company, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 455 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity Insurance Company présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques en matière de solvabilité ont changé pour refléter la réforme Solvabilité II, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. En 2016, les unités d'exploitation d'assurance et de réassurance de la Compagnie qui sont réglementées en Europe ont élaboré des modèles internes de gestion du risque et pris les mesures nécessaires pour gérer le risque de volatilité du capital dans le cadre de la nouvelle réglementation, en collaboration avec les organismes de réglementation européens. À la fin de 2016, les entités réglementées en Europe répondaient à toutes les exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

22. Paiements fondés sur des actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options est généralement de cinq ans, et la période d'exercice maximale de 10 ans. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

Au cours de 2016, 3 146 800 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 793 820 en 2015). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2016 était de 3,87 \$ par option (5,54 \$ par option en 2015). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2016 : rendement des actions de 3,99 % (3,66 % en 2015), volatilité prévue de 19,31 % (22,79 % en 2015), taux d'intérêt sans risque de 0,94 % (1,09 % en 2015) et durée prévue de sept ans (sept ans en 2015).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

	2016		2015	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	14 623 832	30,50 \$	14 995 388	29,18 \$
Attribuées	3 146 800	34,68	2 793 820	35,66
Exercées	(1 015 885)	27,41	(2 930 816)	28,71
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées	(226 997)	35,12	(234 560)	30,01
Options en circulation à la fin	16 527 750	31,42 \$	14 623 832	30,50 \$
Options pouvant être exercées à la fin	10 259 325	30,13 \$	9 395 978	29,78 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 35,05 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (35,88 \$ en 2015).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres de 11 \$ en 2016, après impôt (10 \$ en 2015, après impôt) a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours		Pouvant être exercées		Échéance	
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options		Prix d'exercice moyen pondéré
23,16 \$ – 37,22 \$	1 174 700	0,19	37,02	1 174 700	37,02	2017
23,16 \$ – 31,27 \$	3 475 717	1,38	30,74	3 475 717	30,74	2018
23,16 \$ – 31,14 \$	268 700	2,53	28,79	268 700	28,79	2019
23,16 \$ – 35,62 \$	666 226	3,37	28,32	666 226	28,32	2020
23,16 \$ – 35,62 \$	1 331 980	4,23	28,31	1 331 980	28,31	2021
23,16 \$	1 415 438	5,16	23,16	1 160 058	23,16	2022
27,13 \$ – 28,36 \$	1 323 259	6,16	27,15	858 779	27,15	2023
30,33 \$ – 33,02 \$	1 338 723	7,19	31,10	602 955	31,11	2024
35,62 \$ – 36,63 \$	2 515 545	8,17	35,66	631 210	35,65	2025
34,68 \$ – 35,52 \$	3 017 462	9,16	34,68	89 000	34,68	2026

22. Paiements fondés sur des actions (suite)

- b) Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Compagnie, celle-ci et certaines de ses sociétés liées disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil (y compris la rémunération liée aux comités du conseil) et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces, ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut généralement faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. En 2016, une tranche de 3 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (3 \$ en 2015).
- c) Certains employés de la Compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la Compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en espèces correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La Compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 14 \$ (12 \$ en 2015) dans les comptes consolidés de résultat relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 27 \$ (22 \$ en 2015), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.
- d) Le plan d'achat d'actions pour les employés de la Compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc. La Compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la Compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 11 \$ (10 \$ en 2015) dans les comptes consolidés de résultat, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, relativement au plan d'achat d'actions pour les employés.
- e) Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 555 555.
- Au cours de 2016, Putnam a attribué 990 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B (1 525 218 en 2015), mais aucune option à certains membres de la haute direction et employés clés en 2016 et en 2015.
- La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 37 \$ (36 \$ en 2015) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs dans les comptes consolidés de résultat.
- f) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.
- La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 17 \$ en 2016 (11 \$ en 2015), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs, dans les comptes consolidés de résultat.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les régimes à prestations définies importants des filiales de la Compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations des régimes à cotisations définies. L'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation des filiales de la Compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la Compagnie.

La politique de capitalisation des filiales de la Compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la Compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la Compagnie, la valeur actualisée des sorties futures du régime ou un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la Compagnie :

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 093 \$	5 628 \$	– \$	– \$
Produits d'intérêts	222	200	–	–
Rendement réel en sus des produits d'intérêts	231	87	–	–
Cotisations patronales	125	104	19	19
Cotisations salariales	20	21	–	–
Prestations versées	(232)	(213)	(19)	(19)
Excédent versé à l'employeur	(8)	–	–	–
Règlements	(19)	–	–	–
Frais administratifs	(13)	(9)	–	–
Transferts hors des régimes, montant net	(3)	(2)	–	–
Fluctuations des taux de change	(209)	277	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 207 \$	6 093 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	6 627 \$	6 248 \$	394 \$	395 \$
Coût des services rendus au cours de la période	131	138	2	2
Coût financier	241	221	16	15
Cotisations salariales	20	21	–	–
Prestations versées	(232)	(213)	(19)	(19)
Modifications des régimes	(1)	15	2	–
Réductions	(14)	–	(7)	–
Règlements	(19)	–	–	–
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses financières	495	(135)	11	(3)
Gains actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	(13)	(7)	(3)	(6)
Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	(34)	1	1	6
Transferts hors des régimes, montant net	(3)	(2)	–	–
Fluctuations des taux de change	(256)	340	(1)	4
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 942 \$	6 627 \$	396 \$	394 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(735) \$	(534) \$	(396) \$	(394) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(91)	(83)	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(826) \$	(617) \$	(396) \$	(394) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	214 \$	250 \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 17)	(1 040)	(867)	(396)	(394)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(826) \$	(617) \$	(396) \$	(394) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	6 636 \$	6 336 \$	– \$	– \$
Régimes non capitalisés	306 \$	291 \$	396 \$	394 \$

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures que le régime doit payer, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2016	2015
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	83 \$	23 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif au début de la période	3	4
Variation du plafond de l'actif	5	56
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	91 \$	83 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	151 \$	159 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	65	54	–	–
Cotisations salariales	(20)	(21)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	196	192	2	2
Frais administratifs	13	7	–	–
Modifications des régimes	(1)	15	2	–
Réductions	(14)	–	(7)	–
Coût financier, montant net	22	25	16	15
Charge – résultat net	216	239	13	17
Écarts actuariels comptabilisés	448	(141)	9	(3)
Rendement plus élevé que le rendement prévu de l'actif	(231)	(85)	–	–
Variation du plafond de l'actif	5	56	–	–
Perte actuarielle – placement dans une entreprise associée ⁽¹⁾	–	6	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	222	(164)	9	(3)
Total de la charge, y compris les réévaluations	438 \$	75 \$	22 \$	14 \$

(1) Ce montant représente la quote-part de la Compagnie des gains et des pertes liés à la réévaluation du régime de retraite découlant d'un placement dans une entreprise associée comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2016	2015
Titres de participation	47 %	51 %
Titres de créance	41 %	36 %
Biens immobiliers	7 %	6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 %	7 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la Compagnie qui s'élevaient à 5 241 \$ au 31 décembre 2016 et à 5 207 \$ au 31 décembre 2015, dont un montant de 5 176 \$ (5 143 \$ au 31 décembre 2015) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	6 306 \$	5 987 \$	396 \$	394 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	636	640	–	–
Obligation au titre des prestations définies	6 942 \$	6 627 \$	396 \$	394 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes	6 515 \$	6 053 \$	396 \$	394 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	427	574	–	–
Obligation au titre des prestations définies	6 942 \$	6 627 \$	396 \$	394 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Employés en service	43 %	45 %	21 %	22 %
Participants avec droits acquis différés	20 %	17 %	– %	– %
Employés retraités	37 %	38 %	79 %	78 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	19,1 ans	18,9 ans	13,0 ans	12,4 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2017 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	164 \$	– \$	164 \$
Régimes non capitalisés	16	19	35
Régimes à cotisations définies	74	–	74
Total	254 \$	19 \$	273 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,8 %	3,5 %	4,1 %	3,9 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,8 %	3,6 %	4,5 %	4,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,5 %	1,1 %	–	–
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,3 %	3,8 %	3,8 %	4,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,1 %	1,5 %	–	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,1 %	5,2 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux final est atteint			2029	2029

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,8	22,3	22,2
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,1	25,2	23,9	23,9
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,7	24,7	24,6	24,7
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,9	26,1	26,2

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude, et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 201 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 17 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2016	2015	2016	2015
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 138) \$	(1 026) \$	1 458 \$	1 353 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	303	314	(264)	(272)
Incidence de la variation du taux d'inflation	550	551	(498)	(536)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins médicaux	33	34	(28)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(46)	(44)	56	54

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

24. Cumul des autres éléments du résultat global

	2016							
	Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	3 011 \$	(58) \$	123 \$	(277) \$	(476) \$	2 323 \$	(105) \$	2 218 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(1 485)	42	35	109	(231)	(1 530)	54	(1 476)
Impôt sur le résultat	–	(6)	2	(41)	60	15	(11)	4
	(1 485)	36	37	68	(171)	(1 515)	43	(1 472)
Solde à la fin de l'exercice	1 526 \$	(22) \$	160 \$	(209) \$	(647) \$	808 \$	(62) \$	746 \$

	2015							
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Pertes de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	953 \$	(17) \$	223 \$	(122) \$	(611) \$	426 \$	(48) \$	378 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	2 058	(50)	(124)	(249)	167	1 802	(62)	1 740
Impôt sur le résultat	–	9	24	94	(32)	95	5	100
	2 058	(41)	(100)	(155)	135	1 897	(57)	1 840
Solde à la fin de l'exercice	3 011 \$	(58) \$	123 \$	(277) \$	(476) \$	2 323 \$	(105) \$	2 218 \$

25. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit. La Compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales le Groupe Investors, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

a) Principales filiales

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	États-Unis	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Putnam Investments, LLC.	États-Unis	Services financiers	100,00 % ⁽¹⁾

(1) Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,2 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

La Compagnie a investi l'actif de ses fonds distincts dans des fonds gérés par le Groupe Investors et Placements Mackenzie. La Compagnie détient également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché (note 13).

La Compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2016	2015
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	16 \$	16 \$
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	13	14
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	13	13
Total	42 \$	43 \$

En 2016, la Compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 184 \$ (206 \$ en 2015).

En octobre 2016, la Compagnie a effectué un placement dans Portag3 Ventures, une société qui investit dans le secteur des technologies financières. Cette participation est un partenariat d'entreprises réalisé avec la Financière Power et IGM.

La Compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis en 2016 ou en 2015. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2016 ou en 2015.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent :

	2016	2015
Salaire	15 \$	14 \$
Attributions fondées sur des actions	7	11
Attributions fondées sur des options	3	5
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	21	20
Valeur de rente	8	8
Total	54 \$	58 \$

26. Impôt sur le résultat**a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat**

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat

Impôt exigible

	2016	2015
Charge d'impôt exigible	321 \$	296 \$
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les exercices antérieurs	(32)	–
Total de l'impôt exigible	289 \$	296 \$

Impôt différé

	2016	2015
Création et résorption de différences temporaires	105 \$	161 \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	4	7
Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé	5	–
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les exercices antérieurs	(7)	(4)
Total de l'impôt différé	107 \$	164 \$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	396 \$	460 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 24)

	2016	2015
Économie d'impôt exigible	(9) \$	(2) \$
Économie d'impôt différé	(6)	(93)
Total	(15) \$	(95) \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2016	2015
Charge d'impôt exigible	– \$	– \$
Économie d'impôt différé	(1)	(2)
Total	(1) \$	(2) \$

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 26,75 % :

	2016		2015	
Bénéfice avant impôt	3 352 \$		3 471 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	897	26,75 %	929	26,75 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(198)	(5,91)%	(220)	(6,34)%
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada	(213)	(6,35)%	(224)	(6,45)%
Autres	(81)	(2,41)%	(28)	(0,80)%
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	(9)	(0,27)%	3	0,10 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	396 \$	11,81 %	460 \$	13,26 %

c) Le montant net de l'actif d'impôt différé se compose et varie comme suit :

	2016					
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(1 097) \$	(674) \$	1 784 \$	(312) \$	604 \$	305 \$
Comptabilisé dans les comptes de résultat	(140)	42	135	(123)	(21)	(107)
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	(18)	–	–	24	6
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	–	–	–	–	1	1
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	–	–	5	(9)	–	(4)
Fluctuations des taux de change et autres	27	3	(39)	(2)	10	(1)
Solde à la fin de l'exercice	(1 210) \$	(647) \$	1 885 \$	(446) \$	618 \$	200 \$

	2015 (note 33)					
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(600) \$	(869) \$	1 490 \$	(151) \$	376 \$	246 \$
Comptabilisé dans les comptes de résultat	(378)	247	38	(84)	13	(164)
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	24	–	–	69	93
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	–	–	–	–	2	2
Fluctuation des taux de change et autres	(119)	(76)	256	(77)	144	128
Solde à la fin de l'exercice	(1 097) \$	(674) \$	1 784 \$	(312) \$	604 \$	305 \$

	2016	2015
Comptabilisés dans les bilans consolidés		(note 33)
Actifs d'impôt différé	1 845 \$	1 891 \$
Passifs d'impôt différé	(1 645)	(1 586)
Total	200 \$	305 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la Compagnie enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2016, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2016, la Compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 885 \$ (1 784 \$ au 31 décembre 2015) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 6 874 \$ (4 951 \$ en 2015). De ce montant, une tranche de 6 748 \$ viendra à échéance entre 2017 et 2036; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 126 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une des filiales de la Compagnie a récemment enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 262 \$ (942 \$ US) au 31 décembre 2016 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La Compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 23 \$ (27 \$ en 2015) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 101 \$ (123 \$ en 2015) pour lesquelles il n'existe aucune date d'échéance.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

27. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2016	2015
Salaires et autres avantages du personnel	3 122 \$	2 923 \$
Frais généraux et administratifs	1 594	1 463
Amortissement des immobilisations corporelles	83	80
Total	4 799 \$	4 466 \$

28. Restructuration

En 2016, Putnam a comptabilisé une charge de restructuration de 33 \$ au poste Coûts de restructuration et d'acquisition dans les comptes consolidés de résultat. De ce montant, une tranche de 19 \$ demeurait impayée au 31 décembre 2016. Cette tranche est comptabilisée dans les autres passifs. Ces frais reflètent les efforts de Putnam en matière de réduction des charges et sa restructuration visant à se positionner le mieux possible pour profiter des occasions actuelles et futures. La Compagnie prévoit payer les sommes restantes en 2017.

Ces efforts de réduction des charges ont été mis en œuvre à l'échelle de Putnam pour réduire les coûts en réduisant les effectifs, en éliminant certains programmes d'affaires non stratégiques et en regroupant les fournisseurs. Dans le cadre de cette initiative, Putnam a réduit ses effectifs de près de 8 %, principalement des professionnels des technologies et de la gestion des opérations, mais a également mis à pied un petit nombre de professionnels en gestion de placements.

29. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues, compte tenu de la marge initiale sur les dérivés négociés en Bourse de 159 \$ au 31 décembre 2016 (107 \$ au 31 décembre 2015).

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit :

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2016				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	11 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	98	–	–	–	–
Swaps	3 315	213	35	218	19
Options achetées	318	49	2	50	4
	3 742	262	37	268	23
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	1 588	35	18	52	4
Swaps de devises	11 114	228	677	777	58
	12 702	263	695	829	62
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	62	1	4	4	1
Contrats à terme standardisés – achat	11	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	609	2	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	103	–	–	–	–
	785	3	4	4	1
Total	17 229 \$	528 \$	736 \$	1 101 \$	86 \$
	2015				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	160	–	–	–	–
Swaps	3 085	179	29	208	15
Options achetées	342	49	2	38	5
	3 589	228	31	246	20
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	1 501	84	37	59	7
Swaps de devises	10 804	143	692	803	61
	12 305	227	729	862	68
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	68	2	4	7	–
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	606	4	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	131	–	–	–	–
	818	6	4	7	–
Total	16 712 \$	461 \$	764 \$	1 115 \$	88 \$

29. Instruments financiers dérivés (suite)

b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

	2016				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	2 \$	9 \$	– \$	11 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	70	28	–	98	–
Swaps	693	469	1 721	2 883	125
Options achetées	39	194	85	318	49
	804	700	1 806	3 310	174
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	1 089	–	–	1 089	(7)
Swaps de devises	428	1 987	7 199	9 614	(1 265)
	1 517	1 987	7 199	10 703	(1 272)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	62	–	–	62	1
Contrats à terme standardisés – achat	11	–	–	11	–
Contrats à terme standardisés – vente	609	–	–	609	1
Autres contrats à terme de gré à gré	103	–	–	103	–
	785	–	–	785	2
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	432	432	42
Contrats de change					
Swaps de devises	1 000	500	–	1 500	(436)
Couvertures d'investissement net					
Contrats de change à terme	450	49	–	499	6
Total	4 556 \$	3 236 \$	9 437 \$	17 229 \$	(1 484) \$

	2015				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	2 \$	– \$	– \$	2 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	79	80	–	159	–
Swaps	619	847	1 589	3 055	130
Options achetées	49	190	103	342	49
	749	1 117	1 692	3 558	179
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	948	–	–	948	(28)
Swaps de devises	426	2 138	6 740	9 304	(1 885)
	1 374	2 138	6 740	10 252	(1 913)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	68	–	–	68	2
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	13	–
Contrats à terme standardisés – vente	606	–	–	606	1
Autres contrats à terme de gré à gré	131	–	–	131	–
	818	–	–	818	3
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	31	31	12
Contrats de change					
Swaps de devises	–	1 500	–	1 500	(524)
Couvertures d'investissement net					
Contrats de change à terme	–	553	–	553	80
Total	2 941 \$	5 308 \$	8 463 \$	16 712 \$	(2 163) \$

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2016, qui comprend les contrats sur taux d'intérêt et les contrats de change, et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global pour les 12 prochains mois se chiffrent à 1 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 29 ans.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

30. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Durant l'exercice, la Canada-Vie, une filiale de la Compagnie, a obtenu les autorisations requises des organismes de réglementation et est présentement en train de finaliser l'application du règlement du recours collectif relatif à l'annonce des quatre liquidations partielles d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario.

Putnam Advisory Company, LLC, une filiale de la Compagnie, est défenderesse dans le cadre d'une poursuite en justice relativement à son rôle à titre de gestionnaire de garanties à l'égard d'un titre garanti par des créances, poursuite engagée par une institution partie à ce titre garanti par des créances. Le 28 avril 2014, la poursuite a été rejetée. Le 2 juillet 2014, le plaignant a interjeté appel du rejet et, le 15 avril 2015, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a rendu sa décision, annulant le rejet de la poursuite et renvoyant la cause devant une instance inférieure où les procédures suivent leur cours. La résolution de cette question n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Des filiales de la Compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de recours collectifs envisagés au sujet de la gestion des régimes de retraite de leurs employés ou au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative.

31. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 2 913 \$ US, dont une tranche de 2 676 \$ US était émise au 31 décembre 2016.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 1 172 \$ au 31 décembre 2016, une tranche de 1 084 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an et une tranche de 88 \$ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans.

c) Obligations locatives

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements au titre de la location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux au titre de la location et par exercice se présentent comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et par la suite	Total
Paiements futurs au titre de la location	115 \$	105 \$	77 \$	60 \$	50 \$	274 \$	681 \$

d) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers :

- i) Le montant des actifs inclus dans le bilan de la Compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 709 \$ (645 \$ au 31 décembre 2015).

De plus, en vertu de certains traités de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommiss et des comptes entiers. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

- ii) La Compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 62 \$ (70 \$ au 31 décembre 2015) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

32. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Les activités commerciales qui ne sont pas liées à des emplacements géographiques précis sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La Compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-dessous tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

	2016				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Produits					
Total des primes, montant net	12 471 \$	5 304 \$	13 350 \$	– \$	31 125 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 668	1 741	1 841	2	6 252
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	692	92	3 119	–	3 903
Total des produits nets tirés des placements	3 360	1 833	4 960	2	10 155
Honoraires et autres produits	1 494	2 311	1 296	–	5 101
	17 325	9 448	19 606	2	46 381
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	11 862	6 271	16 542	–	34 675
Autres ⁽¹⁾	3 599	2 678	1 511	24	7 812
Charges financières	115	140	45	2	302
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	66	82	29	–	177
Coûts de restructuration et d'acquisition	–	46	17	–	63
Bénéfice (perte) avant impôt	1 683	231	1 462	(24)	3 352
Charge (économie) d'impôt	268	(27)	161	(6)	396
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 415	258	1 301	(18)	2 956
Participations ne donnant pas le contrôle	191	2	(1)	–	192
Bénéfice net (perte nette)	1 224	256	1 302	(18)	2 764
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	104	–	19	–	123
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	1 120	256	1 283	(18)	2 641
Incidence de la répartition du capital	98	(7)	(83)	(8)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 218 \$	249 \$	1 200 \$	(26) \$	2 641 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

32. Information sectorielle (suite)

	2015				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Produits					
Total des primes, montant net	11 303 \$	3 858 \$	9 340 \$	– \$	24 501 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 512	1 676	2 081	2	6 271
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(358)	(532)	(1 120)	–	(2 010)
Total des produits nets tirés des placements	2 154	1 144	961	2	4 261
Honoraires et autres produits	1 459	2 378	1 221	–	5 058
	14 916	7 380	11 522	2	33 820
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 991	4 138	8 713	–	22 842
Autres ⁽¹⁾	3 143	2 515	1 349	16	7 023
Charges financières	116	144	42	1	303
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	59	69	18	–	146
Coûts de restructuration et d'acquisition	–	12	23	–	35
Bénéfice (perte) avant impôt	1 607	502	1 377	(15)	3 471
Charge (économie) d'impôt	285	77	105	(7)	460
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 322	425	1 272	(8)	3 011
Participations ne donnant pas le contrôle	111	10	2	–	123
Bénéfice net (perte nette)	1 211	415	1 270	(8)	2 888
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	103	–	23	–	126
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	1 108	415	1 247	(8)	2 762
Incidence de la répartition du capital	87	(6)	(73)	(8)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 195 \$	409 \$	1 174 \$	(16) \$	2 762 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2016			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	70 311 \$	44 904 \$	47 940 \$	163 155 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 133	2 388	2 428	9 949
Autres actifs	3 171	4 537	18 697	26 405
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	74 909	35 414	90 080	200 403
Total	153 524 \$	87 243 \$	159 145 \$	399 912 \$
	2016			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Passif				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	63 144 \$	40 871 \$	53 934 \$	157 949 \$
Autres passifs	7 026	5 162	4 364	16 552
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	74 909	35 414	90 080	200 403
Total	145 079 \$	81 447 \$	148 378 \$	374 904 \$
	2015			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	67 701 \$	43 809 \$	50 071 \$	161 581 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 132	2 465	2 352	9 949
Autres actifs	2 793	4 535	22 883	30 211
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 269	35 966	91 959	198 194
Total	145 895 \$	86 775 \$	167 265 \$	399 935 \$
	2015 (note 33)			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Passif				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	60 234 \$	39 903 \$	60 608 \$	160 745 \$
Autres passifs	6 703	5 189	3 844	15 736
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 269	35 966	91 959	198 194
Total	137 206 \$	81 058 \$	156 411 \$	374 675 \$

33. Chiffres correspondants

La Compagnie a corrigé le classement de passifs d'impôt différé de 73 \$ pour les transférer dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré (notes 8, 12, 26 et 32). La Compagnie a corrigé une erreur liée à la mauvaise attribution de certaines commissions à des périodes précédentes. Cet ajustement a été appliqué de façon rétrospective, ce qui a entraîné une augmentation de 15 \$ des participations ne donnant pas le contrôle et une diminution de 15 \$ du surplus cumulé (note 18). La Compagnie a également reclassé les chiffres correspondants pour certains éléments d'information.

Ces ajustements et reclassements n'ont eu aucune incidence sur le total des capitaux propres et sur le bénéfice net de la Compagnie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

/s/ **Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.**

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 9 février 2017

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé sur les polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des nouvelles affaires

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2016 et 2015.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2016	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 155 \$	458 \$	1 041 \$	(12) \$	2 642 \$
Incidence des nouvelles affaires	(22)	(131)	(79)	–	(232)
Gains et pertes actuariels	279	(86)	5	(12)	186
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	62	83	402	–	547
Autres	–	(51)	(17)	–	(68)
Bénéfice relatif au surplus	86	(48)	28	(8)	58
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 560	225	1 380	(32)	3 133
Impôt sur le résultat	(238)	26	(161)	6	(367)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 322	251	1 219	(26)	2 766
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(2)	–	–	(2)
Bénéfice net – actionnaires	1 322	249	1 219	(26)	2 764
Dividendes sur les actions privilégiées	(104)	–	(19)	–	(123)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 218	249	1 200	(26)	2 641
Rajustements après impôt	–	–	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 218 \$	249 \$	1 200 \$	(26) \$	2 641 \$

SOURCES DE BÉNÉFICES (SUITE)

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2015	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 209 \$	561 \$	1 006 \$	(13) \$	2 763 \$
Incidence des nouvelles affaires	(11)	(86)	(122)	–	(219)
Gains et pertes actuariels	241	4	53	(3)	295
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	79	54	331	–	464
Autres	–	(12)	(23)	–	(35)
Bénéfice relatif au surplus	56	(27)	57	(7)	79
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 574	494	1 302	(23)	3 347
Impôt sur le résultat	(276)	(76)	(105)	7	(450)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 298	418	1 197	(16)	2 897
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(9)	–	–	(9)
Bénéfice net – actionnaires	1 298	409	1 197	(16)	2 888
Dividendes sur les actions privilégiées	(103)	–	(23)	–	(126)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 195	409	1 174	(16)	2 762
Rajustements après impôt	–	–	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 195 \$	409 \$	1 174 \$	(16) \$	2 762 \$

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 84 % du bénéfice avant impôt de 2016. En 2016, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 2 642 \$, une diminution de 121 \$ par rapport à 2015. Cette diminution d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la baisse des honoraires au sein de l'exploitation américaine et à la baisse des marges prévues au sein des unités Collective et Gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des honoraires nets pour l'unité Réassurance.

En 2016, les pressions exercées sur les nouvelles souscriptions ont augmenté de 13 \$ par rapport à 2015, pour s'établir à 232 \$, principalement en raison d'une modification de la composition des souscriptions aux États-Unis, laquelle a donné lieu à une hausse des coûts d'acquisition qui ne peuvent être différés, facteur contrebalancé en partie par la hausse des volumes et des souscriptions d'affaires pour les produits de rentes au Royaume-Uni.

Les gains actuariels ont été de 186 \$ en 2016, ce qui représente une baisse de 109 \$ par rapport à 2015. En 2016, les gains étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment l'amélioration du rendement) dans tous les secteurs, ainsi qu'aux résultats au chapitre de la longévité au sein de l'exploitation européenne. Ces gains ont été contrebalancés en partie par la diminution des honoraires et la hausse des charges au sein de l'exploitation américaine, par les charges engagées au sein de l'exploitation européenne, par les résultats au chapitre de la morbidité au sein de la Collective de l'exploitation canadienne et des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'Individuelle de l'exploitation canadienne. En 2015, les gains étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment l'amélioration du rendement) au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation américaine et aux résultats au chapitre de la longévité dans tous les secteurs. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les résultats au chapitre des charges et de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie dans tous les secteurs.

L'apport des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au bénéfice avant impôt s'est chiffré à 547 \$ en 2016, comparativement à 464 \$ en 2015. Les modifications des hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 62 \$, 83 \$ et 402 \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne, respectivement.

Le montant de 62 \$ enregistré par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité et de la longévité. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses à l'égard des charges et de l'impôt, la révision des hypothèses économiques et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie.

Le montant de 83 \$ enregistré par l'exploitation américaine s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques et la révision des hypothèses au chapitre de la longévité à l'égard de l'assurance-vie.

Le montant de 402 \$ enregistré par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité, la révision des hypothèses économiques et les raffinements de la modélisation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et la révision des hypothèses à l'égard des charges et de l'impôt.

Le montant de (68) \$ imputé au poste Autres en 2016 est surtout attribuable aux coûts de restructuration et d'acquisition relatifs à Putnam, à Aviva Health et à GloHealth.

Le bénéfice relatif au surplus s'est chiffré à 58 \$ en 2016, une diminution de 21 \$ par rapport au montant enregistré en 2015, principalement en raison de baisse des produits tirés des placements au sein de l'exploitation américaine et d'une vente d'immeuble effectuée en 2015 au sein de l'exploitation européenne, vente qui ne s'est pas reproduite, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des profits réalisés sur l'évaluation à la valeur de marché de biens immobiliers attribuable à une vente d'immeuble au sein de l'exploitation canadienne.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Au 31 décembre	2016	2015	2014	2013	2012
Total de l'actif administré	1 248 418 \$	1 212 517 \$	1 063 333 \$	758 258 \$	545 903 \$
Pour les exercices clos les 31 décembre					
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie, montant net	31 125 \$	24 501 \$	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	2 751	2 625	2 603	2 567	2 666
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'individuelle	13 512	12 983	11 826	8 308	6 557
Produits de la Collective	7 846	8 609	9 083	7 553	7 262
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	62 232	56 257	45 306	38 046	24 496
Total des primes et dépôts	117 466 \$	104 975 \$	90 040 \$	76 710 \$	60 238 \$
Comptes résumés de résultat					
Produits					
Total des primes, montant net	31 125 \$	24 501 \$	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 252	6 271	6 010	5 604	5 642
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 903	(2 010)	7 527	(2 979)	2 668
Total des produits nets tirés des placements	10 155	4 261	13 537	2 625	8 310
Honoraires et autres produits	5 101	5 058	4 422	3 585	3 030
Total des produits	46 381	33 820	39 181	26 446	30 597
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	34 675	22 842	29 160	17 811	22 875
Autres	8 114	7 326	6 468	5 633	5 057
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	177	146	132	117	103
Coûts de restructuration et d'acquisition	63	35	32	104	–
Bénéfice avant impôt	3 352	3 471	3 389	2 781	2 562
Charge d'impôt	396	460	628	463	364
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	2 956	3 011	2 761	2 318	2 198
Participations ne donnant pas le contrôle	192	123	93	(90)	277
Bénéfice net – actionnaires	2 764	2 888	2 668	2 408	1 921
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	123	126	122	130	115
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 641 \$	2 762 \$	2 546 \$	2 278 \$	1 806 \$
Bénéfice par action ordinaire	2,668 \$	2,774 \$	2,549 \$	2,340 \$	1,902 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	13,8 %	14,7 %	15,7 %	16,8 %	15,3 %
Valeur comptable par action ordinaire ⁽¹⁾	19,76 \$	20,06 \$	16,80 \$	15,16 \$	12,64 \$
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action	1,384 \$	1,304 \$	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$

(1) Les chiffres correspondants pour 2015 ont été retraités, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2016.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

R. Jeffrey Orr ^{3,4,5,6,7}

Président du conseil de la Compagnie
Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

Marcel R. Coutu ^{3,4,5,6,7}

Administrateur de la Compagnie

André Desmarais, O.C., O.Q. ^{3,4,5,6,7}

Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q. ^{3,4,5,6,7}

Président du conseil et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Claude Généreux ^{3,5,6,7}

Vice-président exécutif,
Power Corporation du Canada
et Corporation Financière Power

Gary A. Doer, O.M. ^{3,6,7}

Conseiller principal, Affaires,
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph. D., LL.D. ^{1,2}

Présidente émérite,
L'Institut canadien de recherches avancées

J. David A. Jackson, LL.B. ^{3,4,5,6,7}

Avocat-conseil principal,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Paul A. Mahon ^{3,6}

Président et chef de la direction
de la Compagnie,
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,
Corporation Financière Canada-Vie,
La Compagnie d'Assurance du Canada
sur la Vie

Susan J. McArthur ^{3,5,6,7}

Associée-directrice,
GreenSoil Investments

Rima Qureshi ^{3,6,7}

Président, Amérique du Nord
Ericsson

Henri-Paul Rousseau, Ph. D. ^{3,6,7}

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., FCPA, FCA ¹

Administrateur de la Compagnie

T. Timothy Ryan ^{3,4,5,6,7}

Administrateur de la Compagnie

Jerome J. Selitto ^{2,3,6,7}

Président,
Avex Funding Corporation

James M. Singh, CPA, CMA ^{1,2,3,6,7}

Président et secrétaire,
JS Bravo Advisory Sàrl

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph. D. ³

Présidente émérite,
Université du Manitoba

Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA ^{3,6,7}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Siim A. Vanaselja, CPA, CA ^{1,3,6,7}

Administrateur de la Compagnie

Brian E. Walsh ^{3,4,5,6,7}

Directeur et chef des stratégies,
Titan Advisors LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

1. Comité d'audit

Président : Raymond Royer

2. Comité de révision

Présidente : Chaviva M. Hošek

3. Comité de direction

Président : R. Jeffrey Orr

4. Comité de gouvernance et des mises en candidature

Président : R. Jeffrey Orr

5. Comité des ressources humaines

Président : Claude Généreux

6. Comité des placements

Président : R. Jeffrey Orr

7. Comité de gestion des risques

Président : Gregory D. Tretiak

ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de l'exploitation,
Europe

Stefan K. Kristjanson

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Robert L. Reynolds

Président et chef de la direction,
Great-West Lifeco U.S. LLC

Philip Armstrong

Vice-président exécutif et chef
des systèmes d'information,
Échelle mondiale

Graham R. Bird

Vice-président exécutif et chef
de l'évaluation des risques

Andrew D. Brands

Vice-président exécutif et
chef du contentieux et de la conformité

S. Mark Corbett

Vice-président exécutif et chef
des placements, Échelle mondiale

Garry MacNicholas

Vice-président exécutif et chef
des services financiers

Grace M. Palombo

Vice-présidente exécutive et
chef des ressources humaines

Ross J. Petersmeyer

Vice-président principal,
Affaires réglementaires

Nancy D. Russell

Vice-présidente principale et
chef de la vérification de la conformité

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

Douglas J. Tkach

Vice-président principal et
chef de l'audit interne

Dervla M. Tomlin

Vice-présidente exécutive
et actuaire en chef

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social de Great-West Lifeco Inc.

100 rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (GWO); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (GWO.PR.F), G (GWO.PR.G), H (GWO.PR.H), I (GWO.PR.I), L (GWO.PR.L), M (GWO.PR.M), P (GWO.PR.P), Q (GWO.PR.Q), R (GWO.PR.R), S (GWO.PR.S); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N (GWO.PR.N); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif variable, série O (GWO.PR.O).

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, à la perte de certificats, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les **Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse GWO@computershare.com.

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

600, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3S8

1500, boul. Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S8

2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R et S sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont également transférables aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

250 Royall Street, Canton MA 02021

480 Washington Blvd, Jersey City NJ 07310

211 Quality Circle, College Station TX 77845-4470

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC

Téléphone : 0370-702-0003

The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ, Royaume-Uni

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited

Téléphone : 216-3100

Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R et S : les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1^{er} et 4^e jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco, consultez le site www.greatwestlifeco.com ou communiquez avec :

Pour l'exploitation canadienne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-4558

Pour l'exploitation américaine Le vice-président principal et chef des services financiers, au 303 737-4002

Pour l'exploitation européenne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au +44-1707-423198

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez visiter le site www.greatwestlifeco.com ou communiquer avec le Secrétaire général au 204 946-4388 ou à l'adresse corporate.secretary@gwil.ca.

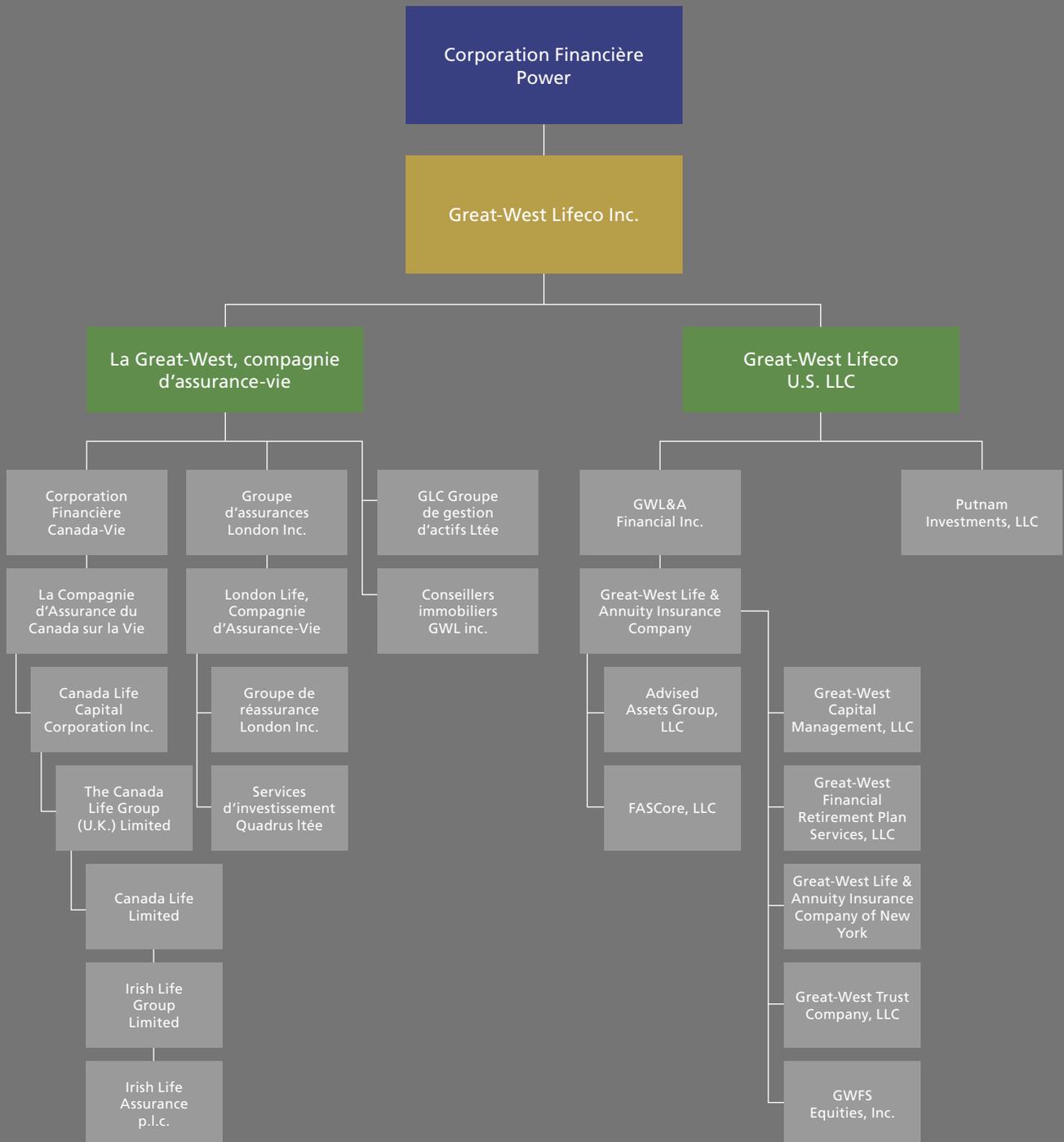
Données sur les actions ordinaires

	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividende versé (\$)	Ratio de distribution ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de rendement ⁽²⁾
	Plafond	Plancher	Clôture			
2016	37,03	31,01	35,17	1,384	51,9 %	4,1 %
2015	37,52	31,31	34,53	1,304	47,0 %	3,8 %
2014	33,87	28,95	33,59	1,23	48,3 %	3,9 %
2013	33,34	24,20	32,75	1,23	58,3 %	4,3 %
2012	25,01	19,82	24,35	1,23	60,0 %	5,5 %

(1) Ratio fondé sur le bénéfice d'exploitation pour 2012 et les périodes subséquentes.

(2) Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafond et plancher pour la période de présentation de l'information financière.

Organigramme



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Great-West Lifeco, ses filiales significatives ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2016. Great-West Lifeco est le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales.

Ce rapport, tout comme les circulaires d'information et les autres documents liés à l'assemblée annuelle, est imprimé sur du papier contenant un minimum de 30 % de fibres recyclées après consommation.

En utilisant ce papier, nous avons contribué à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



433
arbres



202 170
gallons
d'eaux usées



195
millions de BTU
d'énergie nette



13 534
livres de
déchets solides



37 276
livres de gaz à
effet de serre

Les estimations ont été effectuées à l'aide de la calculatrice de l'Environmental Paper Network.

Aidez-nous à protéger encore davantage l'environnement. Veuillez mettre au recyclage le présent rapport et demander qu'on vous le fasse parvenir par courriel à l'avenir. Vous pouvez également télécharger ce rapport sur notre site Web, à l'adresse www.greatwestlifeco.com.

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power^{MC}

